

**SONDAGE  
TELEPHONIQUE  
AUPRES DES  
CONTRIBUABLES  
INDEPENDANTS DU  
CANTON DE GENEVE**

**Dans le cadre de l'évaluation  
sur la taxation des  
indépendants**

Sur mandat de la Commission  
externe d'évaluation des politiques  
publiques (CEPP)

**Massimo Sardi  
Mathieu Simonin**  
Institut *érasml*  
Mai 2006

**érasml sa**  
rue de la gabelle 6  
cp 1313  
1227 carouge  
t: +41 22 304 44 24  
f: +41 22 304 44 34

[www.erasml.ch](http://www.erasml.ch)

## SOMMAIRE

<b>1. CONTEXTE DE L'ETUDE</b> .....	4
<b>2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE</b> .....	5
2.1.    UNIVERS DE REFERENCE ET ECHANTILLON .....	5
2.2.    TAUX D'EXPLOITATION ET BILAN DE L'UTILISATION DES ADRESSES .....	6
<b>3. RESULTATS</b> .....	8
3.1.    CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON .....	8
3.1.1.    Professions et branches d'activité bénéficiant ou non d'accords avec l'AFC en matière de déductions de frais professionnels.....	8
3.1.2.    Activité économique.....	10
3.1.3.    Caractéristiques sociodémographiques.....	12
3.2.    MANIERE DE REMPLIR LA DECLARATION.....	16
3.2.1.    Qui remplit la déclaration et pourquoi .....	16
3.2.2.    L'investissement nécessaire pour remplir la déclaration .....	18
3.3.    MANIERE D'ETABLIR LES COMPTES SERVANT A LA DECLARATION .....	22
3.3.1.    Qui établit les comptes pour la déclaration.....	22
3.3.2.    Forme des comptes pour la déclaration .....	24
3.4.    LES CONTACTS AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE .....	27
3.4.1.    Contacts auprès de l'AFC.....	27
3.4.2.    Contacts initiés par l'AFC .....	29
3.5.    PROBLEMES RENCONTRES ET RECLAMATIONS .....	32
3.5.1.    Erreurs commises par l'AFC en matière de déductions professionnelles.....	32
3.5.2.    Contestation d'une décision de l'administration fiscale en général.....	34
3.6.    PERCEPTION DU TRAVAIL DE L'AFC.....	37
3.6.1.    Appréciation du travail de l'administration fiscale .....	37
3.6.2.    Contrôles fiscaux .....	39
3.6.3.    Appréciation générale.....	40
3.7.    LES INFORMATIONS NECESSAIRES POUR REMPLIR LA DECLARATION D'IMPOT .....	41
3.7.1.    Appréciation des informations générales fournies par l'AFC pour remplir la déclaration.....	41
3.7.2.    Les instructions complémentaires 2005 sur les frais professionnels .....	42
3.7.3.    L'information concernant les possibilités de déductions professionnelles pour les indépendants.....	43

3.7.4.	La mise à disposition d'informations sur les possibilités de déductions professionnelles .....	46
3.7.5.	Avantages et désavantages de la forfaitisation .....	48
3.8.	SENTIMENT D'INEGALITE ENTRE CONTRIBUABLES EN GENERAL .....	51
<b>4.</b>	<b>ELEMENTS DE SYNTHESE .....</b>	<b>54</b>
4.1.	PROFIL ET PRATIQUES DES CONTRIBUABLES.....	54
4.1.1.	Profil des répondants.....	54
4.1.2.	Déclaration et comptabilité .....	54
4.1.3.	Contacts avec l'AFC .....	56
4.1.4.	Problèmes rencontrés : erreurs et réclamations.....	56
4.1.5.	Perception de l'AFC.....	58
4.2.	INFORMATIONS SUR LES DEDUCTIONS ET PERCEPTION DES ACCORDS .....	58
4.2.1.	Information sur les déduction professionnelles autorisées .....	58
4.2.2.	Connaissance des accords.....	59
4.3.	SENTIMENT D'INEGALITE DE TRAITEMENT EN GENERAL .....	60
<b>5.</b>	<b>ANNEXE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>62</b>

## ANNEXES

- QUESTIONNAIRE
- LISTE DES PROFESSIONS OU BRANCHES BENEFICIAINT D'UN ACCORD AVEC L'AFC EN MATIERE DE DEDUCTIONS DES FRAIS PROFESSIONNELS

## 1. CONTEXTE DE L'ETUDE

La commission externe d'évaluation des politiques publiques (ci-après CEPP) a décidé d'examiner la taxation des indépendants, utilisant sa compétence de déterminer ses propres thèmes d'évaluation selon l'art. 16 al. 4 de la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques (auto saisine).

L'étude de la CEPP sur **la taxation des indépendants** se concentre sur la problématique de la détermination du revenu imposable de l'indépendant sous l'angle de ses frais d'acquisition du revenu (frais professionnels)<sup>1</sup> et s'intéresse au thème de l'égalité de traitement entre indépendants d'une même profession et indépendants de professions différentes pour quatre raisons :

- la difficulté de s'assurer que la totalité des revenus a été déclarée ;
- la difficulté de distinguer les frais d'acquisition du revenu des autres frais ;
- l'existence d'un grand nombre d'accords conclus avec des associations et groupements professionnels ;
- une pratique de taxation méconnue et susceptible de varier en fonction des contribuables.

Dans le cadre de cette évaluation, la CEPP a mandaté l'institut érasm pour réaliser un sondage téléphonique auprès de contribuables ayant une activité d'indépendant. Le but du sondage est de mieux connaître :

- la manière dont les contribuables remplissent leur déclaration d'impôt (recours ou non à des tiers, perception des difficultés, problèmes rencontrés, réclamations et recours, etc.) ;
- les informations dont ils disposent pour le faire (notamment les déductions autorisées en matière de frais d'acquisition du revenu, clarté et accessibilité des informations, connaissance des accords passés avec les associations professionnelles, etc.) ;

---

<sup>1</sup> Pour certains de ces frais, des accords ont été conclus entre l'Administration fiscale cantonale (AFC) et des associations ou des groupes professionnels. Pour les autres contribuables indépendants, des instructions générales de l'AFC s'appliquent.

- ainsi que leurs relations et contacts avec l'administration fiscale cantonale (fréquence et raisons des contacts, appréciation et perception de l'AFC, etc.).

Le rapport présente les principaux résultats du sondage téléphonique représentatif réalisé auprès de 513 contribuables indépendants.

## **2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

### **2.1. UNIVERS DE REFERENCE ET ECHANTILLON**

L'univers de référence du sondage est constitué par environ 22'000 contribuables ayant une activité indépendante domiciliés dans le canton de Genève et remplissant une déclaration d'impôt.

Pour réaliser le sondage téléphonique auprès de cette population, il était nécessaire de pouvoir accéder à la base de données des contribuables de l'Administration fiscale cantonale (AFC). Le Département des Finances a donné son accord pour la réalisation de l'étude et l'Organisation des systèmes d'information a procédé à l'extraction d'un échantillon aléatoire de 5004 contribuables indépendants dans la base de données de l'AFC. Les 5004 contribuables ont reçu au début du mois de décembre 2005 une lettre de l'AFC leur annonçant le projet de l'étude et leur demandant l'autorisation de pouvoir lever le secret fiscal les concernant en vue de constituer un échantillon qui participerait à l'étude.

2413 contribuables ont renvoyé un coupon réponse à l'AFC. 880 contribuables ont donné leur accord pour que leur secret fiscal puisse être levé et cela a donc permis de les intégrer dans l'échantillon de l'étude. Par ailleurs ces personnes ont indiqué leurs coordonnées téléphoniques et le moment de la journée durant lequel ils pouvaient être le plus facilement atteints par téléphone. 1312 contribuables n'ont pas été intégrés dans l'échantillon de l'étude principalement pour la raison qu'ils ne donnaient pas leur accord pour la levée du secret fiscal et 221 personnes n'étaient plus concernées par le statut d'indépendant (retraité, cessation d'activité, etc.).

Les trois échantillons obtenus lors de ces démarches (n=5004, n=2413 et n=880) ont été validés par le Service organisation et systèmes d'information. Ils ont été considérés comme représentatifs sur la base de la comparaison de la répartition du revenu avec celle de l'ensemble de la population des contribuables indépendants du canton de Genève.

## 2.2. TAUX D'EXPLOITATION ET BILAN DE L'UTILISATION DES ADRESSES

Le sondage téléphonique a été réalisé sur la base de l'échantillon des 880 contribuables qui a été remis à l'institut. Le sondage s'est déroulé entre le 15 février et le 7 mars 2006 dans notre laboratoire téléphonique de Genève. La durée moyenne nette du questionnaire a été de 27 minutes. L'exploitation des 880 adresses après la réalisation du sondage présente le bilan suivant :

	<b>Total</b>
<b>Adresses à disposition</b>	880
<b>Adresses non utilisées</b>	- 53
<b>Adresses demeurées sans contact</b>	
- Numéros de téléphone non valables	- 8
- Numéros de téléphone non atteints	- 128
	691
<b>Adresses ayant débouché sur un contact</b>	
- Entretiens n'ayant pas pu être réalisés durant la période d'enquête (rendez-vous non aboutis, vacances, etc.)	81 (11.8%)
- Entretiens ayant débouché sur un refus déclaré	97 (14.0%)
<b>- Entretiens réalisés</b>	<b>513</b> <b>(74.2%)</b>

L'exploitation des adresses est donc bonne si on prend en compte l'ensemble des adresses traitées (58%, soit 513 entretiens réalisés sur 880 adresses) et excellente si on élimine les adresses où l'entretien n'a pas pu se dérouler pour des raisons objectives, puisque nous obtenons un taux de réussite de 74%.

Avec un échantillon de 513 indépendants, la marge d'erreur est de 4,5% au seuil de 95% de fiabilité statistique.

Le fait que le sondage ait été réalisé à partir d'une base d'individus qui ont donné leur accord pour la levée de leur secret fiscal doit être gardé à l'esprit dans l'interprétation des résultats. En effet, il est possible qu'il y ait certains biais de représentativité de l'échantillon sans que l'on puisse les identifier précisément (personnes plus volontaristes, personnes participant par crainte, personnes qui s'intéressent à la problématique étudiée et qui pourraient être de fait plus informées, personnes qui remplissent plus « consciencieusement » leur déclaration d'impôt, etc.).

### 3. RESULTATS

#### 3.1. CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

##### 3.1.1. Professions et branches d'activités bénéficiant ou non d'accords<sup>2</sup> avec l'AFC en matière de déductions de frais professionnels

L'échantillon peut tout d'abord être décrit selon les accords en matière de déductions de frais professionnels que certaines professions ou branches d'activités ont avec l'AFC (forfaits, types de déductions spécifiques aux secteurs d'activités, etc.). Nous avons ainsi regroupé les différentes professions des répondants en distinguant tout d'abord celles bénéficiant d'accords (cf. liste établie par la CEPP en annexe) et celles pour lesquelles un tel accord n'existe pas. Sur la base de cette première distinction, nous avons procédé à des regroupements des professions déclarées par le répondant en considérant la proximité de certains secteurs et afin de bénéficier, dans la mesure du possible, d'effectifs consistants pour chaque groupe<sup>3</sup> constitué. Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'échantillon selon les regroupements effectués (17 groupes).

---

<sup>2</sup> Nous utilisons le terme générique d'accords pour parler de déductions professionnelles particulières liées à des professions ou à des branches d'activités et qui ont fait l'objet d'un accord spécifique entre l'AFC et les associations professionnelles. Il peut ainsi s'agir d'accords, de directives ou de règlements qui indiquent et explicitent la manière de procéder aux déductions professionnelles autorisées pour certaines professions ou branches d'activité.

<sup>3</sup> Par exemple les professions de la finance et les professions de l'assurance ont été regroupées pour créer un effectif consistant alors que les accords qui les concernent sont distincts.



<b>Professions ou branches d'activités bénéficiant d'accords publiés</b>	
1) Avocats	N=37
2) Médecins (médecins indépendants, médecins HUG, médecins dentistes)	N=40
<b>Secteurs soumis à un règlement concernant les déductions des frais professionnels</b>	
3) <i>Détaillants alimentaires</i> <sup>4</sup>	N=3
4) <i>Hôtellerie et restauration</i>	N=9
<b>Secteurs au bénéfice d'accords non publiés</b> <sup>5</sup>	
5) Professions de la finance (banquiers privés, gérants de fortune, brokers) et de l'assurance (agents généraux d'assurance, inspecteurs et agents d'assurance)	N=20
6) Professions de la construction (architectes, entrepreneurs <sup>6</sup> , ingénieurs)	N=35
7) Automobile (moniteurs d'auto-école, garagistes, chauffeurs de taxi)	N=18
8) Experts comptables (y.c. fiduciaires et fiscalistes)	N=23
9) Agriculteurs (maraîchers, vignerons)	N=14
10) <i>Immobilier</i>	N=5
11) <i>Divers avec accord (gérants indépendants, vendeurs de voiture, ramoneurs, réalisateurs TV, cinémas, artificiers, infirmières)</i>	N=10
<b>Total secteurs avec accords</b>	<b>N=214</b>
<b>Secteur sans accords</b>	
12) Métiers du bâtiment <sup>7</sup> (gypserie, peinture, électriciens, carrelage, installation sanitaire, ferblantiers, vitriers, miroitiers, encadreur, storistes)	N= 21
13) Autres professions de la santé reconnues (psychologues, physiothérapeutes, pédicures)	N= 24
14) Autres artisans et assimilés (fleuristes, papetiers, horlogerie-bijouterie et assimilés, coiffeurs, prothèse dentaire, opticiens, gainiers)	N=25
15) Commerce de détail non alimentaire (pharmacie, droguerie, quincailliers, agences de voyage)	N=37
16) Secteur secondaire (autre que bâtiment ; industrie, mécanique, etc.)	N=32
17) Divers sans accords (artistes, service aux entreprises, nettoyage, informatique, massages, thérapeutes, et autres ne rentrant pas dans catégories ci dessus)	N=154
<b>Total sans accords</b>	<b>N=293</b>

Cette classification a été effectuée selon la profession déclarée par le répondant. Elle peut ainsi comporter quelques imprécisions dans la manière dont les professions ont été incluses dans les différents groupes. En outre, lorsqu'une profession déclarée ne rentrait dans aucun des secteurs prédéfinis, elle a été intégrée dans la catégorie 17 « Divers sans accords ».

<sup>4</sup> Les catégories des « Détaillants alimentaires » (boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers, poissonniers, épiciers, kiosques, marchés, exploitants de stand du lac, détaillants de denrées alimentaires, laitiers, confiseurs, chocolatiers) ainsi que celle concernant l'hôtellerie et restauration ne pouvaient être regroupées avec d'autres professions ou secteurs d'activités puisque ces professions sont soumises à un régime particulier en matière de déductions professionnelles (règlements publiés). Par ailleurs ces deux catégories, comme celles de l'immobilier et des divers, ont été abandonnées lors de l'analyse car elles ne pouvaient être ni regroupées ni analysées en tant que telles étant donné les faibles effectifs qui les constituent.

<sup>5</sup> Les notaires et huissiers judiciaires qui bénéficient eux aussi d'accords n'ont pas été intégrés dans cette liste étant donné qu'aucun répondant n'a déclaré ces professions dans notre échantillon.

<sup>6</sup> Sous la catégorie « entrepreneurs », nous avons classé les entrepreneurs qui se sont déclarés comme tels.

<sup>7</sup> Il s'agit des contribuables ayant déclaré ces professions sans indiquer être entrepreneurs.

Ce regroupement constitue une variable de base pour l'analyse des résultats tout au long du rapport. La variable est utilisée soit de manière synthétique (comparaison entre des contribuables au bénéfice ou non d'accords), soit de manière plus fine (comparaisons entre les contribuables en fonction des différents secteurs d'activités regroupés).

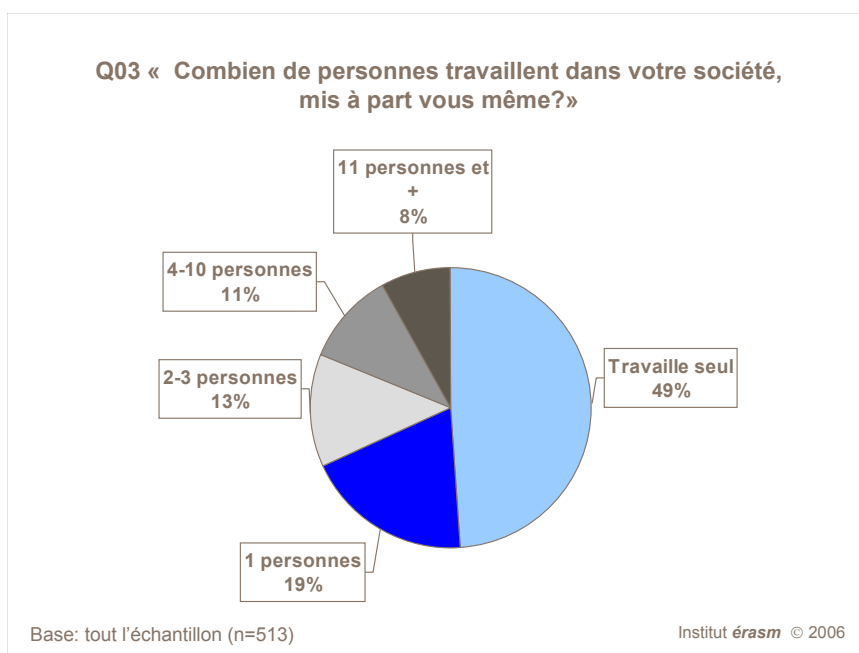
Sous l'angle des accords pouvant exister avec l'AFC, l'échantillon se répartit de la manière suivante :

- secteurs au bénéfice d'accords avec l'AFC (publiés)	N=77	(15%)
- secteurs soumis à un règlement concernant les déductions des frais professionnels	N=12	(2%)
- secteurs au bénéfice d'accords avec l'AFC (non publiés)	N=125	(25%)
- secteurs n'étant pas au bénéfice d'accords avec l'AFC	N=293	(57%)
- ne sait pas/sans réponse	N=6	(1%)
<b>- Total</b>	<b>N=513</b>	<b>(100%)</b>

Globalement, 42% des indépendants interrogés exercent ainsi une profession dans un secteur d'activités qui est au bénéfice d'un accord avec l'AFC en ce qui concerne les déductions professionnelles.

### 3.1.2. Activité économique

Ce premier aperçu rend compte de la très grande diversité des activités des indépendants et de leur répartition aussi bien dans les secteurs primaire et secondaire que tertiaire. L'activité de l'indépendant peut aussi être décrite sous l'angle du nombre de collaborateurs employés (taille de l'entreprise).

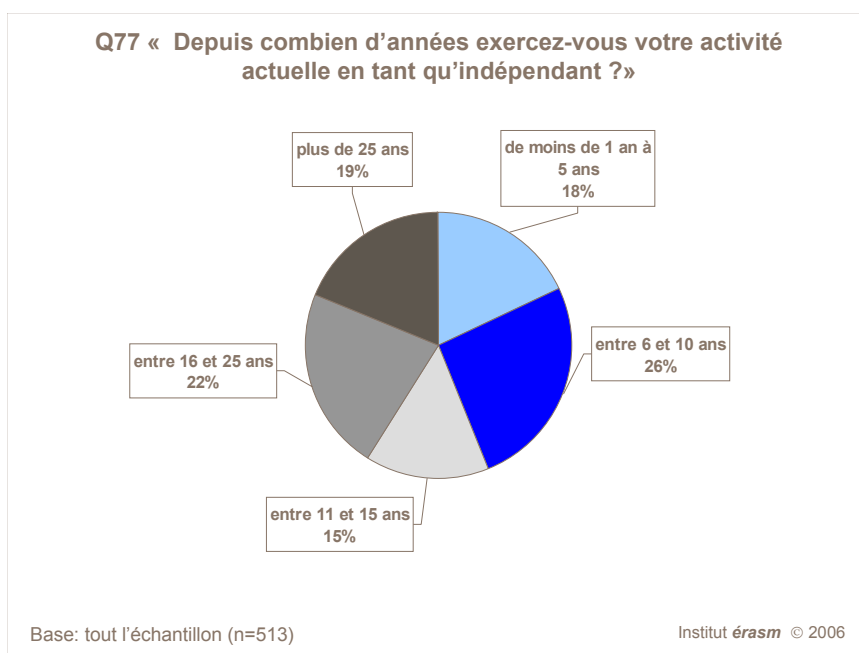


Le graphique ci-dessus indique que près de la moitié des indépendants travaillent seuls. 19% travaillent avec un autre collaborateur uniquement et 24% ont entre 2 et 10 employés. Les entreprises employant plus de 10 personnes sont relativement minoritaires, puisqu'elles ne représentent que 8% du total. Les avocats sont plus nombreux à déclarer travailler dans une entreprise de plus de 10 employés (59%, n=37<sup>8</sup>).

En ce qui concerne la durée de l'activité en tant qu'indépendant, on note que 44% des personnes interrogées exercent leur activité professionnelle en tant qu'indépendant depuis 10 ans ou moins et que près d'un répondant sur cinq a plus de 25 ans d'activité indépendante.

---

<sup>8</sup> Dans l'ensemble du rapport, le « n » fait référence à la sous population considérée, sur laquelle le pourcentage est basé.



### 3.1.3. Caractéristiques sociodémographiques

Concernant les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon, on dénombre 64% de formations supérieures parmi les répondants (hautes écoles et écoles professionnelles supérieures) ce qui constitue une proportion très nettement supérieure à la moyenne genevoise<sup>9</sup>. A côté de cela, 6% n'ont pas fait de formation après l'école obligatoire et 24% ont effectué un apprentissage.

68% des répondants sont mariés et 32% célibataire, divorcé(e), séparé(e) ou veuf (veuve). 20% des répondants ont un emploi salarié en parallèle à leur activité d'indépendant et, sur le total de l'échantillon, 33% ont un(e) conjoint(e) ayant une activité salariée.

<sup>9</sup> 1/3 de la population selon le recensement de la population de 2000 (Office cantonal de la statistique)

Si l'on prend en compte à la fois le fait de ne pas avoir une activité salariée en parallèle et le fait d'être célibataire ou marié avec un conjoint qui n'exerce pas d'activité professionnelle, on constate que pour 55% des contribuables interrogés, le revenu de l'activité indépendante constitue la seule source de revenu du ménage<sup>10</sup>.

	Indépendant vit seul	Marié : épouse ne travaillant pas	Marié : épouse salariée
<b>Indépendant ayant une activité salariée (n=102)</b>	8%	5%	7%
<b>Indépendant n'ayant pas une activité salariée (n=411)</b>	24%	30%	26%

Par ailleurs, 36% des répondants disposent d'une source de revenu supplémentaire ne découlant pas d'une activité professionnelle, telle que prestation sociale, rente, revenu mobilier ou immobilier.

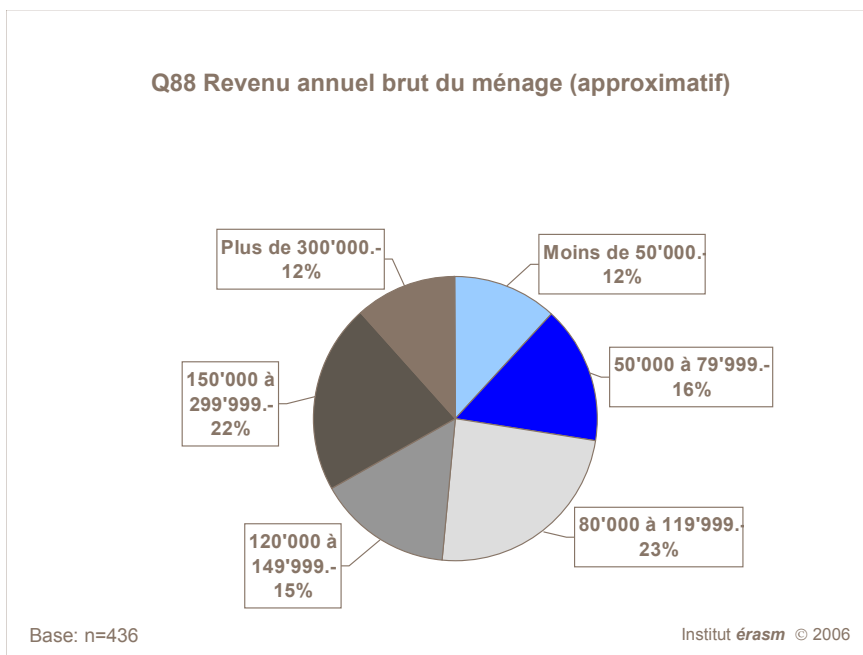
46% des répondants affirment être soumis à la TVA (Q5). Parmi ces derniers (n=236), 53% la déclarent au taux de la dette fiscale nette<sup>11</sup>, 34% au taux normal et 13% ne savent pas quelle modalité de déclaration de la TVA ils appliquent (Q6).

L'échantillon comprend 84% de personnes de nationalité suisse (double nationaux y compris). Les personnes de nationalité étrangère sont plus nombreuses dans les métiers du bâtiment (57%, n=21) et les professions liées à l'automobile (61% avec les doubles nationaux, n=18)

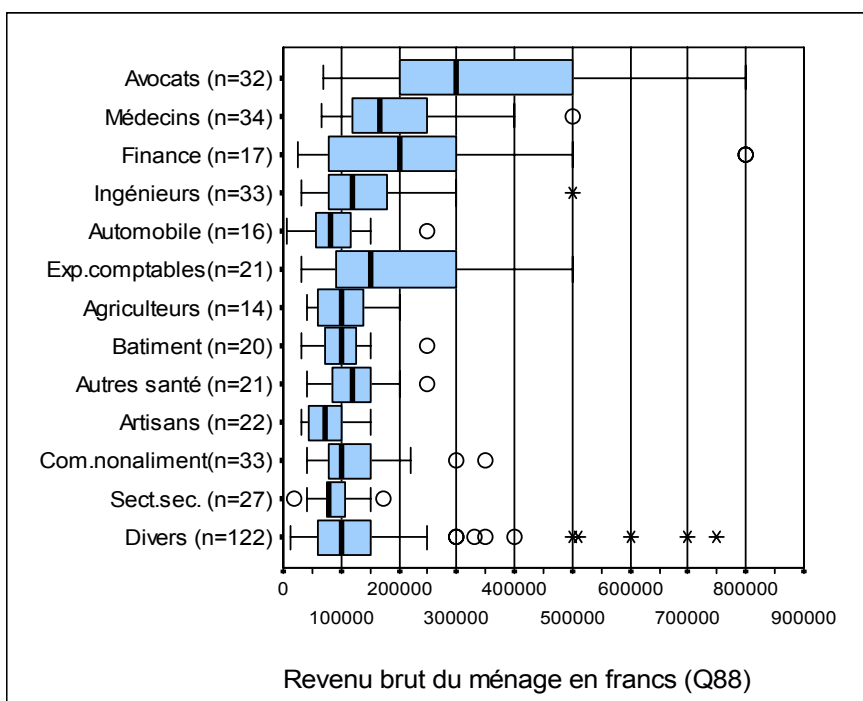
51% des répondants qui ont déclaré leur revenu brut annuel (n=436) mentionnent un revenu brut annuel égal ou inférieur à 120'000.-. Le revenu annuel brut moyen déclaré est de 153'271.- (revenu annuel médian de 110'000.-).

<sup>10</sup> Selon les chiffres du Département des Finances (2002), 41% des indépendants sont indépendants à 100% et 59% sont partiellement indépendants.

<sup>11</sup> Il s'agit de la manière simplifiée de calculer la TVA, en la prenant uniquement sur le chiffre d'affaires, et avec un taux réduit.



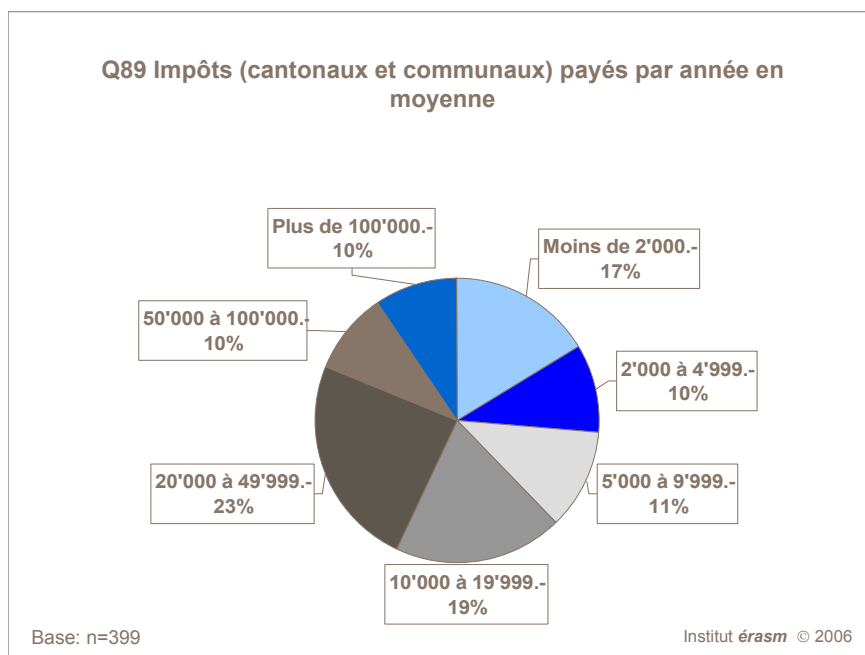
Comme le montre le graphique ci-dessous<sup>12</sup>, les différences de revenu sont clairement marquées entre les différentes professions.



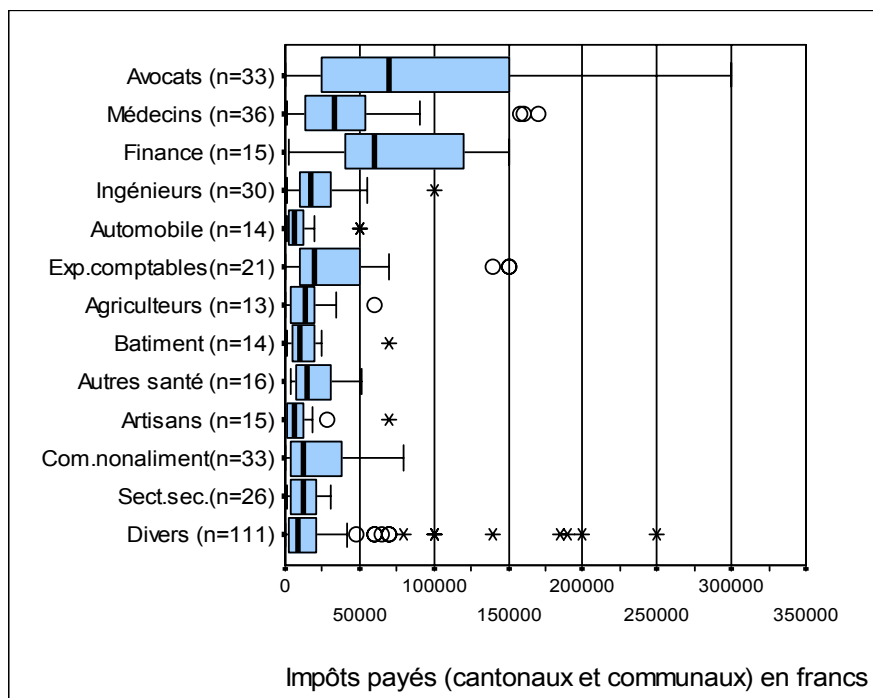
Le montant annuel moyen des impôts cantonaux et communaux payé par les personnes interrogées qui l'ont déclaré (n=399) est de 41'942.- (montant médian

<sup>12</sup> La manière de lire les graphiques « Boxplot », ainsi que l'usage de la médiane, est expliquée dans l'annexe méthodologique (cf point 5).

de 15'000.-). 38% des indépendants interrogés payent un montant annuel inférieur à 10'000.-.



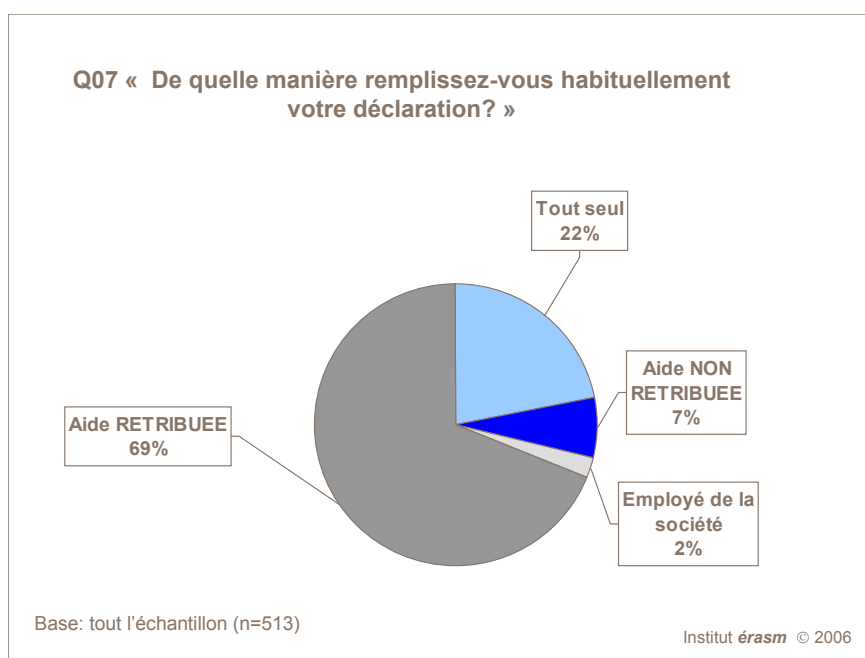
Comme pour le revenu, les différences sont clairement marquées entre les diverses professions.



## 3.2. MANIÈRE DE REMPLIR LA DECLARATION

### 3.2.1. Qui remplit la déclaration et pourquoi

En premier lieu, il a été demandé aux indépendants d'indiquer comment ils remplissaient leur déclaration d'impôt.



Dans la grande majorité des cas (69%), les indépendants interrogés mandatent et rétribuent un intervenant externe pour remplir leur déclaration, alors que seuls 22% des répondants la remplissent seul. Le fonctionnement par externalisation est plus souvent la règle parmi les entreprises de grande taille alors que les personnes travaillant seule (n=250) remplissent plus fréquemment leur déclaration elles-mêmes (28%).

Les branches faisant le plus souvent appel à un mandataire<sup>13</sup> sont l'agriculture (93% des cas, n=14) et les métiers du bâtiment (90%, n=21). A l'opposé, et selon toute logique, les experts-comptables sont très peu nombreux à mandater quelqu'un pour remplir leur déclaration (22%, contre 70% qui la remplissent seul, n=23). Le fait de bénéficier ou non d'un accord avec l'administration fiscale n'est pas en lien avec la manière de remplir la déclaration.

<sup>13</sup> Par mandataire, nous comprenons toute personne ou société rétribuée pour remplir la déclaration d'impôt de l'indépendant : fiduciaire, fiscaliste, expert comptable, avocat, etc.



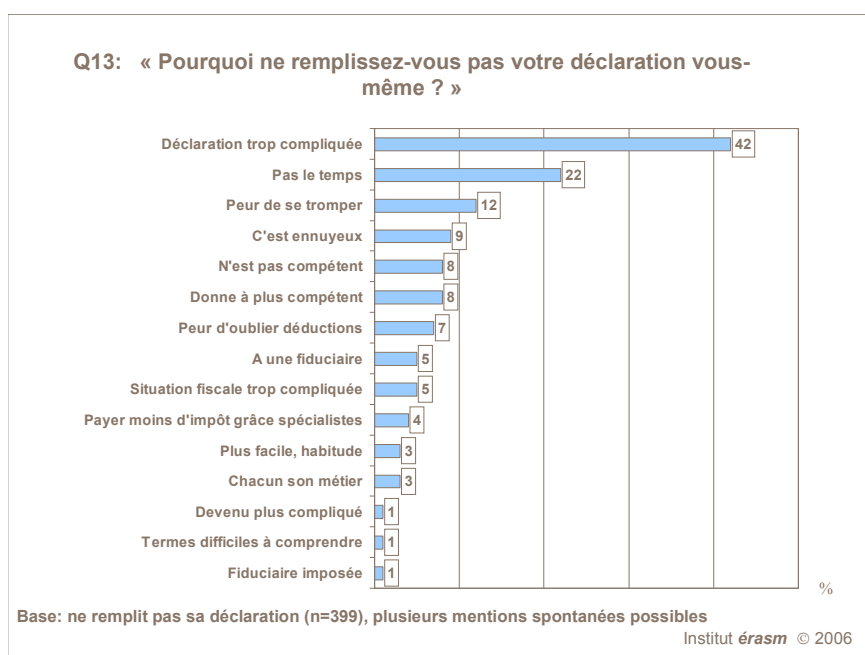
Par ailleurs, le fait de mandater quelqu'un est fortement corrélé au niveau de formation. Les personnes n'ayant suivi que l'école obligatoire (n=32) sont 91% à recourir à une aide rémunérée alors que 65% des répondants au bénéfice d'une formation supérieure (n=326) mandatent un intervenant externe.

En ayant demandé aux indépendants qui ont déclaré ne pas remplir eux-mêmes leur déclaration s'il leur était arrivé de le faire par le passé (Q12), nous constatons que la majorité des répondants, soit 61%, n'a jamais rempli la déclaration seule. Parmi les personnes qui recourent à un mandataire (n=399), 22% ont précisé avoir rempli leur déclaration eux-mêmes par le passé.

Quelles sont les **raisons** mentionnées par les indépendants qui ne remplissent pas eux-mêmes leur déclaration ?

La raison la plus souvent invoquée est la trop grande complexité de la déclaration (42% des mentions). C'est l'argument majoritaire pour tous les secteurs d'activités qui est plus fréquemment cité par les médecins (57%, n=37), les autres professions de la santé (53%, n=17) et le commerce de détail (67%, n=30).

Pour les professions de la construction, le manque de temps est l'explication la plus fréquente (43%, n=28). C'est un argument qui est aussi plus fortement cité par les avocats (46%, n=24) et d'une manière générale par les secteurs qui sont au bénéfice d'accords avec l'AFC (32%, n=164).



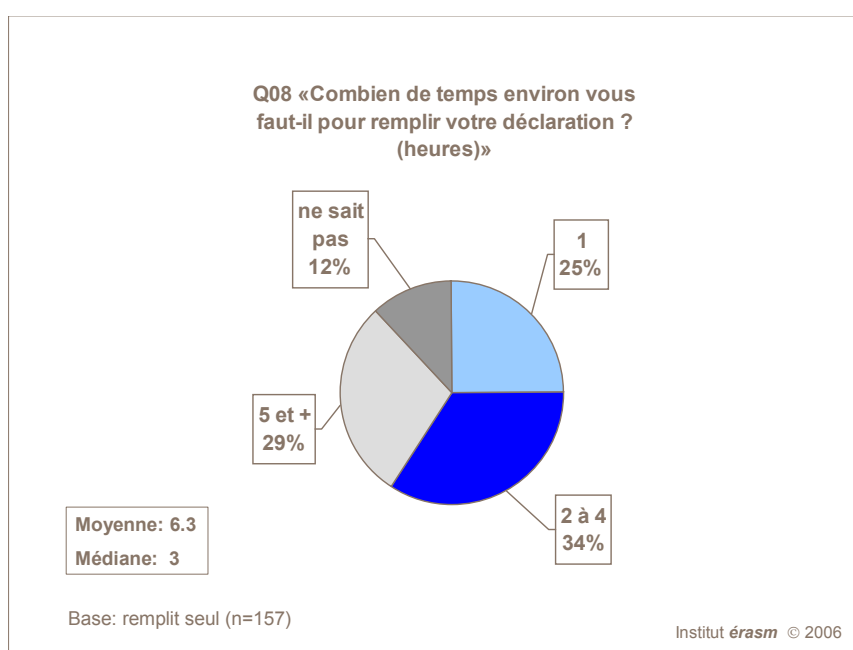
Les autres raisons évoquées sont la peur de se tromper, qui comprend également la peur d'être pénalisé, avec 12% des mentions, puis le caractère ennuyeux du remplissage de la déclaration (9%). La peur de se tromper est plus souvent citée par les personnes travaillant seules (n=180, 16%).

Les raisons liées à des questions de compétences, que ce soit un manque de compétences de la personne ou le fait de préférer mandater quelqu'un de plus compétent sont aussi mentionnées mais par un nombre plus réduit de contribuables (8%).

### 3.2.2. L'investissement nécessaire pour remplir la déclaration

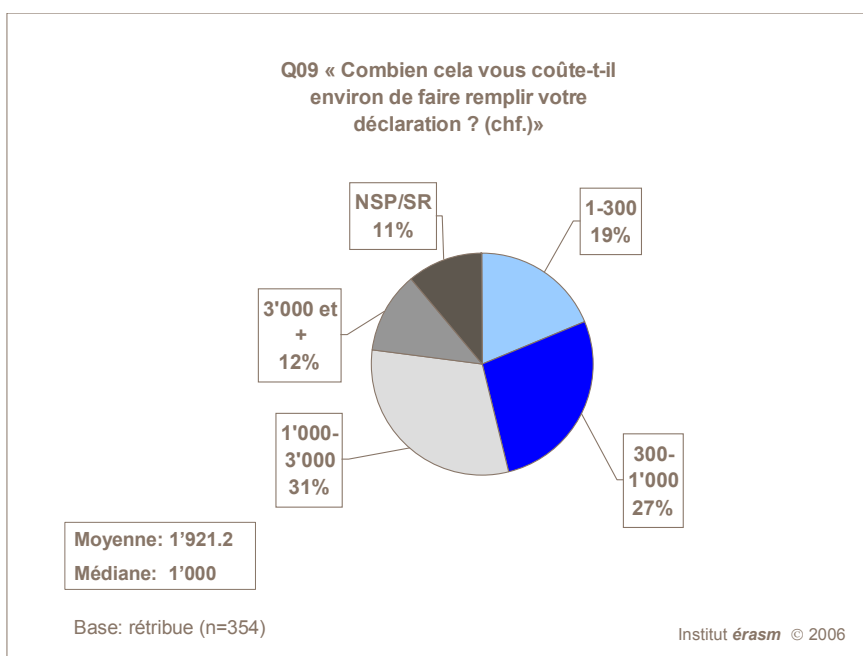
Le remplissage de la déclaration nécessite un **investissement en temps** pour ceux qui remplissent eux-mêmes leur déclaration ou **en argent** pour ceux qui recourent à un mandataire externe.

Un quart des personnes qui remplissent elles-mêmes leur déclaration y consacrent une heure et 29% 5 heures ou plus. Le **temps investit** est plus important pour les avocats et les sociétés de plusieurs employés (5 heures et plus cités respectivement par 54% des avocats et 48% des sociétés de plus de 5 employés). A l'opposé 56% des experts comptables (n=18) mettent une heure et moins pour remplir leur déclaration.



77% des personnes qui remplissent elles-mêmes leur déclaration jugent le temps qu'elles y consacrent supportable alors que 18% trouvent cet investissement en temps trop élevé. Cette appréciation est logiquement fonction du temps nécessaire à la tâche puisque 34% des répondants mobilisant plus de 4 heures jugent cet investissement en temps trop élevé.

Pour les indépendants qui recourent à un mandataire afin de remplir leur déclaration, nous constatons que 58% des indépendants rétribuent un **montant** qui se situe dans une fourchette allant de 300.- à 1000.-<sup>14</sup>. 19% payent un montant inférieur et 12% un montant supérieur.



La somme investie est proportionnelle à la taille de l'entreprise, en terme de nombre d'employés, mais également au revenu annuel de l'indépendant interrogé. Ainsi, 65% des indépendants travaillant seuls (n=160) dépensent moins de 1'000.- pour le remplissage de leur déclaration (contre 46% pour le total des indépendants) et 36% des revenus inférieurs à 80'000.- (n=103) payent moins de 300.- pour cette prestation.

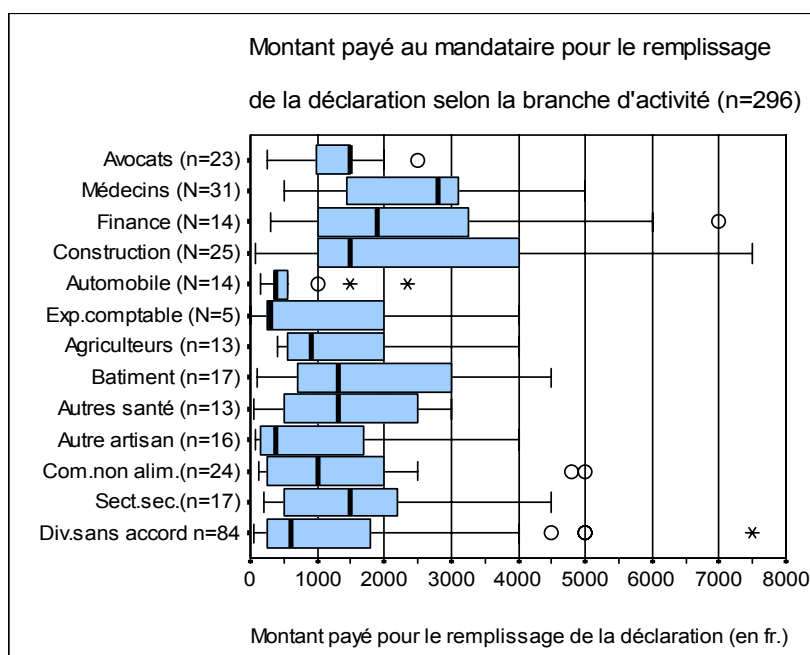
Le montant payé varie aussi en fonction des prestations du mandataire. Ainsi les contribuables dont le mandataire s'occupe également des aspects relatifs à la

<sup>14</sup> Montant moyen de 1932.- (montant médian de 1000.-).

comptabilité paient en moyenne un montant de 1000.- supérieur à celui dont le mandataire ne s'occupe que de la déclaration<sup>15</sup>.

25% des personnes rétribuant un mandataire pour remplir leur déclaration considèrent que le montant qu'ils payent est trop élevé alors que 60% jugent ce coût supportable (Q11). L'appréciation de la somme consacrée à la déclaration est ici aussi logiquement corrélée au montant lui-même. En effet, parmi les indépendants dépensant au moins 3'000.- pour faire remplir leur déclaration, 43% d'entre eux jugent cette somme trop élevée.

Comme le montre le graphique ci-après, la somme investie diffère passablement selon les secteurs d'activités. Ainsi le montant dépensé par les avocats est très homogène et se situe en dessous de 2'000.-. La situation est similaire pour les artisans et le commerce de détail. En revanche, les médecins, les professions de la construction et les professions de la finance et de l'assurance déclarent des montants qui varient fortement.



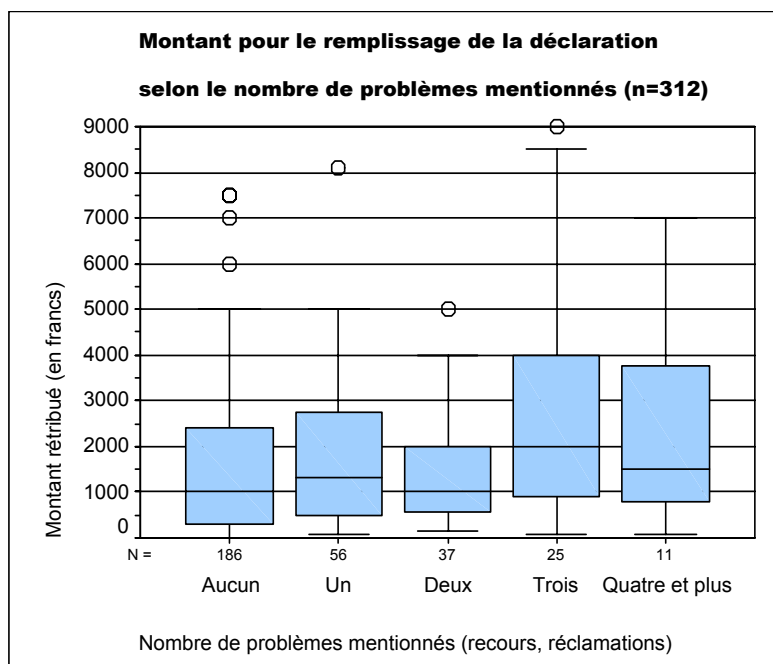
Enfin on peut noter que le montant déclaré par les répondants est plus élevé lorsque ceux-ci ont fait état de problèmes rencontrés avec l'AFC. Nous avons

<sup>15</sup> Uniquement la déclaration (n=102) : montant moyen de 1485.- et montant médian de 1000.-. Qui s'occupe également des aspects relatifs à la comptabilité (n=158) : montant moyen de 2819.- et montant médian de 2000.-.

effectivement construit un indice qui rend compte du nombre de problèmes mentionnés lors de l'entretien. Cet indice prend en compte :

- les contacts que le contribuable ou/et son mandataire ont eu avec l'AFC uniquement pour des raisons relevant de réclamations ou de recours (Q34 et Q42) ;
- les erreurs constatées en matière de déductions professionnelles (Q45) ;
- la contestation d'une décision de l'AFC (Q49).

Globalement le montant déclaré est significativement plus élevé pour les personnes qui ont fait état de ce type de problèmes : montant moyen de 2351.- versus 1627.- (montant médian respectivement de 1500.- versus 1000.-). Le tableau ci-dessous montre d'ailleurs que la variabilité des montants déclarés est plus élevée lorsque le nombre de problèmes mentionnés augmente.



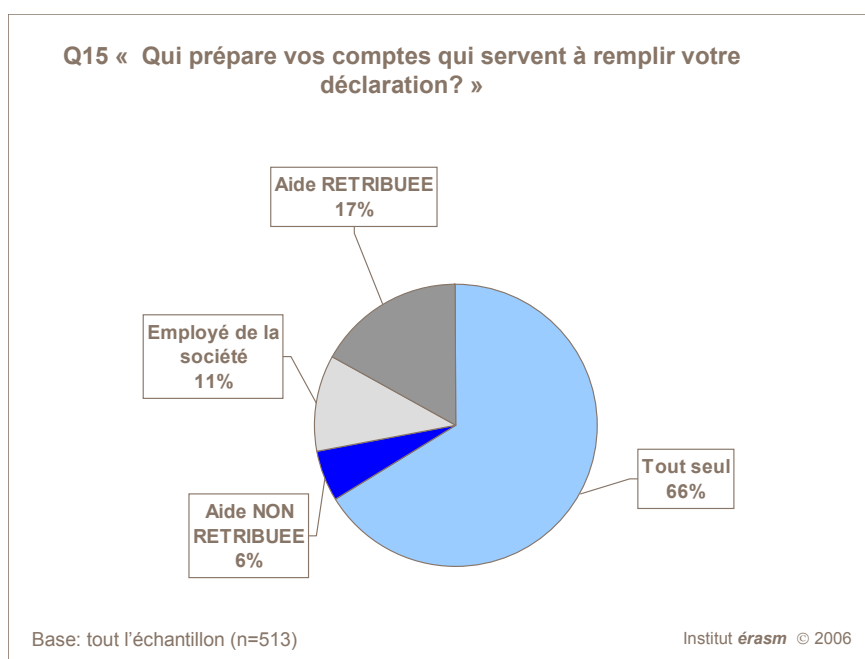
A noter que cette observation demeure quelle que soit l'étendue des prestations du mandataire (uniquement remplissage de la déclaration ou également traitement des aspects relatifs à la comptabilité)<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> Uniquement la déclaration : montant moyen de 1540.- pour les contribuables faisant état de problèmes vs. 1422.- pour les autres (n=102). Egalement la déclaration : montant moyen de 3531.- pour les contribuables faisant état de problèmes vs. 2359.- pour les autres (n=158).

### 3.3. MANIERE D'ETABLIR LES COMPTES SERVANT A LA DECLARATION

#### 3.3.1. Qui établit les comptes pour la déclaration

Alors que peu d'indépendants remplissent eux-mêmes leur déclaration, ils sont une majorité, soit 77%, à déclarer **préparer eux-mêmes les comptes** qui servent à remplir la déclaration (en incluant les comptes préparés par un employé de la société). Ce résultat tend à démontrer que les indépendants ont en majorité les ressources pour tenir leurs comptes commerciaux à jour au cours de l'année. Seuls, 17% rétribuent un intervenant externe pour cette prestation.



Cette question sur la préparation des comptes pour la déclaration est à mettre en relation avec les services de comptabilité pouvant être obtenus auprès du mandataire. En effet, 61% des indépendants qui font remplir leur déclaration par un mandataire et dont le montant payé pour le service est égal ou supérieur à 300 francs par année (n=260) déclarent que le mandataire se charge aussi des aspects relatifs à la comptabilité (opérations comptables spécifiquement destinées

à la déclaration) alors que 39% ne sous traitent que la déclaration stricto sensu (Q10)<sup>17</sup>.

Si l'on reporte le nombre de contribuables qui déclarent que leur mandataire se charge des aspects relatifs à la comptabilité (n=158) à l'ensemble de l'échantillon, on peut considérer que 30% des indépendants interrogés confient le traitement « fiscal » de leur comptabilité à une société spécialisée. Ce chiffre est ainsi plus élevé par rapport aux seuls 17% qui déclarent que leurs comptes sont préparés par un mandataire externe.

La majorité des répondants déclare qu'il est plutôt nécessaire d'avoir des **connaissances en comptabilité** pour pouvoir remplir correctement la déclaration d'impôt (70%, dont 35% de « tout à fait » et 35% de « un peu ») alors que 20% estiment que cela n'est pas vraiment, voire pas du tout nécessaire (8%). Notons qu'il n'y a pas, auprès des personnes interrogées, de relation entre l'appréciation portée sur la nécessité de connaissances comptables et le fait de préparer soi-même les comptes ou de recourir ou non à une société externe pour le remplissage de la déclaration. En revanche, les répondants n'ayant pas poursuivi de formation après l'école obligatoire sont plus nombreux à considérer que de telles connaissances sont nécessaires (88%, n=32).

En ce qui concerne les aides techniques pouvant être utiles pour la préparation des comptes (Q18), 31% des répondants utilisent un **logiciel de comptabilité** spécifique, autre qu'un tableur, pour établir leurs comptes et 66% n'en utilisent pas. L'utilisation d'un outil comptable est plus fréquente dans les sociétés où un employé s'occupe d'établir les comptes (61%, n=54) et auprès des personnes qui remplissent elles-mêmes leur déclaration (45%, n=114).

Il a également été demandé aux indépendants s'ils disposaient d'un **modèle** pour faire leurs comptes, tel que celui qui est notamment mis à disposition par l'AFC ou par les associations professionnelles (Q19). Au total, ce sont 28% des répondants qui déclarent utiliser un tel modèle. L'utilisation d'un modèle est plus répandue

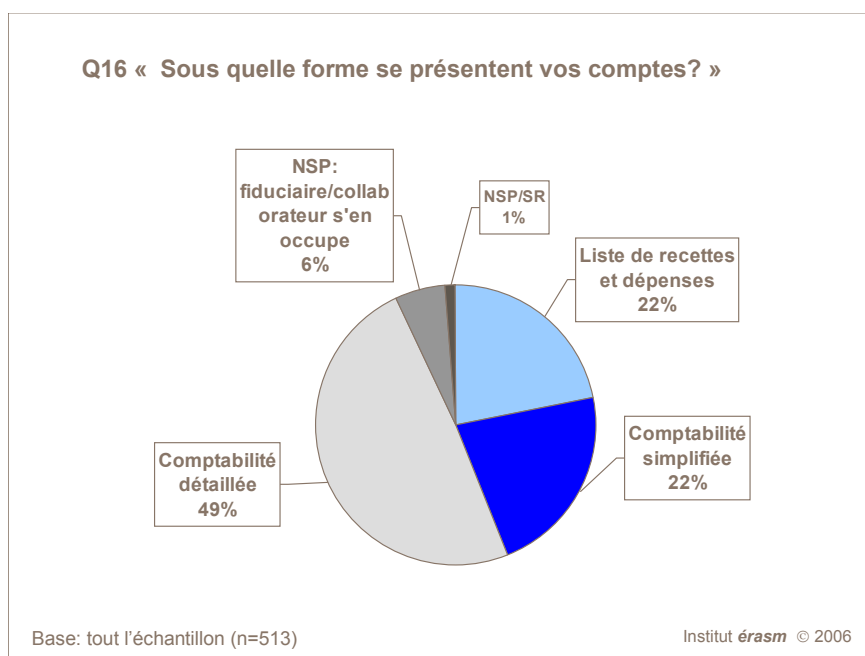
---

<sup>17</sup> Dans cette même perspective, il est aussi intéressant de nuancer quelque peu les différences en terme de coût économique pouvant être engendrées par le recours à un mandataire externe et décrites dans le point précédent. Ainsi, le montant payé diffère logiquement en fonction du service fourni puisque la somme moyenne payée par le contribuable qui ne fait remplir que sa déclaration d'impôt est de 1484.- contre 2818.- pour celui qui inclut sa comptabilité (médiane respectivement de 1000.- et 2000.-).

dans les sociétés employant 5 collaborateurs ou plus (37%, n=100) et auprès des indépendants remplissant eux-mêmes leur déclaration (41%, n=114). Seuls 21% des répondants n'utilisant pas de modèle ont déclaré qu'ils en auraient besoin pour faire leurs comptes (n=294).

### 3.3.2. Forme des comptes pour la déclaration

Concernant la **manière dont les comptes sont présentés**, on constate que la comptabilité détaillée est la pratique la plus répandue (49%). Les formes plus simples, comme la liste de recettes et dépenses ou une comptabilité simplifiée sont mentionnées dans une égale mesure par les indépendants (22%).

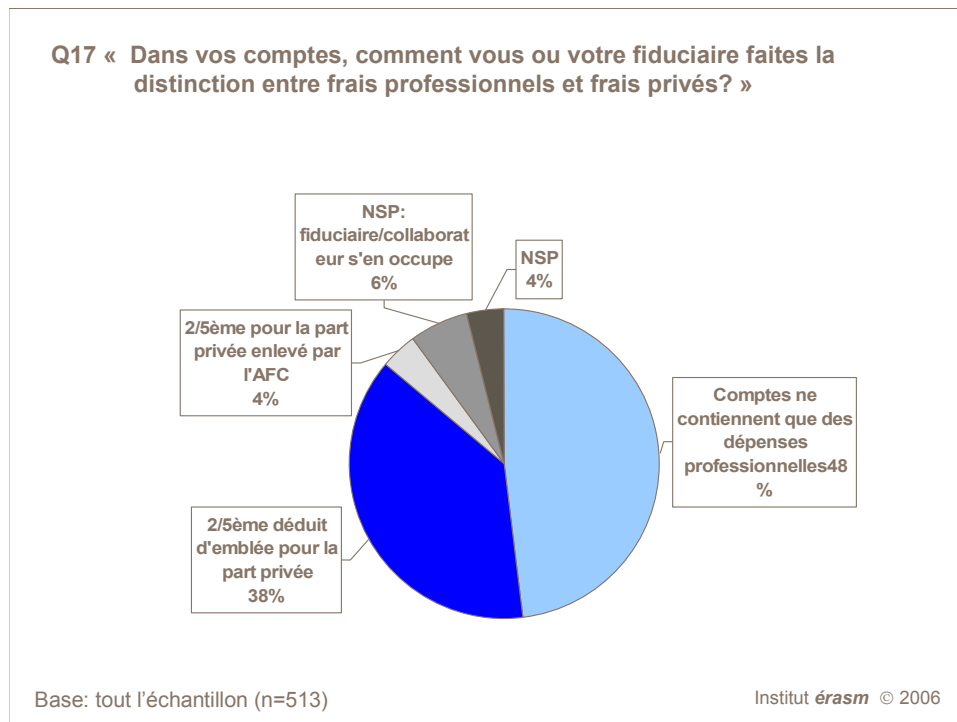


Les différentes présentations sont liées à l'ampleur de l'activité des indépendants : la comptabilité détaillée est plus fortement mentionnée par des répondants dont la société emploie 5 collaborateurs ou plus (73%, n=100) ou par ceux qui recourent à un mandataire externe. A l'opposé, les indépendants travaillant et remplissant eux-mêmes leur déclaration mentionnent plus fréquemment une forme plus simple de comptabilité.

La présentation des comptes implique de déterminer la manière dont sont distingués les frais professionnels et les frais privés dans la déclaration. 48% des



répondants ont déclaré que les comptes présentés, par eux-mêmes ou leur fiduciaire, ne comprennent que leurs frais professionnels (pas de dépenses privées) et 38% déclarent enlever d'emblée de leurs comptes 2/5<sup>ème</sup> des dépenses au titre de la part privée. Seuls 4% laissent le soin à l'administration fiscale de procéder à cette déduction.



La présentation de comptes qui ne contiennent que des frais professionnels est plus fréquemment mentionnée par les indépendants qui remplissent eux-mêmes leur déclaration (60%, n=114) et par les professions dont les accords avec l'AFC sont publics (~65% pour les médecins et avocats). En revanche, dans les secteurs au bénéfice d'accords non publiés - particulièrement dans l'agriculture et auprès des professions de la construction – c'est la présentation de comptes déduisant d'emblée 2/5<sup>èmes</sup> des dépenses au titre de part privée qui est le plus souvent citée (51%, n=37).

Notons encore que les personnes recourant à un mandataire externe mentionnent plus fréquemment des comptes ou les 2/5<sup>ème</sup> sont enlevés d'emblée (42%) et que par ailleurs cette manière de distinguer les frais professionnels et les frais privés semble moins fréquemment associée à des problèmes rencontrés auprès de l'administration fiscale.

	Présentation des comptes qui ne contiennent que des frais professionnels	Présentation des comptes avec 2/5 <sup>ème</sup> enlevés d'emblée	Sign.
<b>Décision contestée auprès de l'AFC (Q49)</b>			0.02
- Oui	33%	28%	
- Non	67%	73%	
<b>A constaté des erreurs de la part de l'AFC (Q45)</b>			0.02
- Oui	31%	23%	
- Non	69%	78%	
<b>Problèmes avec l'AFC (Indice)</b>			0.02
- Oui	47%	40%	
- Non	53%	60%	

### 3.4. LES CONTACTS AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE

#### 3.4.1. Contacts auprès de l'AFC

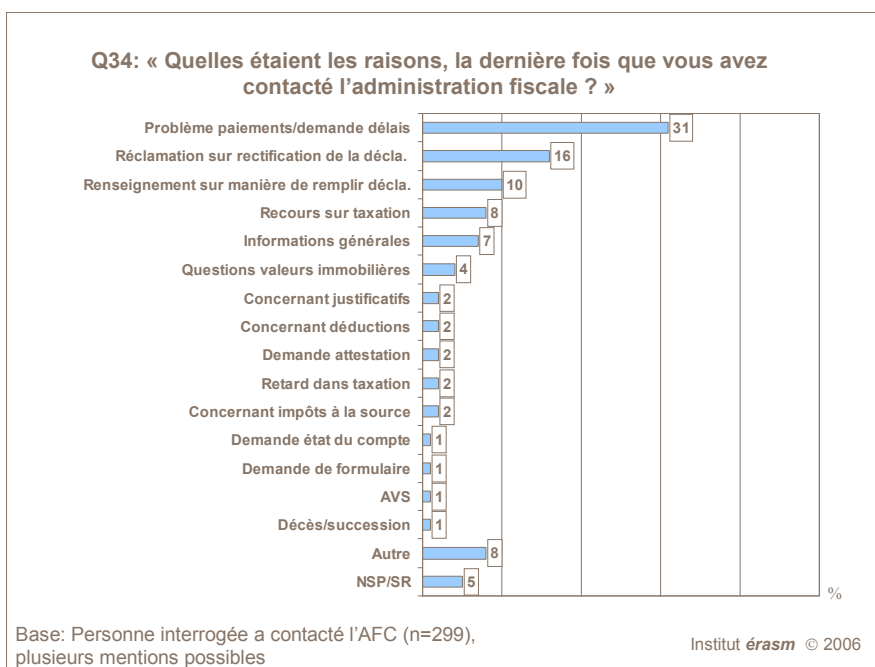
##### Types et raisons des contacts

Pendant les 3 dernières années, 58% des indépendants interrogés ont déclaré avoir contacté eux-mêmes l'administration fiscale (Q33). Les contacts à l'initiative du contribuable sont plus fréquents parmi les personnes qui remplissent elles-mêmes leur déclaration (72%, n=114) ou celles qui ont une activité d'indépendant depuis moins de 6 ans (69%, n=94). Les experts comptables sont aussi la profession qui a plus fréquemment mentionné le contact personnalisé (78%, n=23). Les personnes qui n'ont pas eu de contacts personnels avec l'administration fiscale sont plus nombreuses parmi les métiers du bâtiment (57%, n=21) ou parmi les commerçants non alimentaires (49%, n=37).

Parmi les indépendants rétribuant un mandataire pour remplir leur déclaration (n=354), 58% affirment que ce dernier a contacté l'administration fiscale au moins une fois au cours des 3 dernières années (Q41). Si l'on combine les diverses manières dont les répondants ont déclaré avoir pris contact avec l'AFC, on obtient le tableau suivant qui indique que 76% des répondants ont pris contact avec l'AFC soit personnellement, soit via leur mandataire.

Type de contact avec l'AFC	N	%
Contact à l'initiative du contribuable uniquement	184	36
Contact à l'initiative du contribuable et via le mandataire	115	22
Contact via le mandataire uniquement	91	18
Aucun contact ni via le contribuable, ni via le mandataire	74	14
Ne sait pas	49	10
<b>Total</b>	<b>513</b>	<b>100</b>

Globalement, la raison la plus souvent mentionnée pour les contacts initiés par le contribuable concerne des problèmes de paiement et la demande de délais, qui peut aussi concerner la demande d'acomptes provisionnels ou de bordereaux.



La deuxième raison la plus souvent citée concerne des réclamations quant à une correction effectuée sur la déclaration fiscale (16%). On trouve ensuite des demandes de renseignement concernant la manière de remplir la déclaration (10%), les recours sur la taxation (8%), puis des demandes d'information générales (7%). Les demandes de renseignements généraux ou relatives à la manière de remplir la déclaration sont plus souvent mentionnées par les personnes remplissant elles-mêmes leur déclaration (17%, n=82).

Les contribuables faisant remplir leur déclaration par un mandataire ont aussi mentionné les raisons pour lesquelles leur mandataire a pu contacté l'AFC (n=206). Les raisons mentionnées sont très similaires : problèmes de paiements et demandes de délais (23% des cas), réclamations suite à une correction de la déclaration fiscale (17%), recours sur la taxation (9%), demandes de renseignement sur la manière de remplir la déclaration (7%) et demandes d'informations générales (6%).

## Types de démarches lors des contacts à l'initiative des contribuables et appréciation des réponses reçues

Les répondants qui ont pris eux-mêmes contact avec l'AFC (n=299) ont utilisé différents moyens ou démarches pour avoir les informations nécessaires et faire aboutir leur demande :

- 74% ont contacté l'AFC par téléphone (Q36). 23% des personnes ont effectué un seul **téléphone**, 29% ont effectué 2 à 3 appels téléphoniques et 16% ont fait 4 appels téléphoniques et plus ;
- 50% des indépendants ont utilisé le **fax/lettres ou le message électronique** (Q37). 20% ont uniquement fait une démarche de ce type et 20% ont envoyé entre 2 et 3 fax/lettres ou mails. Ils ne sont que 8% à avoir dû envoyer 4 lettres/fax ou messages électroniques ou plus pour faire aboutir leur demande ;
- 36% des personnes ayant contacté l'AFC se sont rendues directement au **guichet** (Q38). 21% ont effectué une visite, 12% entre 2 et 5 visites et seul 1% a effectué 6 visites et plus.

Globalement, une majorité d'indépendants qui ont eu un contact eux-mêmes avec l'AFC, soit 77% pour n=299, considèrent que la **clarté des réponses** qu'ils ont reçue ou qui leur ont été donnée lors du dernier contact avec l'AFC est plutôt bonne (39% de « très bonne » et 39% de « plutôt bonne »). Seuls 13% la jugent plutôt mauvaise, et 6% très mauvaise (Q35) mais aucune caractéristique particulière n'est associée à ces opinions.

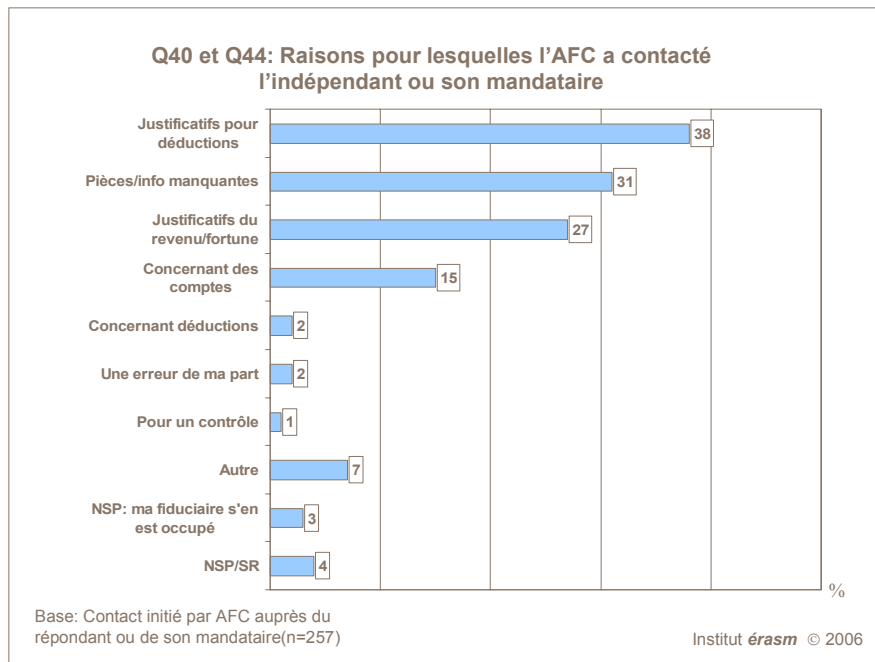
### 3.4.2. Contacts initiés par l'AFC

46% des indépendants interrogés déclarent que l'AFC a pris contact avec eux-mêmes ou avec le mandataire qui se charge de remplir leur déclaration fiscale (Q39). 49% n'ont pas été contactés par l'administration fiscale et 4% n'ont pu répondre à la question. Les contribuables travaillant seuls (41%, n=250) et les indépendants au revenu inférieur à 80'000 chf (34%, n=148) déclarent moins souvent qu'eux-mêmes ou leur mandataire ont été contactés par l'AFC. On ne

constate pas de contacts plus marqués de la part de l'AFC selon la manière dont l'indépendant remplit sa déclaration. Les indépendants qui présentent une comptabilité détaillées citent plus fréquemment des contacts initiés par l'AFC que ceux qui présentent une liste de recettes/dépenses (respectivement 55% vs. 47%). En termes de secteurs d'activités, certaines professions bénéficiant d'accords ont plus fréquemment fait état d'un contact avec l'AFC. Il s'agit des experts comptables (74%, n=23), des avocats (65%, n=24), des professions de la construction (60%, n=35) et des agriculteurs (57%, n=14). Parmi les branches ne bénéficiant pas d'accords, les autres professions de la santé ont cité plus fréquemment des contacts initiés par l'AFC (58%, n=24).

En prenant pour base les indépendants qui recourent à un mandataire pour le remplissage de leur déclaration (n=354), 26% d'entre eux déclarent que l'administration fiscale a contacté leur mandataire au moins une fois au cours des 3 dernières années (Q43). Les contribuables travaillant seuls et ceux aux revenus les plus modestes ont plus rarement affirmé que leur mandataire avait été contacté par l'AFC (resp. 21% pour n=160 et 17% pour n=103).

Dans la grande majorité des cas, la prise de contact de l'administration, qu'elle soit effectuée auprès de l'indépendant ou de son mandataire, est motivée par des demandes de pièces ou de justificatifs. Il s'agit de justificatifs concernant des déductions dans 38% des cas, de pièces ou informations manquantes (31%) ou de justificatifs du revenu/de la fortune (27%).



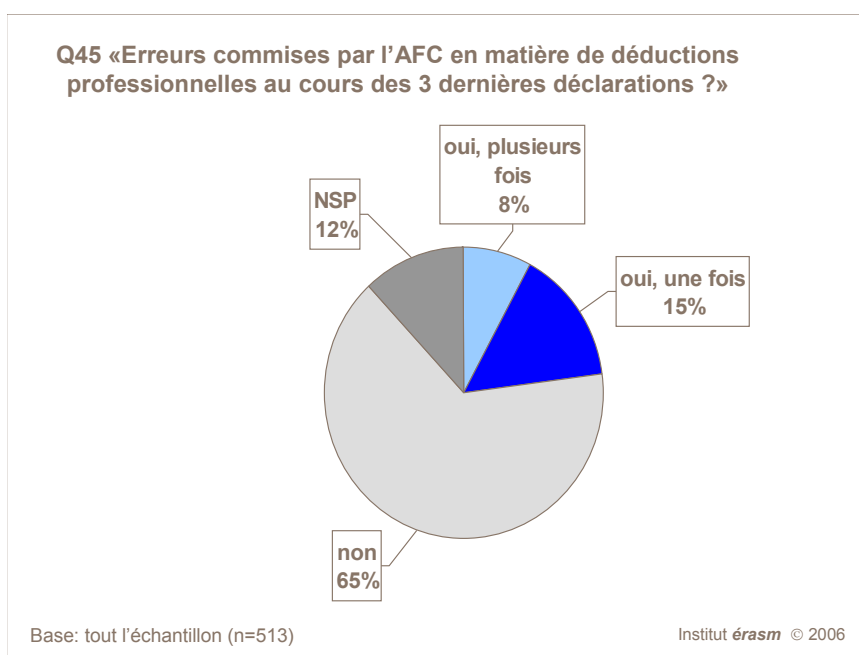
14% des demandes concernent des questions liées aux comptes et à la comptabilité de l'indépendant. Cette demande de l'AFC est plus souvent mentionnée par les personnes remplissant elles-mêmes leur déclaration (23%, n=102).

Les demandes de justificatifs pour déductions sont plus fréquemment citées par des répondants qui présentent leurs comptes sous forme d'une comptabilité simple ou détaillée (respectivement 44% (n=55) et 40% (n=138) vs. 26% (n=53) pour ceux qui présentent une liste de recettes/dépenses). Les médecins, et dans une moindre mesure les professions de la construction, sont les professions qui citent le plus fréquemment des demandes de l'AFC en relation avec des justificatifs pour déductions (respectivement 79% pour n=19 et 48% pour n=21).

### 3.5. PROBLEMES RENCONTRES ET RECLAMATIONS

#### 3.5.1. Erreurs commises par l'AFC en matière de déductions professionnelles

23% des indépendants interrogés déclarent qu'il est déjà arrivé que l'administration fiscale ait commis des erreurs en matière de déductions professionnelles dans la taxation de leur revenu d'indépendant<sup>18</sup>.



Les indépendants qui relèvent des erreurs de l'AFC sont plus souvent dans des sociétés de plusieurs collaborateurs et exercent dans des branches d'activités au bénéfice d'accords publiés (médecins et avocats). Les professions de la construction (n=35) et les experts comptables (n=23), qui bénéficient d'accords non publiés, sont aussi plus nombreux à avoir constaté des erreurs (respectivement 29% pour n=35 et 30% pour n=23).

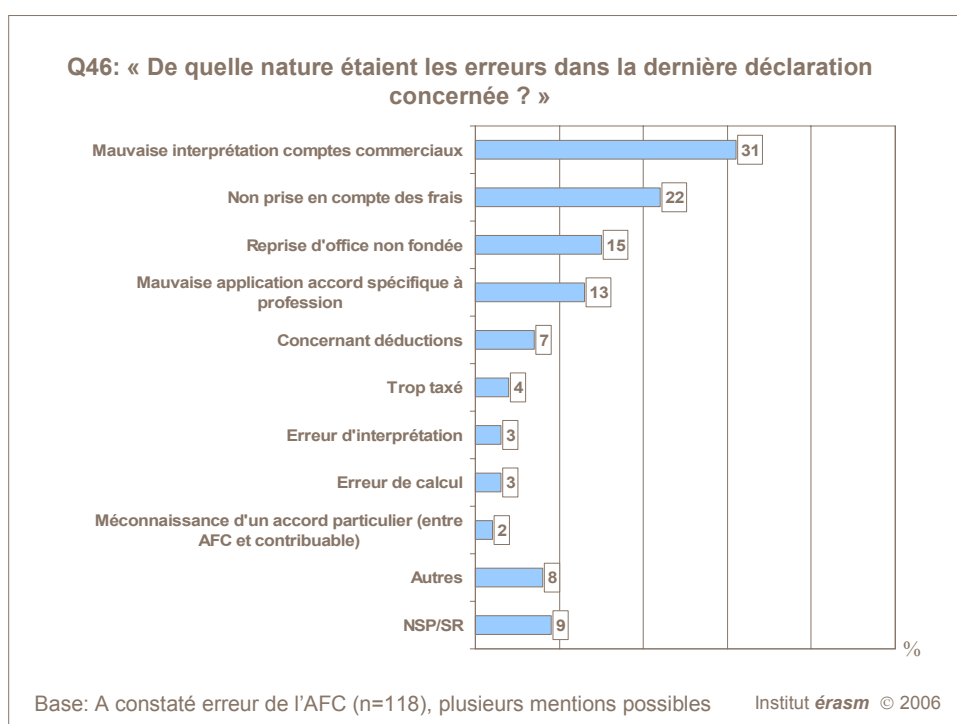
En revanche, on constate que les répondants qui ne font part d'aucune erreur constatée sont plus nombreux parmi ceux qui préparent leurs comptes eux-mêmes (n=337) et qui travaillent seuls (n=250) avec respectivement 69% et 72%.

<sup>18</sup> Sur la base des trois dernières déclarations.



Pour relativiser ces différences, on peut penser que la faculté ou la possibilité de déceler des erreurs est facilitée par des connaissances spécifiques (juridiques ou comptables) et par une certaine pratique ou « expérience » de ce devoir fiscal (le remplissage de la déclaration). Il n'est donc pas étonnant que les personnes recourant à un mandataire externe ou des professions comme les experts comptables ou les avocats soient plus à même de repérer des erreurs de l'AFC ou de remettre en cause certaines pratiques de l'administration fiscale. A l'inverse, et sans préjuger de la qualité du travail fourni par l'AFC, les personnes remplissant elles-mêmes leur déclaration ou certaines professions fortement éloignées de connaissances appropriées (comptabilité, fiscalité) sont moins à même de pouvoir déceler si des erreurs ont été commises.

Une mauvaise interprétation des comptes commerciaux est la raison la plus souvent mentionnée par les personnes qui ont déclaré avoir constaté une erreur dans leur déclaration.



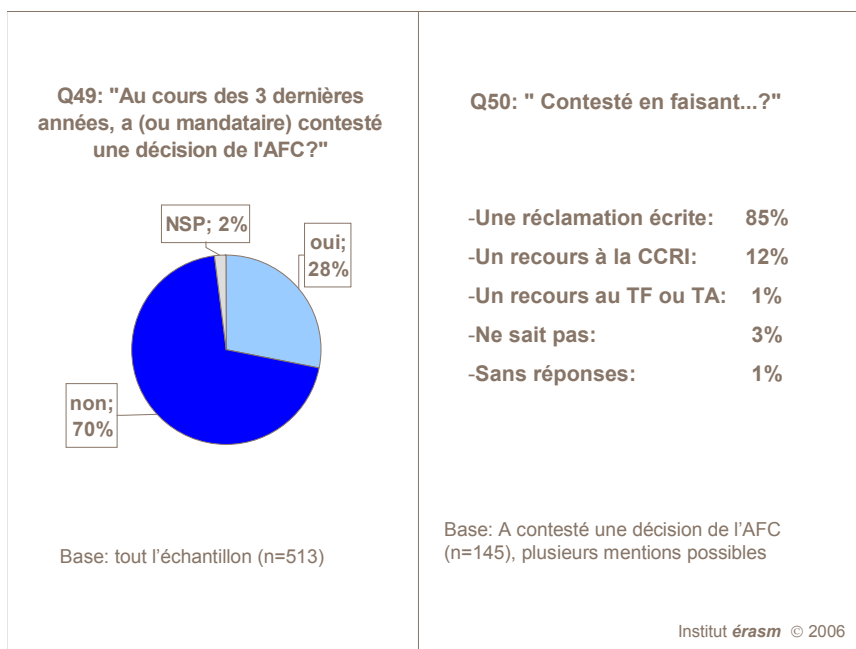
Les autres raisons des erreurs constatées concernent la non prise en compte des frais effectifs (22%), une reprise d'office non fondée (15%), et une mauvaise ou non-application d'un accord spécifique à un secteur d'activités (13%). Les autres types d'erreurs sont plus rarement cités. Globalement 45% des erreurs constatées sont spécifiquement et clairement liées aux déductions professionnelles.

47% des indépendants qui ont relevé des erreurs de l'AFC considèrent ces erreurs comme plutôt graves (11% pour « très grave » et 37% « grave »). Pour une autre moitié de répondants, ces erreurs sont peu ou pas graves (respectivement 31% et 20%).

En outre, 88% des indépendants estiment que la ou les erreur(s) constatées étai(en)t en leur défaveur contre 8% qui pensaient que l'erreur de l'AFC était en leur faveur (Q48).

### 3.5.2. Contestation d'une décision de l'administration fiscale en général

28% des répondants ont déjà contesté une décision de l'administration fiscale au cours des 3 dernières années. Ce résultat est fortement lié aux erreurs de l'AFC puisque parmi les 118 indépendants ayant constaté une ou plusieurs erreurs au cours des 3 dernières années, 70% d'entre eux ont également contesté une décision de l'AFC.



Le profil des indépendants ayant contesté une décision de l'AFC est assez similaire à celui de ceux ayant constaté des erreurs. Dans les secteurs au bénéfice d'accords publiés (n=77), ils sont 43% à avoir contesté une décision au cours des

trois dernières années. Les avocats (57%, n=37) et les professions de la construction (51%, n=35) sont les catégories d'indépendants ayant le plus fréquemment contesté une décision de l'administration fiscale. Cette proportion est aussi plus importante parmi les indépendants qui ont effectué des études supérieures (33%, n=326) ou dont le revenu annuel dépasse 140'000.- (39%, n=145).

Dans la plupart des cas, la décision a été contestée par une réclamation écrite (85%). Les recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière d'impôts (CCRI) et surtout auprès du Tribunal Administratif (TA) ou du Tribunal Fédéral (TF) sont nettement plus rares (12% pour la CCRI et 1% pour le TA ou TF). En ce qui concerne le nombre de réclamations (Q51), la majorité des répondants (62%) n'ont fait qu'une réclamation écrite alors que 33% en ont effectuée entre 2 et 9. Seule une personne (1%) déclare avoir effectué 10 réclamations ou plus.

Le tableau ci-dessous met en relation les manières dont les décisions de l'AFC ont été contestées avec la nature des erreurs de l'AFC constatées par le répondant. On ne peut faire qu'un lien indirect entre la nature de ces erreurs et les démarches de contestation entreprises mais on peut cependant constater que le nombre de contestations est toujours relativement élevé par rapport aux différentes erreurs mentionnées.

<b>Nature des erreurs mentionnées</b>	<b>Réclamation écrite (n=123)</b>	<b>Recours à la CCRI (n=18)</b>	<b>Recours auprès du TA ou du TF (n=2)</b>
- Reprise d'office non fondée (n=18)	10	2	-
- Mauvaise interprétation des comptes commerciaux (n=36)	24	3	-
- Non-application ou mauvaise application d'un accord (n=15)	9	3	1
- Non prise en compte des frais effectifs (n=26)	17	2	1
- Méconnaissance d'un accord particulier concernant le répondant (n=2)	2	1	-
- Déductions (n=8)	6	-	-
- Autres	-	3	-

Enfin une question consistait à savoir si le coût ou le temps nécessaire pour ce type de démarches pouvait être un frein à leur mise en œuvre. En ce qui concerne les réclamations écrites, seuls 38% des répondants ayant constaté une erreur de l'AFC ont renoncé à une telle démarche en raison de son coût ou du temps nécessaire (Q54). Ce taux, qui ne concerne ici que le coût d'une telle démarche,

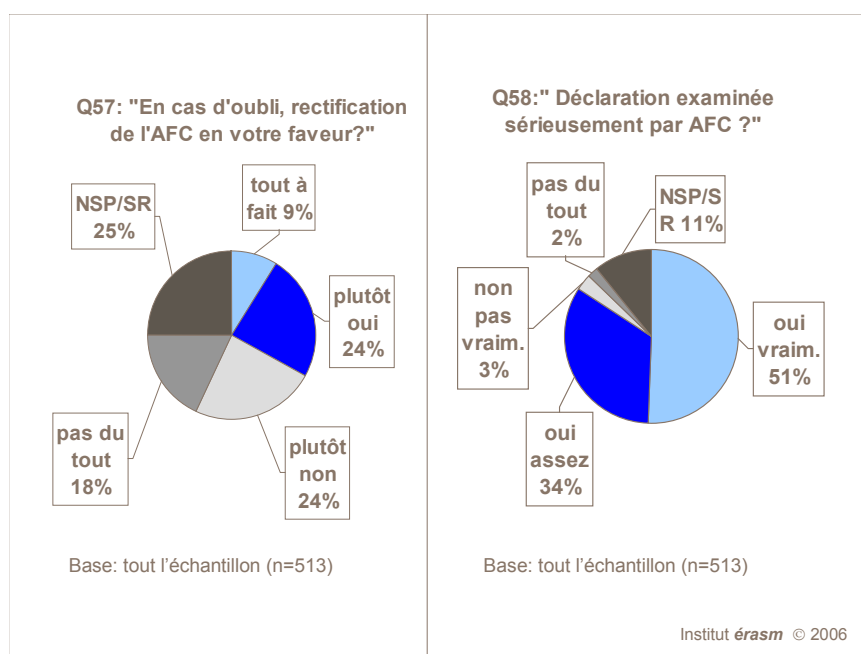
est de 24% pour les recours auprès de la CCRI (Q55) et de 19% pour les recours auprès du TA ou du TF (Q56).

### 3.6. PERCEPTION DU TRAVAIL DE L'AFC

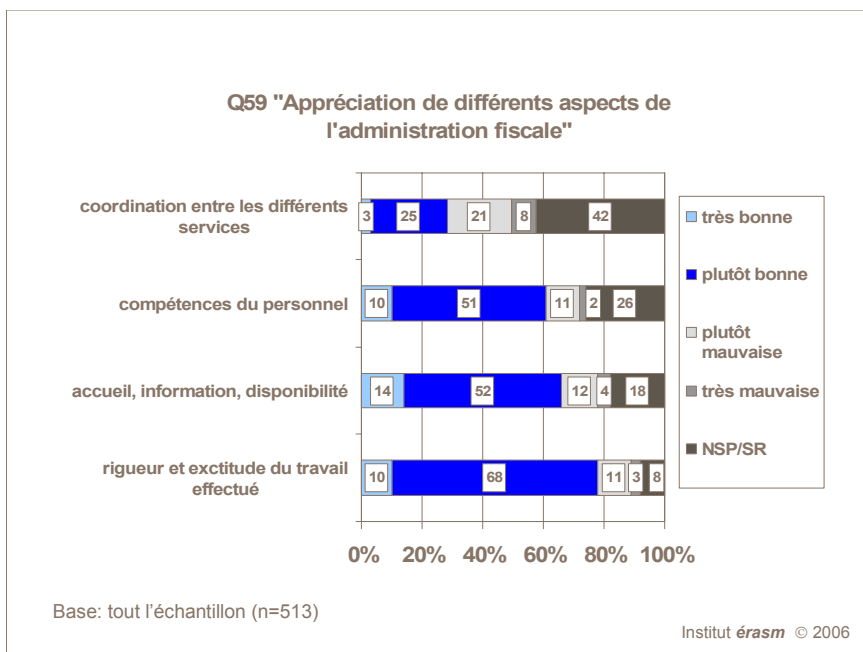
#### 3.6.1. Appréciation du travail de l'administration fiscale

D'une manière générale, les répondants sont plutôt sceptiques quant à la volonté qu'aurait l'administration fiscale de rectifier d'éventuels oublis, par exemple de déductions autorisées, en leur faveur. 42% des répondants sont plutôt d'avis que l'AFC ne rectifierait pas la déclaration en leur faveur. Les avocats et les experts comptables sont globalement plus convaincus que l'AFC rectifierait en leur faveur.

En ce qui concerne la manière dont est examinée la déclaration, le jugement porté est plus positif. Une majorité de répondants (85%) est d'accord avec l'affirmation selon laquelle leur déclaration est examinée assez sérieusement par l'administration fiscale.



De manière générale, la qualité du travail de l'administration fiscale est plutôt bien perçue. La rigueur, le service et la qualité du personnel sont évalués plutôt positivement avec des taux d'acceptation respectivement de 78%, 66% et 61%. Ces différentes appréciations ne sont cependant pas très enthousiastes puisque les avis se portent principalement sur le jugement « plutôt bon » que « très bon ».



Les répondants ont eu plus de difficultés à porter une appréciation sur l'aspect concernant la coordination entre les différents services. D'une part, les jugements portés sur cet aspect sont autant positifs que négatifs (28% vs 29%) et d'autre part, une forte proportion de répondants ne peut émettre une appréciation (40% de « ne sait pas »). Les personnes remplissant elles-mêmes leur déclaration, celles ayant relevé des problèmes avec l'AFC ou les experts comptables et les avocats se distinguent en étant plus nombreux à porter un avis sur cet aspect, avis qui est par ailleurs plus fortement négatif.

	Coordination de l'AFC perçue comme plutôt ou très mauvaise	Coordination de l'AFC perçue comme plutôt ou très bonne	NSP	n
<b>Manière de remplir la déclaration</b>				
- Seul	46%	25%	25%	114
- Mandataire	24%	28%	46%	354
<b>Experts comptables</b>	52%	22%	22%	23
<b>Avocats</b>	43%	22%	32%	23
<b>Problèmes avec l'AFC (Indice)</b>				
- Oui	43%	20%	38%	216
- Non	18%	35%	46%	297

A priori, les personnes qui sont moins confrontées à l'AFC (contacts, problèmes rencontrés) ou qui sont moins proches des problématiques fiscales sont moins à l'aise pour se prononcer sur cet aspect. A l'inverse, des professions ou des secteurs d'activités plus proches du domaine fiscal ou disposant d'une expérience plus étendue de la fiscalité (tant en termes de connaissances qu'en termes de contacts ou de problèmes rencontrés avec l'AFC) portent des jugements plus

mitigés voire négatifs sur ces aspects et plus particulièrement sur l'aspect de la coordination entre les services.

### **3.6.2. Contrôles fiscaux**

Seuls 3% des répondants interrogés ont déclaré avoir eu un contrôle fiscal durant ces trois dernières années (Q60)<sup>19</sup>.

Les 16 cas de contrôles fiscaux rapportés par les répondants se répartissent comme suit :

- un cas concernant le chiffre d'affaires et le revenu taxable ;
- 11 cas concernant des problèmes de forme (pièces justificatives, comptabilité, salaires) ;
- 3 cas liés à des frais de déplacement, de représentation ou à l'utilisation du véhicule ;
- 1 cas relevant d'une dénonciation.

Trois personnes ont déclaré avoir contesté les conclusions du contrôle fiscal en faisant une réclamation écrite et une personne a fait recours auprès de la CCRI (respectivement Q62 et Q63).

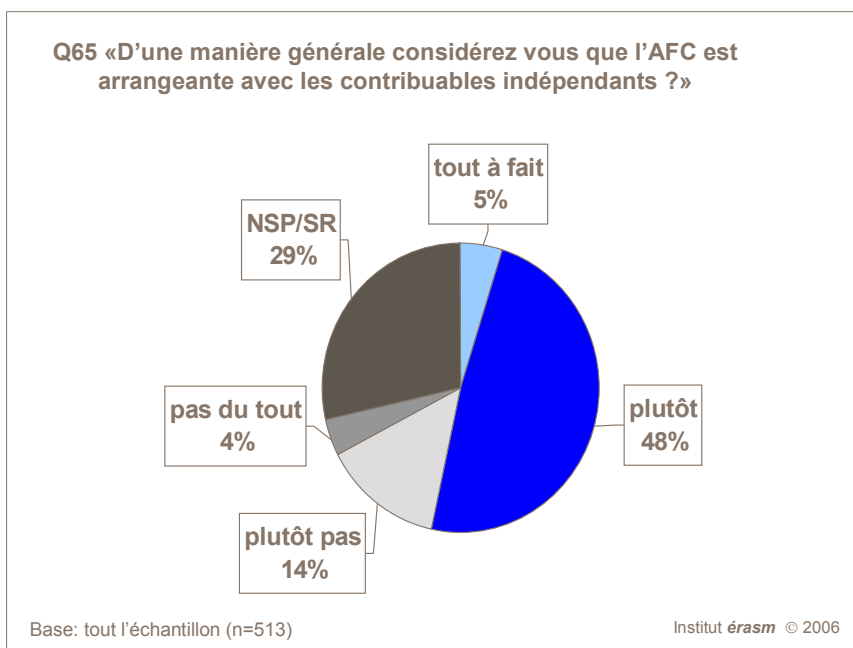
Dans huit cas de contrôle fiscal, le répondant déclare que le contrôle n'a pas eu de résultats en particulier (n=4) ou n'a pas donné lieu à des impôts supplémentaires (n=4). Dans deux cas, le contrôle a donné lieu à un redressement partiel par rapport aux résultats issus du contrôle. Deux des contrôles déclarés ont donné lieu à un redressement intégral et un même nombre d'affaires est encore en suspens. Ainsi, quatre contrôles fiscaux ont donné lieu à un redressement, qu'il soit intégral ou partiel.

---

<sup>19</sup> Ce taux de 3% a été obtenu après avoir exclu les réponses (ouvertes) qui faisaient une confusion entre le contrôle fiscal et des contrôles liés à la TVA ou à l'AVS.

### 3.6.3. Appréciation générale

De manière générale, une majorité de répondants interrogés lors du sondage sont plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'administration fiscale est arrangeante avec les contribuables indépendants (53%).



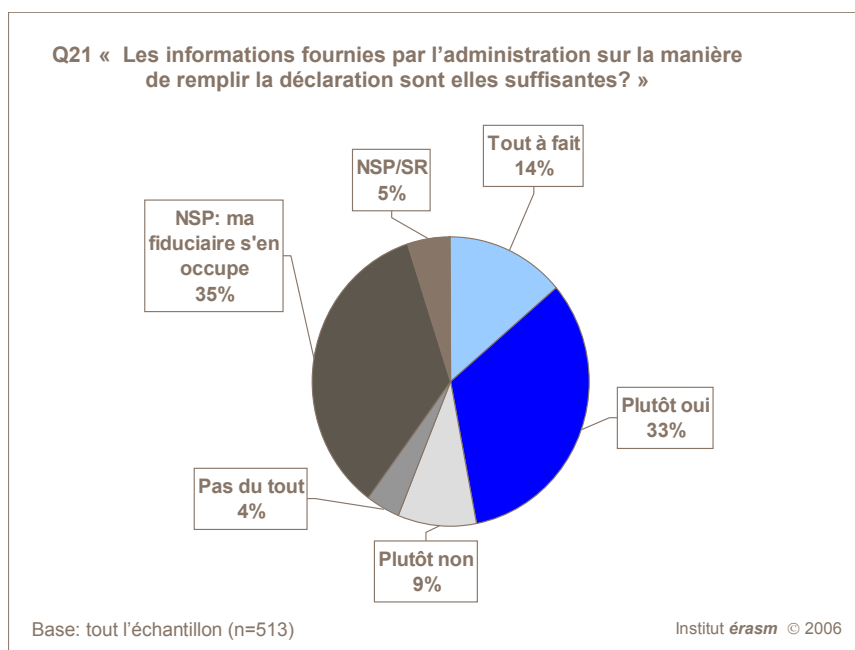
Les avis négatifs sur ce point concernent 18% des répondants alors que 29% n'apportent pas de réponse. Les avis négatifs sont plus prononcés parmi certaines professions au bénéfice d'accords comme le domaine de la finance et des assurances (40% d'avis négatifs, n=20) et les professions de la construction (31%, n=35).



### 3.7. LES INFORMATIONS NECESSAIRES POUR REMPLIR LA DECLARATION D'IMPOT

#### 3.7.1. Appréciation des informations générales fournies par l'AFC pour remplir la déclaration

47% des répondants jugent que l'information qui est fournie par l'AFC pour remplir leur déclaration d'impôt est tout à fait ou plutôt suffisante. 35% des répondants s'abstiennent de répondre en invoquant le fait que c'est plutôt leur fiduciaire qui pourrait porter une appréciation. Globalement, l'appréciation est donc plutôt positive puisque seuls 13% des indépendants interrogés jugent que les informations fournies ne sont plutôt pas suffisantes. On ne note pas de différence significative entre les avis des personnes remplissant elles-mêmes leur déclaration et celles recourant à un mandataire.



L'appréciation portée sur la **clarté des informations fournies** est similaire (Q22). 16% des répondants jugent cette information tout à fait claire et 33% plutôt claire. Comme 31% déclarent qu'ils ne savent pas puisque c'est leur mandataire qui s'en occupe, ils ne sont que 13% à donner un avis plutôt négatif (9% jugent que l'information n'est plutôt pas claire et 4% qu'elle n'est pas du tout claire).

Les résultats sont plus partagés lorsqu'on demande aux répondants de porter un jugement sur la **facilité à obtenir des informations auprès de l'AFC** lorsqu'ils ont besoin d'informations supplémentaires sur la manière de remplir la déclaration (Q23). En effet 25% des personnes interrogées estiment qu'il est plutôt facile d'obtenir l'information alors que 21% trouvent cela plutôt difficile. Là aussi 38% des répondants considèrent que la question relève plutôt de leur fiduciaire. L'appréciation ne varie pas en fonction des différentes manières de remplir la déclaration.

Les professions comme les avocats ou les experts comptables qui sont plus familières avec le domaine fiscal ou comptable, tant dans leur pratique quotidienne que par leur connaissance des lois, portent des appréciations plus satisfaites sur ces questions<sup>20</sup>. Cependant les experts comptables, qui se prononcent presque tous sur la question, se montrent les plus critiques sur la facilité à obtenir des informations auprès de l'AFC. En effet, 52% d'entre eux jugent que des informations supplémentaires sont plutôt difficiles à obtenir (n=23).

### **3.7.2. Les instructions complémentaires 2005 sur les frais professionnels**

Avec leur dernière déclaration, tous les indépendants ont reçu en 2006<sup>21</sup> des instructions complémentaires concernant les frais professionnels des indépendants. Il a ainsi été demandé à ces derniers s'ils avaient pris connaissance de ces instructions complémentaires 2005 (Q24). Seuls 22% des répondants disent avoir pris connaissance de ces informations, contre 76 % qui ne l'ont pas fait.

Les personnes remplissant elles-mêmes leur déclaration sont plus nombreuses à avoir pris connaissance de ces instructions complémentaires (40%, n=114) tout comme les experts comptables (70%, n=23).

La majorité des répondants qui ont consulté ces instructions complémentaires (Q25) les considèrent utiles (77%, n=111). Le même résultat est obtenu en ce qui

---

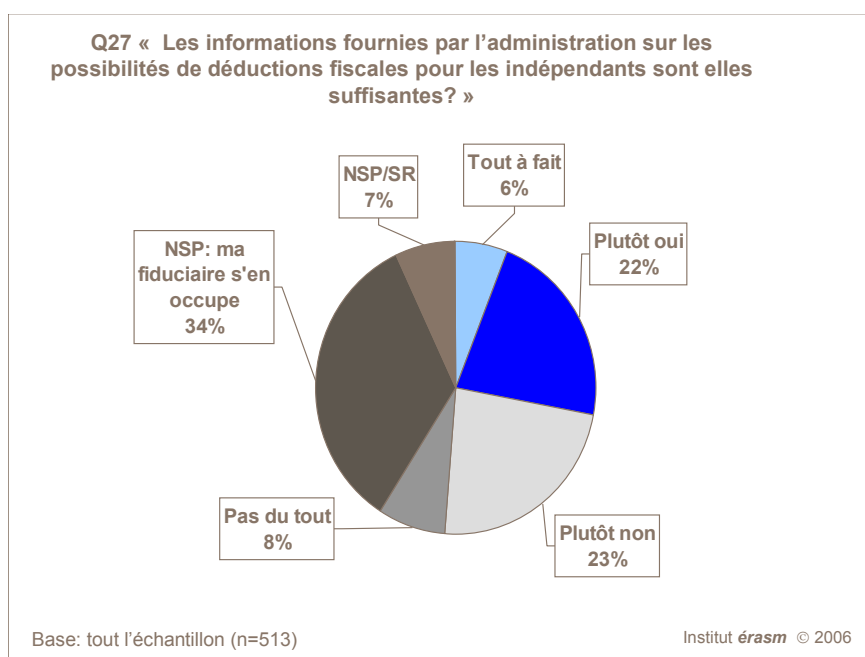
<sup>20</sup> Ces professions sont plus aptes à exprimer leurs avis sur l'ensemble des questions posées étant donné leur plus grande proximité avec la problématique abordée (contacts avec l'AFC, diversités des expériences, contacts avec la clientèle, etc.).

<sup>21</sup> Pour la première fois sous la forme d'une fiche en 2006.

concerne les appréciations portées sur la clarté des instructions complémentaires (Q26).

### 3.7.3. L'information concernant les possibilités de déductions professionnelles pour les indépendants

Si les informations fournies par l'AFC sur la manière de remplir la déclaration d'impôt ont été jugées plutôt suffisantes (cf.3.4), le jugement porté sur les informations relatives aux possibilités de déductions fiscales pour les indépendants est nettement plus contrasté. En effet, autant de répondants jugent les informations fournies par l'AFC plutôt **suffisantes** (29%) ou plutôt insuffisantes (31%). Les professions de la santé ne bénéficiant pas d'accords sont les plus critiques sur ce point puisque 50% jugent les informations fournies comme insuffisantes (n=24).



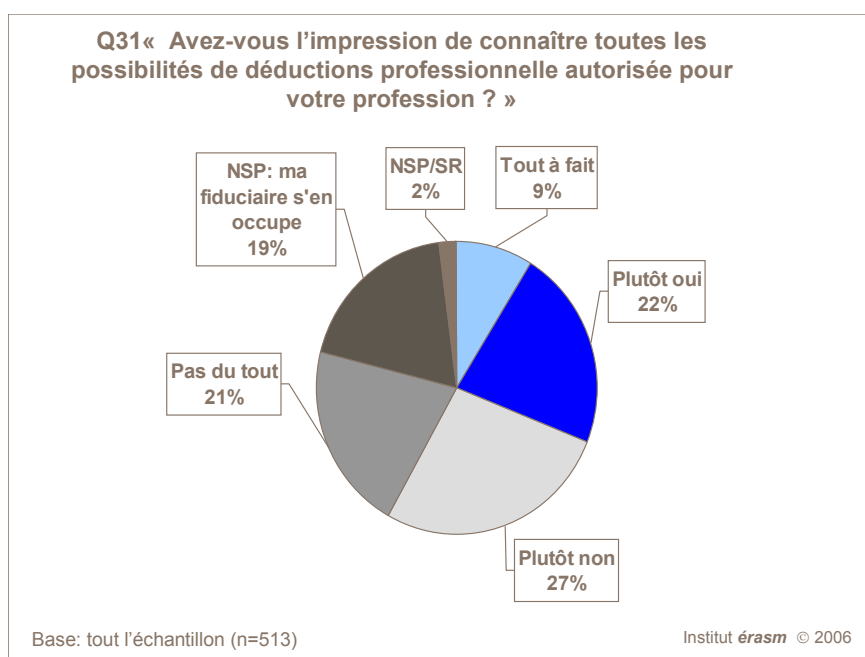
L'appréciation portée sur la **clarté des informations fournies** par l'administration fiscale sur les possibilités de déductions fiscales pour les indépendants est tout aussi partagée (Q28). En effet, 33% des répondants jugent les informations concernant les déductions tout à fait claires ou plutôt claires (respectivement 9% et 24%) alors que pour 28% des répondants elles ne le sont plutôt pas, voire pas du tout (respectivement 21% et 7%). Comme précédemment, 32% ne se prononcent pas sur la question arguant que c'est leur mandataire qui s'occupe de leur

déclaration. En tenant uniquement compte des avis exprimés, nous ne notons pas de réels clivages sur cette appréciation.

Les résultats demeurent tout aussi partagés lorsqu'on demande aux répondants de porter un jugement sur la **facilité à obtenir de telles informations** (Q29). En effet 23% des personnes interrogées estiment qu'il est plutôt facile d'obtenir l'information auprès de l'AFC alors que 20% trouvent cela plutôt difficile. Là aussi 39% des répondants considèrent que la question relève plutôt de leur fiduciaire. Aucune caractéristique ne distingue les différents avis exprimés.

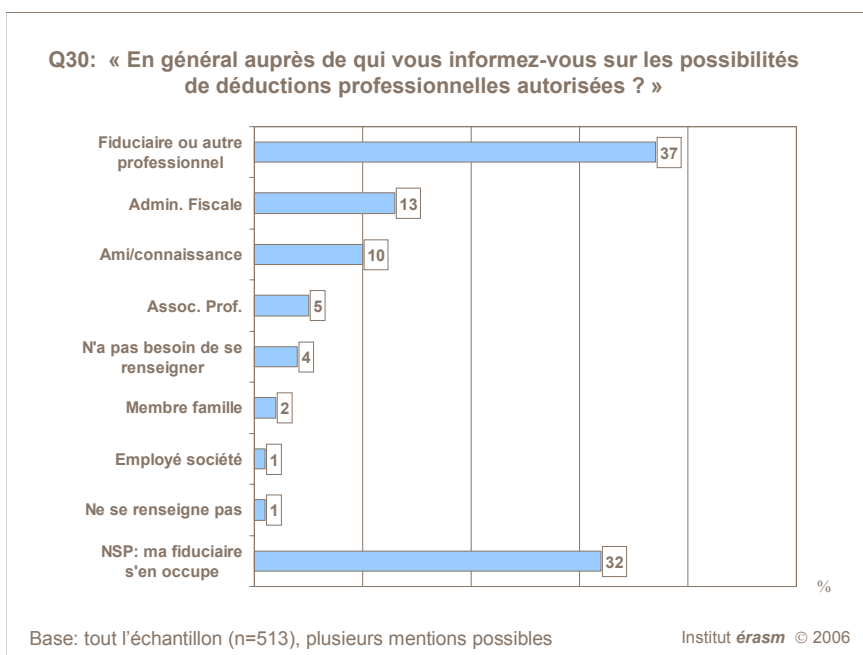
Il faut noter que les personnes qui remplissent elles-mêmes leur déclaration sont d'une part plus nombreuses à émettre une opinion sur ces questions et portent une appréciation nettement plus positive sur l'ensemble de ces points : 53% jugent les informations fournies plutôt suffisantes, 59% les jugent plutôt claires et 67% estiment qu'il est plutôt facile d'obtenir des informations supplémentaires auprès de l'AFC.

En plus de l'appréciation portée sur la disponibilité des informations concernant les déductions, il a été demandé aux indépendants s'ils avaient le **sentiment de connaître toutes les possibilités de déductions pouvant s'appliquer à leur profession**. Le graphique ci-après fait état du sentiment d'un certain déficit d'information. En effet, près de la moitié des répondants (48%) estiment ne pas connaître toutes les déductions autorisées.



Certaines professions bénéficiant d'accords, comme les avocats ou les experts comptables, sont plus nombreux à déclarer connaître toutes les possibilités de déduction professionnelles (respectivement 52% et 65%). A l'opposé, des secteurs ne bénéficiant pas d'accords comme les métiers du bâtiment ou des autres professions de la santé mentionnent plus fréquemment ne pas connaître toutes les possibilités de déduction autorisées (respectivement 48% et 66%). A noter que les personnes remplissant elles-mêmes leur déclaration et qui s'expriment quasiment toutes sur la question ont un avis contrasté : 48% ont plutôt l'impression de connaître l'ensemble des déductions contre 47% qui ont plutôt l'impression de ne pas les connaître.

Ce sentiment mitigé porté sur l'information disponible conduit à nous interroger sur la manière dont les indépendants recherchent des informations **sur les possibilités de déductions professionnelles autorisées**. La source d'information la plus fréquemment mentionnée est la fiduciaire (autres professionnels des domaines de la comptabilité et de la fiscalité inclus). Les autres sources d'information citées de manière consistante sont l'administration fiscale, les collègues ou connaissances et les associations professionnelles.

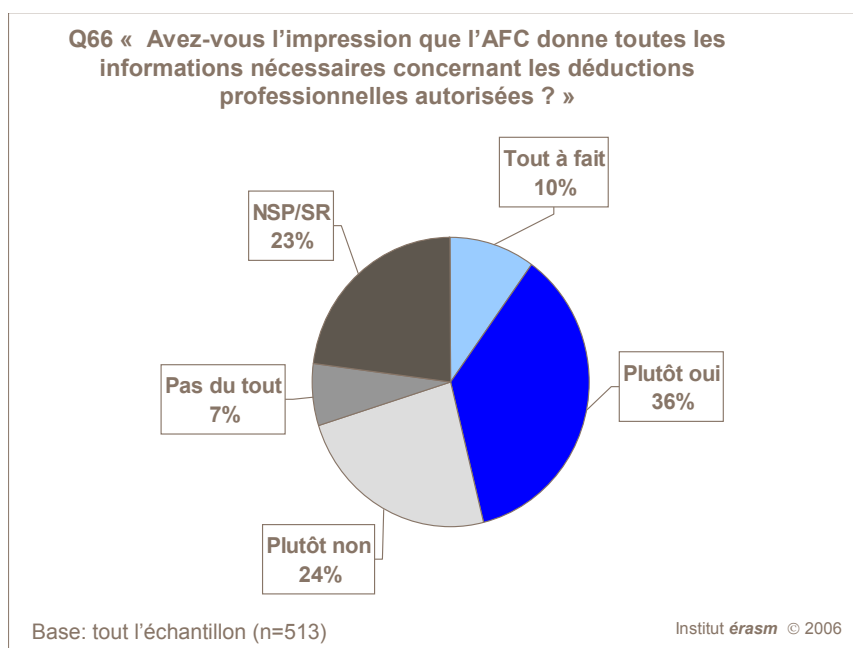


L'administration fiscale (32%) est la première source d'information pour les personnes qui remplissent elles-mêmes leur déclaration devant la fiduciaire (27%)

puis les amis et connaissances (25%). En ce qui concerne les différents secteurs d'activités, les experts comptables citent plus souvent l'administration fiscale (65%, n=23) alors que les avocats et les agriculteurs mentionnent plus fréquemment les associations professionnelles (respectivement 19% pour n=37 et 29% pour n=14). Les indépendants actifs dans des sociétés avec plusieurs collaborateurs mentionnent également plus souvent les associations professionnelles.

### 3.7.4. La mise à disposition d'informations sur les possibilités de déductions professionnelles

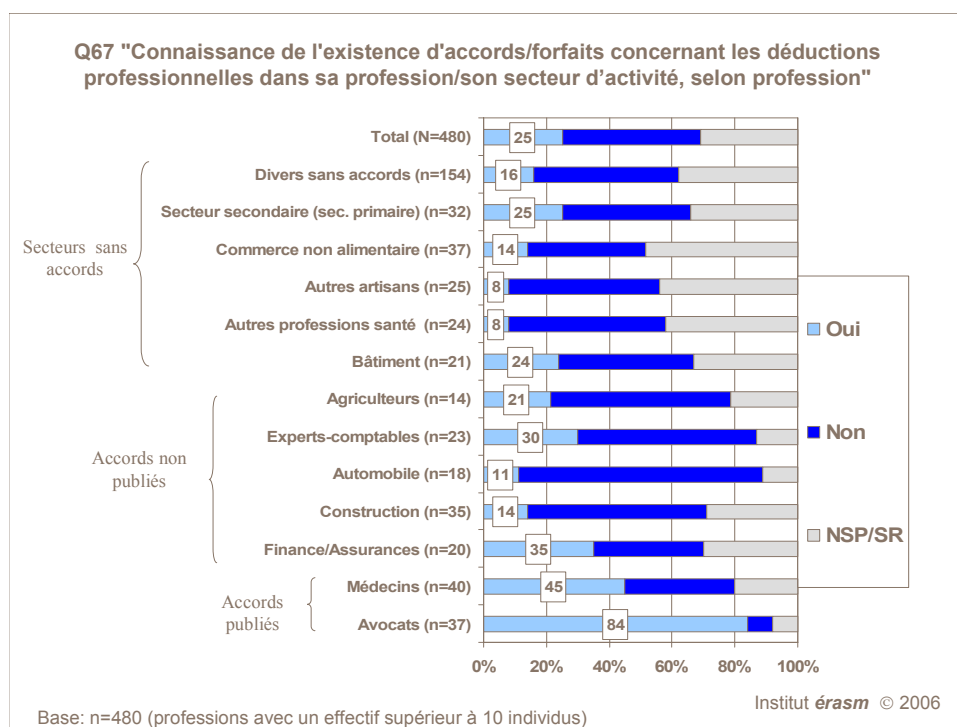
Les indépendants portent un avis plutôt mitigé sur la mise à disposition de l'information sur les déductions professionnelles. Une faible majorité de répondants a l'impression que l'AFC donne toutes les informations nécessaires sur les déductions professionnelles autorisées (46%) alors que 31% émettent plutôt l'avis contraire.



La **connaissance d'accords ou de forfaits** concernant les déductions professionnelles autorisées (Q67) est logiquement contrastée puisque les indépendants ne bénéficient pas tous de tels accords.

Globalement 25% des répondants déclarent avoir connaissance de possibilités de forfaits dans leur profession ou secteur d'activités (à noter que 31% n'ont pas pu

se prononcer sur la question). Les avocats et les médecins, qui sont les deux secteurs au bénéfice d'accords publiés, sont ainsi logiquement les plus nombreux à déclarer qu'il existe des possibilité de forfaits dans leur profession (respectivement 84% pour n=37 et 45% pour n=40). La connaissance est nettement moins marquée parmi les professions au bénéfice d'accords non publiés car seuls 21% des indépendants exerçant dans ces domaines d'activités déclarent connaître l'existence d'accords spécifiques à leur profession (n=136). On note par exemple que les professions de la construction ne sont que 14% à déclarer avoir connaissance d'un accord (n=35) contre 30% pour les experts comptables (n=23). Enfin, seuls 16% des indépendants exerçant dans des professions sans accords déclarent qu'il existe des possibilités de forfaits dans leur secteur d'activités.



On peut encore noter que les personnes recourant à un mandataire et celles exerçant dans des sociétés avec plus de quatre collaborateurs sont plus nombreuses à déclarer connaître l'existence d'un tel accord (respectivement 27% pour n=354 et 47% pour n=100)

Parmi les 126 indépendants ayant connaissance d'un accord, 34% ont eu connaissance de ce dernier par leur fiduciaire ou par un autre professionnel, 30% par une association professionnelle ou un syndicat, 13% par un ami ou une connaissance et 6% par l'administration fiscale (Q68). A noter que les associations

professionnelles sont plus souvent mentionnées par les indépendants ayant plus de 5 employés, les avocats, les experts-comptables, les agriculteurs et les professions de la finance et des assurances.

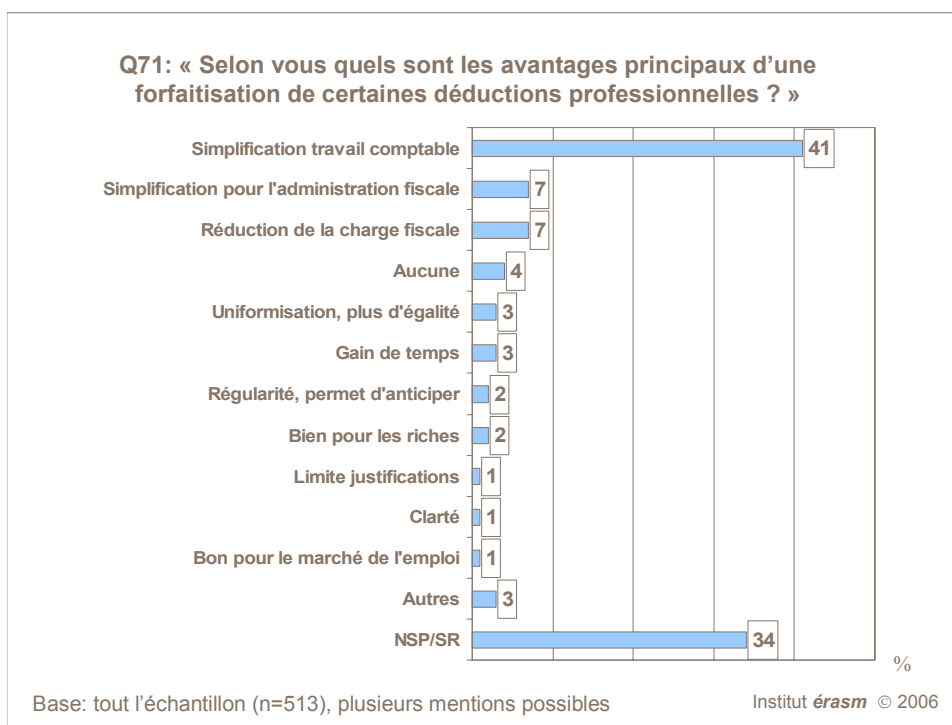
Lorsqu'on les questionne sur leur connaissance de l'existence d'accords dans d'autres secteurs d'activités (Q69), les indépendants sont plus nombreux à répondre par l'affirmative avec 51% contre 41% qui ne peuvent se prononcer. Les indépendants connaissent ainsi plus fortement l'existence d'accords dans d'autres professions que celles qui peuvent exister dans leur propre secteur d'activités. Les accords publiés des médecins et des avocats peuvent sans doute expliquer cette perception. Par ailleurs, les avocats et les experts comptables sont nettement plus nombreux à faire état de cette connaissance (respectivement 68% et 91%).

Enfin en ne prenant que les 81 répondants qui ont d'une part déclaré avoir connaissance de l'existence d'accords dans leur profession (Q67) et qui ont d'autre part déclaré connaître l'existence d'accords pour d'autres professions (Q69), il leur a été demandé s'ils considéraient que les accords appliqués à leur profession ou secteur d'activités étaient corrects (Q70). Aucun d'entre eux n'a considéré que les accords les concernant étaient plus avantageux. Ils sont plutôt 47% à estimer que leurs accords sont corrects alors que 15% estiment que leurs accords sont moins avantageux par rapport à ceux appliqués à d'autres professions ou secteurs d'activités (39% ne se sont pas prononcé).

### **3.7.5. Avantages et désavantages de la forfaitisation**

Après avoir fait état de leur connaissance sur les accords, les répondants ont été amenés à donner leurs avis sur une éventuelle forfaitisation de certaines déductions professionnelles. 41% considèrent que le principal avantage de la forfaitisation réside dans la simplification du travail comptable.



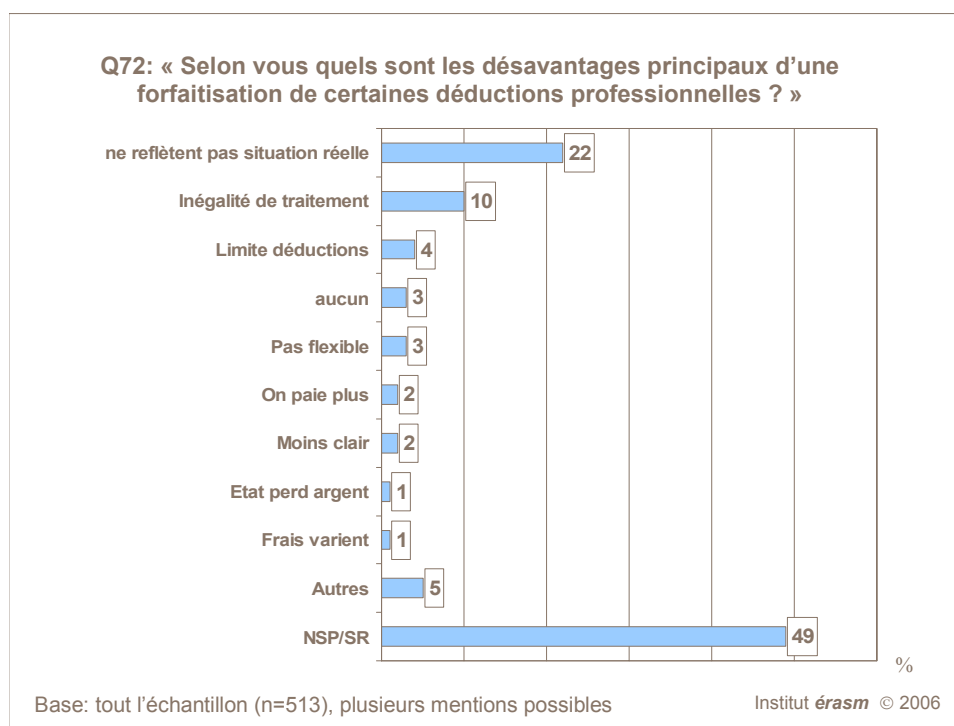


L'avantage de la simplification comptable est plus fortement retenu dans les secteurs au bénéfice d'accords publiés avec l'AFC, et tout particulièrement chez les avocats (81%, n=37). Il n'est toutefois pas plus fortement cité par d'autres professions. Cet argument est aussi plus fréquemment évoqué par les sociétés de plus de 4 collaborateurs et par celles ayant un comptable en interne pour s'occuper des comptes (respectivement 55% pour n=100 et 61% pour n=54). Les indépendants remplissant seuls leur déclaration mentionnent aussi plus souvent cet avantage (52%, n=114).

Parmi les 34% des indépendants qui n'ont pas réussi à se prononcer sur les avantages de la forfaitisation, on trouve une plus forte proportion d'indépendants actifs dans des secteurs qui ne sont pas au bénéfice d'accords (bâtiment, autres professions de la santé), qui travaillent seuls ou qui sont dans les tranches de revenu annuel les plus basses (moins de 80'000.-).

A contrario, la forfaitisation de certaines déductions professionnelles peut aussi être vue comme un désavantage. 22% considèrent que le principal désavantage serait que la forfaitisation ne tiendrait pas compte ou ne reflèterait pas la situation réelle de l'indépendant. Les indépendants qui citent ce désavantage perçoivent sans doute la forfaitisation comme une mesure qui pourrait figer les situations. Elle

ne permettrait ainsi pas de faire valoir les contraintes ou les nécessités de l'activité économique et réduirait les possibilités de déductions au forfait établi.

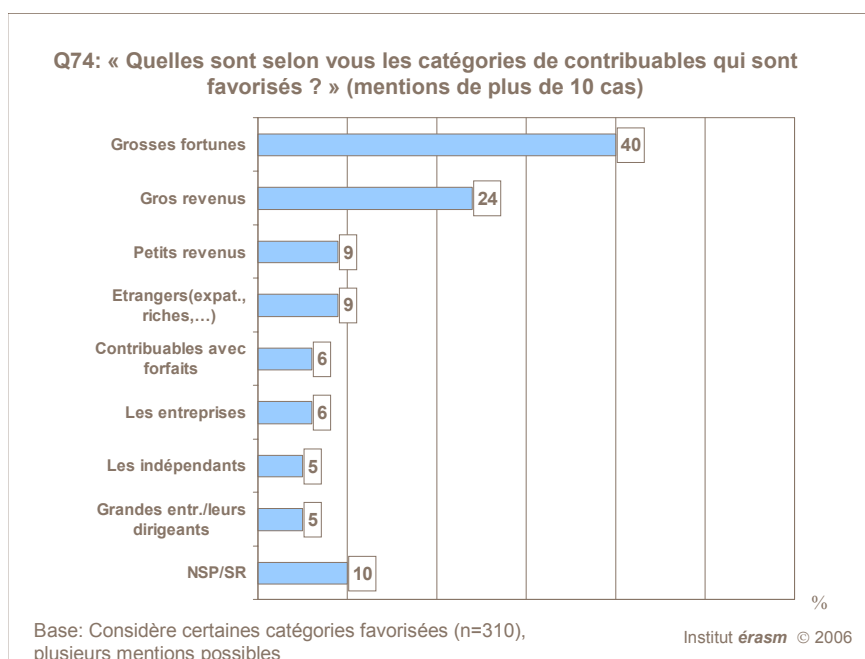


Ce désavantage est plus fortement cité par les avocats (43%, n =37). En outre, 1 indépendant sur 10 considère que les forfaits peuvent être à la source d'inégalités de traitement de la part de l'administration fiscale. Cet avis est d'ailleurs plus souvent mentionné par les experts-comptables (22%, n=23). Enfin, pour certains, les forfaits limitent les possibilités de déduction, alors que d'autres considèrent qu'ils paient plus ou que les forfaits nuisent à la clarté de la taxation.

Parmi les 49% des indépendants qui n'ont pas pu se prononcer sur les désavantages de la forfaitisation, on trouve une plus forte proportion de métiers du bâtiment ou liés à l'usage de l'automobile (moniteurs d'auto-école, garagistes, chauffeurs de taxi) mais aussi des indépendants qui travaillent seuls ou qui ont un niveau de formation non supérieur (école obligatoire).

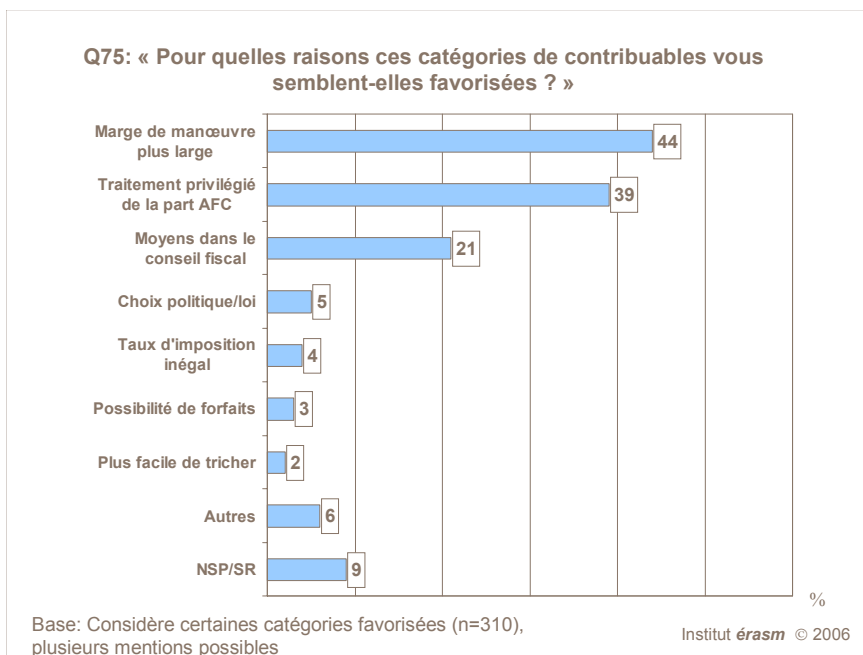
### 3.8. SENTIMENT D'INEGALITE ENTRE CONTRIBUABLES EN GENERAL

Pour 60% des répondants, il existe des catégories de contribuables favorisés en terme d'imposition (Q73). Seuls 16% trouvent que cela n'est pas le cas, et 24% ne peuvent pas se prononcer. Le « non » est plus élevé parmi les avocats (32% vs. 49% de « oui », n=37) et les experts-comptables (35% vs. 57% de « oui », n=23).



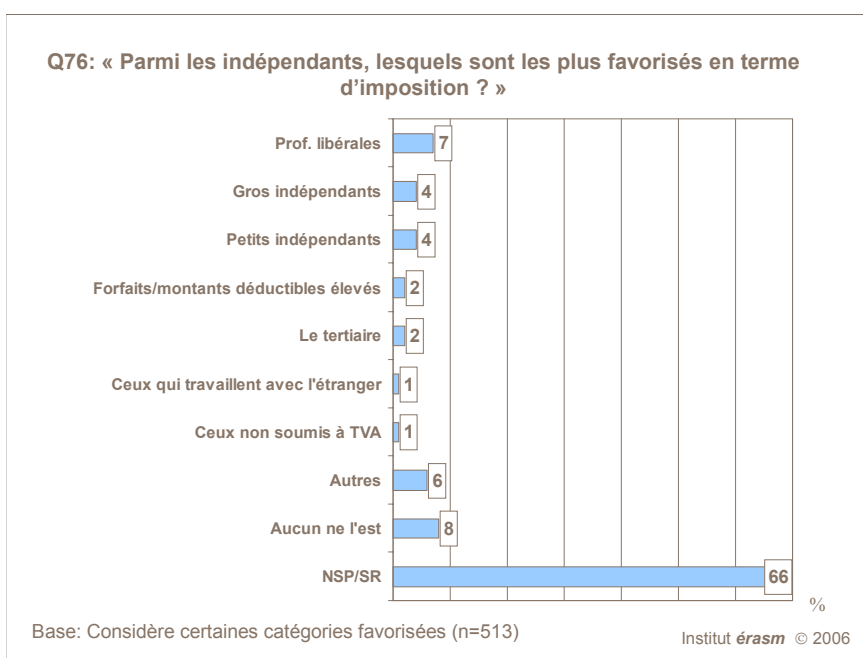
Très nettement, les indépendants mentionnent avant tout les grosses fortunes et les gros revenus comme étant des contribuables bénéficiant d'un régime de faveur en terme d'imposition. On trouve ensuite les petits revenus et les étrangers. Pour ces derniers, la plupart des mentions font principalement référence à des personnes d'origine étrangère fortunées.

Les raisons principales pour lesquelles certaines catégories de contribuables sont considérées comme favorisées sont tout d'abord leur plus grande marge de manœuvre au niveau économique et financier, le traitement privilégié dont elles bénéficient de la part de l'administration fiscale et les moyens pouvant être investis au niveau du conseil fiscal.



L'argument d'un traitement privilégié de la part de l'AFC et d'une marge de manœuvre financière et économique plus large est très souvent évoqué en lien avec les grosses fortunes. L'idée qu'il s'agisse d'un choix politique est quant à lui souvent cité en référence aux grandes entreprises et à leurs dirigeants.

Il a ensuite été demandé aux répondants de préciser quelles catégories d'indépendants leur paraissaient être favorisées en terme d'imposition.



Globalement, il a été récolté très peu d'avis sur cette question. Dans les principales mentions, nous retrouvons les professions libérales, puis les gros indépendants, les petits, ceux qui ont des montants déductibles élevés et ceux travaillant dans le secteur tertiaire.

## 4. ELEMENTS DE SYNTHESE

### 4.1. PROFIL ET PRATIQUES DES CONTRIBUABLES

#### 4.1.1. Profil des répondants

42% des indépendants interrogés exercent une profession dans un secteur d'activités qui est au bénéfice d'un accord avec l'AFC en ce qui concerne les déductions professionnelles. Près de la moitié des indépendants interrogés travaillent seuls. 19% travaillent avec un autre collaborateur uniquement et 24% ont entre 2 et 10 employés.

Concernant les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon, on dénombre 64% de formations supérieures parmi les répondants (hautes écoles et écoles professionnelles supérieures). Pour 55% des contribuables interrogés, le revenu de l'activité indépendante constitue la seule source de revenu du ménage. L'échantillon comprend 68% de personnes mariées et il est constitué de 84% de personnes de nationalité suisse (doubles nationaux y compris). Enfin 51% des répondants qui ont déclaré leur revenu brut annuel mentionnent un revenu brut annuel égal ou inférieur à 120'000.-. Le revenu annuel brut moyen déclaré est de 153'271.- (revenu annuel médian de 110'000.-).

#### 4.1.2. Déclaration et comptabilité

L'externalisation de l'obligation fiscale est une pratique importante de l'indépendant dans le canton de Genève, puisque 69% des contribuables indépendants font habituellement remplir leur déclaration d'impôt par une société spécialisée qu'ils rétribuent pour un coût moyen d'environ 1'932.- (coût médian de 1'000.-)<sup>22</sup>. Ce recours à un tiers extérieur est plus répandu parmi les indépendants qui emploient ou travaillent avec des collaborateurs et parmi les métiers du bâtiment, les professions de la construction ou l'agriculture.

---

<sup>22</sup> Coût pour un mandataire qui remplit uniquement la déclaration (n=102) : montant moyen de 1485.- et montant médian de 1000.-. Coût pour un mandataire qui s'occupe également des aspects relatifs à la comptabilité (n=158) : montant moyen de 2819.- et montant médian de 2000.-.

Les raisons les plus fréquemment mentionnées pour justifier ce recours à l'aide extérieure sont la complexité éprouvée ou la recherche d'un gain de temps. Les personnes qui travaillent seules ou les professions non tertiaires (artisans, métiers du bâtiment, agriculteurs, etc.) évoquent plus souvent la complexité et la recherche d'une compétence pour s'acquitter de la tâche.

22% des indépendants remplissent leur déclaration tout seul en y consacrant 6 heures en moyenne (temps médian de 3 heures) et 6% la remplissent avec l'aide d'un proche. 66% ont déclaré n'avoir jamais rempli une seule fois leur déclaration tout seul depuis qu'ils sont indépendants.

66% des indépendants déclarent préparer eux-mêmes leurs comptes qui servent à remplir la déclaration et 30% déclarent avoir un mandataire qui se charge des aspects relatifs à la comptabilité.

Parmi les 354 contribuables qui recourent à un mandataire externe pour le remplissage de leur déclaration, 60% d'entre eux lui confient également les aspects relatifs à leur comptabilité.

Alors que leurs comptes se présentent sous la forme d'une comptabilité détaillée pour 49% des contribuables indépendants, on constate que la pratique des comptes demeure très personnalisée. En effet, 66% n'utilisent pas de logiciel de comptabilité spécifique et 57% ne disposent pas d'un modèle pour faire leurs comptes ; modèle dont le besoin n'est pas ressenti par 78% des répondants qui n'en utilisent pas.

Enfin, une très forte majorité des contribuables interrogés déclarent fournir des comptes qui ne comprennent pas les frais privés. En effet, 48% déclarent que les comptes présentés ne comprennent que les frais professionnels à l'exclusion des dépenses privées et 38% déclarent qu'eux-mêmes ou leur fiduciaire enlèvent d'emblée 2/5<sup>ème</sup> des dépenses au titre de la part privée. Seul 5% des contribuables laisserait le soin à l'AFC d'enlever les 2/5<sup>ème</sup> de part privée.

#### **4.1.3. Contacts avec l'AFC**

76% des indépendants interrogés ont déclaré avoir contacté l'administration fiscale au moins une fois durant les trois dernières années soit eux-mêmes, soit via leur fiduciaire. Les raisons de contact les plus mentionnées concernent des problèmes de paiement ou de demande de délais (31%) et des réclamations quant à une correction effectuée sur la déclaration fiscale (16%).

L'appréciation que portent les répondants qui ont personnellement pris contact avec l'AFC (58%) sur la qualité des réponses obtenues auprès de l'AFC est plutôt bonne. Cependant, une majorité d'entre eux relève qu'il est plutôt difficile d'obtenir des informations supplémentaires que ce soit sur la déclaration d'impôt ou sur les déductions professionnelles autorisées.

50% des indépendants interrogés déclarent que l'AFC a pris contact avec eux-mêmes ou avec le mandataire qui se charge de remplir leur déclaration fiscale. Dans la grande majorité des cas, la prise de contact de l'administration est motivée par des demandes de pièces ou de justificatifs. Il s'agit de justificatifs concernant des déductions dans 38% des cas, de pièces ou informations manquantes (31%) ou de justificatifs du revenu/de la fortune (27%).

#### **4.1.4. Problèmes rencontrés : erreurs et réclamations.**

23% des indépendants interrogés déclarent qu'il est déjà arrivé que l'administration fiscale ait commis des erreurs en matière de déductions professionnelles dans la taxation de leur revenu d'indépendant. Les raisons d'erreur les plus citées concernent une mauvaise interprétation des comptes commerciaux (31%), une non prise en compte des frais effectifs (22%), une reprise d'office non fondée (15%) ou une mauvaise ou non-application d'un accord spécifique à un secteur d'activités (13%). 47% des indépendants qui ont relevé des erreurs de l'AFC considèrent ces erreurs comme graves ou très graves.

Les indépendants qui relèvent des erreurs de l'AFC sont plus nombreux parmi les professions au bénéfice d'accords publiés (médecins et avocats). Les professions de la construction ou les experts comptables qui bénéficient d'accords non publiés,



sont aussi plus nombreux à avoir constaté des erreurs. En revanche, on constate que les répondants qui ne font part d'aucune erreur constatée sont plus nombreux parmi ceux qui préparent leurs comptes eux-mêmes (69%) et qui travaillent seuls (72%).

Pour relativiser ces différences, on peut penser que la faculté ou la possibilité de déceler des erreurs est facilitée par des connaissances spécifiques (juridiques ou comptables) et par une certaine pratique ou « expérience » de ce devoir fiscal (le remplissage de la déclaration). Il n'est donc pas étonnant que les personnes recourant à un mandataire externe ou des professions comme les experts comptables ou les avocats soient plus à même de repérer des erreurs de l'AFC ou de remettre en cause certaines pratiques de l'administration fiscale. A l'inverse, et sans préjuger de la qualité du travail fourni par l'AFC, les personnes remplissant elles-mêmes leur déclaration ou certaines professions fortement éloignées de connaissances appropriées (comptabilité, fiscalité) sont moins à même de pouvoir déceler si des erreurs ont été commises.

28% des répondants ont déjà contesté une décision de l'administration fiscale au cours des 3 dernières années et ces démarches semblent étroitement en lien avec les erreurs constatées puisque parmi les 115 indépendants ayant constaté une ou plusieurs erreurs au cours des 3 dernières années, 70% d'entre eux ont également contesté une décision de l'AFC. Dans les secteurs au bénéfice d'accords publiés, ils sont 43% à avoir contesté une décision au cours des trois dernières années. Les avocats et les professions de la construction sont les catégories d'indépendants ayant le plus fréquemment contesté une décision de l'administration fiscale (respectivement 57% et 51%). Cette proportion est aussi plus importante parmi les indépendants qui ont effectué des études supérieures (33%) ou dont le revenu annuel dépasse 140'000.- (39%). Dans la plupart des cas la contestation de la décision a pris la forme d'une réclamation écrite (85% des contestations). Les recours à la commission cantonale en matière d'impôts et surtout auprès du Tribunal Fédéral ou Administratif sont nettement plus rares (respectivement 12% et 1% des contestations).

#### **4.1.5. Perception de l'AFC**

Globalement, la qualité du travail de l'administration fiscale est plutôt bien perçue. Une majorité de répondants (85%) est d'avis que leur déclaration est examinée assez sérieusement par l'administration fiscale et 53% considèrent que l'administration est « plutôt » arrangeante avec eux. La rigueur, le service et la qualité du personnel sont évalués plutôt positivement avec toutefois un grand nombre de personnes qui ne se prononcent pas sur ces questions et des catégories de répondants, plus fréquemment confrontées à l'AFC, et qui se montrent plus critiques vis-à-vis de l'administration. La coordination entre les différents services apparaît comme un aspect plus particulièrement problématique et n'est évaluée positivement que par 28% des répondants.

## **4.2. INFORMATIONS SUR LES DEDUCTIONS ET PERCEPTION DES ACCORDS**

### **4.2.1. Information sur les déduction professionnelles autorisées**

Globalement, l'évaluation des informations fournies par l'AFC sur la manière de remplir la déclaration est positive puisque la majorité des indépendants considèrent que cette information est claire et suffisante. Les avis sont cependant plus mitigés sur la facilité avec laquelle les répondants estiment qu'ils peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'AFC.

La perception est plus négative en ce qui concerne les informations fournies par l'AFC sur les possibilités de déductions fiscales pour les indépendants car les différentes appréciations exprimées sont plus contrastées (autant d'appréciations positives que négatives). La critique que les contribuables portent à l'AFC concerne aussi bien l'insuffisance des informations données sur les déductions autorisées que la difficulté à accéder à cette information. Elle est aussi le résultat d'un déficit de connaissance assez fortement ressenti par les contribuables sur la question.

Certaines professions bénéficiant d'accords, comme les avocats ou les experts comptables, sont plus nombreux à déclarer connaître toutes les possibilités de déductions professionnelles (respectivement 52% et 65%). A l'opposé, des secteurs ne bénéficiant pas d'accords comme les métiers du bâtiment ou des autres professions de la santé mentionnent plus fréquemment ne pas connaître toutes les possibilités de déduction autorisées (respectivement 48% et 66%). A noter que les personnes remplissant elles-mêmes leur déclaration et qui s'expriment quasiment toutes sur la question ont un avis contrasté : 48% ont plutôt l'impression de connaître l'ensemble des déductions contre 47% qui ont plutôt l'impression de ne pas les connaître.

#### **4.2.2. Connaissance des accords**

Un quart des indépendants déclarent connaître l'existence d'accords sur les déductions professionnelles autorisées dans leurs professions ou secteurs d'activités. La connaissance provient d'abord des fiduciaires (34%) ou des associations professionnelles (30%). Ces dernières sont d'ailleurs avant tout citées par des professions bénéficiant d'accords comme les avocats, les agriculteurs ou les professions de la finance et des assurances. L'AFC, quant à elle, n'informe que 6% de ces répondants.

Si les indépendants qui exercent dans des branches d'activités qui bénéficient d'accords déclarent plus fortement connaître l'existence de tels accords pour leurs professions, nous constatons que, même pour ces professions et mise à part les avocats et les experts comptables, le degré de connaissance est plutôt bas<sup>23</sup>.

Le nombre de contribuables qui disent connaître l'existence de forfaits pour d'autres professions est bien plus élevé (51%). Cela semble indiquer que la connaissance d'accords par les contribuables indépendants repose avant tout sur ceux qui sont les plus visibles et les plus connus, soit les accords publiés qui concernent les professions spécifiques des médecins et des avocats.

---

<sup>23</sup> D'une part, il existe un taux élevé de personnes qui déclarent ne pas pouvoir se prononcer sur ces questions et qui touchent la plupart des professions. D'autre part la connaissance des accords de branche est surtout le fait des médecins et des avocats (63%) alors que les indépendants exerçant dans les autres secteurs bénéficiant d'accords non publiés déclarent aussi peu connaître les accords existant dans leur branche que les professions qui ne sont au bénéfice d'aucun accord avec l'AFC (respectivement 21% et 16%).

Plus globalement une meilleure connaissance des accords et des possibilités de déductions professionnelles autorisées semble dépendre principalement des facteurs suivants :

- la proximité avec le domaine : des professions comme les avocats ou les experts comptables sont plus familières avec le domaine fiscal ou comptable tant dans leur pratique quotidienne que par leur connaissance des lois ;
- la possibilité de recourir à un mandataire ou de travailler dans un environnement où l'échange d'informations est plus important (taille d'entreprise, liens avec d'autres professions) ;
- le lien avec des associations professionnelles susceptibles de diffuser les informations ou connaissances relatives à ces accords ;

Dans cet ordre d'idée, on peut constater que l'administration fiscale n'est pas considérée ou reconnue comme un vecteur d'information important pour accéder à ce type d'information.

#### **4.3. SENTIMENT D'INEGALITE DE TRAITEMENT EN GENERAL**

Globalement, il ne semble pas qu'il existe un sentiment d'inégalité ressenti par les contribuables indépendants et concernant les accords qui pourraient être accordés à telle ou telle branches d'activités. Les indépendants sont ainsi très peu nombreux à considérer que certaines catégories de contribuables indépendants pourraient être privilégiées par rapport à d'autres en matière d'imposition. Il en est autrement lorsque la question est posée pour l'ensemble des contribuables puisque 60% des indépendants estiment qu'il y a des catégories de contribuables qui sont favorisées en matière d'imposition. Les indépendants mentionnent avant tout les grosses fortunes et les gros revenus comme bénéficiant d'un régime de faveur en terme d'imposition.

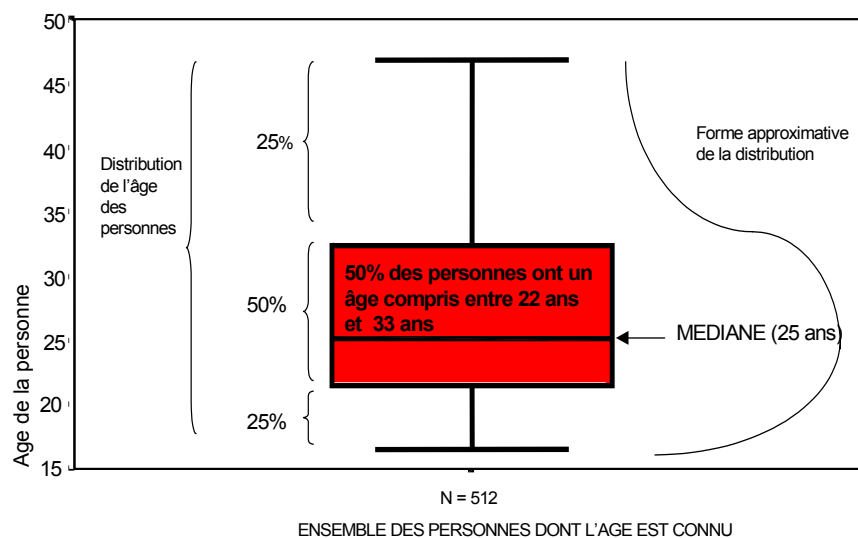
Plus généralement, si les indépendants ne ressentent pas une inégalité de traitement dans la manière dont l'AFC traite les différentes catégories de contribuables indépendants, les résultats du sondage semblent indiquer qu'il existe une certaine inégalité d'accès des indépendants à l'information. En effet on peut constater que certaines professions ou indépendants possèdent une meilleure connaissance du domaine des déductions professionnelles, soit au travers de leur propre pratique (connaissance du domaine fiscal ou comptable), soit grâce aux

échanges établis et à l'information qui peut en être retirée (recours à des fiduciaires, contacts avec les associations). Par ailleurs, les indépendants de formation supérieure ou de professions libérales font également état d'une plus grande connaissance du système d'imposition et des possibilités de déductions qui existent ou qui les concernent. C'est aussi ce type d'indépendant qui peut consacrer le plus de ressources au remplissage de sa déclaration et à la résolution d'éventuels problèmes rencontrés dans ses relations avec l'administration fiscale.

## 5. ANNEXE METHODOLOGIQUE

Le « Boxplot » est une représentation graphique de la distribution d'une caractéristique au sein d'une population ou d'un échantillon (exemple la distribution de l'âge pour l'ensemble des individus). Il permet de visualiser immédiatement les deux indicateurs principaux d'une distribution que sont la valeur centrale (moyenne ou médiane) et la dispersion de l'ensemble des caractéristiques autour de la valeur centrale (variance).

### Représentation « BOXPLOT » Exemple: Age de la personne



Plus la distribution de la caractéristique est homogène et se concentre donc autour de la valeur centrale (médiane), plus l'étendue du « boxplot » est réduite.

Plus le « boxplot » est étendu, plus la variance ou la dispersion des caractéristiques autour de la valeur centrale est importante et présente une forte hétérogénéité de la population quant aux caractéristiques, comportements, attitudes ou opinions analysés.

Le graphique du boxplot peut parfois indiquer des valeurs extrêmes représentées par les signes « \* » ou « O ».

### **L'utilisation de la médiane comme indicateur de la valeur centrale d'une distribution :**

Deux indicateurs statistiques sont généralement utilisés pour rendre compte des résultats chiffrés : la valeur moyenne et la valeur médiane. La médiane correspond à la valeur qui sépare l'ensemble des résultats en deux sous-groupes de valeur égale. En clair, il y a autant d'individus qui présentent une valeur supérieure à la médiane que d'individus qui présentent une valeur inférieure. La médiane a ainsi l'avantage d'être moins influencée par des valeurs extrêmes que ne l'est la moyenne. Cependant lorsque le nombre d'individus est très important, l'influence des valeurs extrêmes sur de tels indicateurs est réduite et ceux-ci sont très proches.

-----+  
 : ABKLÄRUNG/STATISTIK 1. TEIL :  
 -----+

-----+  
 : SEX: SEXE :  
 : :  
 -----+  
 [ " INT " ] SEULEMENT NOTER, PAS DEMANDER!  
 homme..... 71.0% 364 513  
 femme..... 29.0% 149  
 -----+

-----+  
 : QUOTEN :  
 -----+

-----+  
 : CQ.SEX: COMPUTE FÜR QUOTE - SEX :  
 : :  
 -----+  
 homme..... 71.0% 364 513  
 femme..... 29.0% 149  
 -----+



```

+-----+
:                                     :
+-----+
: Q01                                 :
:                                     :
: Quel est votre secteur d'activité? :
+-----+
[ " INT " ] NE PAS LIRE LES REPONSES!

```

Agriculture, pêche, industrie extractives.....	3.1%	16
Industries manufacturières.....	0.6%	3
Production et distribution électricité, gaz, eau.....	0.4%	2
Construction.....	4.3%	22
Commerce de détail (alimentaire).....	1.2%	6
Commerce de détail (non-alimentaire).....	3.7%	19
Autres commerces (auto, carburant, gros, réparation...).....	1.2%	6
Hôtellerie et restauration.....	1.8%	9
Transports, Postes et télécommunications.....	2.3%	12
Activités financières (banques...) et assurances.....	3.9%	20
Immobilier (achat/vente/location, gérance).....	2.3%	12
Location de machines et équipements.....	0.0%	0
Services informatiques.....	1.9%	10
Recherches et développement.....	0.6%	3
Autres services aux entreprises (juridique, comptable, étude, pub...).....	14.2%	73
Administration publique, défense nationale, sécurité sociale.....	0.4%	2
Enseignement.....	2.3%	12
Santé et activités sociales.....	17.7%	91
Activités associatives.....	0.6%	3
Activités récréatives et culturelles.....	5.3%	27
Services personnels (blanchisserie, coiffure et beauté, fitness...).....	3.5%	18
Autres services collectifs et personnels.....	3.5%	18
Autres.....	24.4%	125
Pas d'indication.....	0.8%	4

```

+-----+
: Q02 Quelle est votre profession?   :
+-----+
[ " INT " ] NE PAS LIRE
NE SAIT PAS = CODE 9998 / PAS DE REponse = CODE 9999
EN CAS DE DOUTES = CODE 9996 (PRÉCISER)
REPONSE PRECISE S.V.P.!

```

" Agriculteurs " , Agriculteur, Agriculteur, maître EPS, Agriculteur-arboriculteur,~.....	2.1%	11	513
" Aides agricoles " , Aide agricole, Aide charretier, Charretier, Chef garçon de ferme, Conducteur~.	0.0%	0	
" Autres professions de l'agriculture spa " , Administrateur agricole, Administrateur d'économie~...	0.0%	0	
" Arboriculteurs " , Arboriculteur, Arboriculteur et viticulteur, Arboriculteur, cultures~.....	0.0%	0	
" Viticulteurs " , Aide en viticulture, Chef vigneron, Collaborateur vigneron, Commissaire en~.....	0.8%	4	

" Maraîchers " , Agriculteur-maraîcher, Agriculteur-maraîcher EPS, Bioagriculteur, Champignoniste,~	0.0%	0
" Eleveurs et gardiens de grand bétail et d'équidés " , Agriculteur-soigneur de chevaux, Chef~.....	0.0%	0
" Eleveurs et gardiens de petit bétail et de petits an " , Aide éleveur de porcs, Chevrier,~.....	0.0%	0
" Aviculteurs epa " , Aide aviculteur, Aide dans un établissement d'incubation, Aviculteur,~.....	0.0%	0
" Pisciculteurs epa " , Eleveur de crustacés, Eleveur de poissons d'agrément, Eleveur de truites,~..	0.0%	0
" Autres professions de gardiennage d'animaux " , Aide de chenil, Aide éleveur d'animaux, Aide en~..	0.2%	1
" Professions de l'horticulture epa " , Administrateur de jardins, Aide horticole, Aide jardinier,~.	1.6%	8
" Fleuristes " , Aide fleuriste, Bouquetier, Bouquetier de fleurs sauvages, Chef de secteur dans un~	0.0%	0
" Gardes forestiers " , Chef forestier, Chef forestier de la ville, Forestier d'arrondissement,~....	0.0%	0
" Bûcherons, forestiers bûcherons et ouvriers sylvico " , Agent forestier, Aide-forestier, Bûcheron~	0.0%	0
" Professions en rapport avec la chasse et gardes-cha " , Chasseur de gibier, Garde-champêtre,~.....	0.0%	0
" Professions en rapport avec la pêche " , Aide-pêcheur, Garde-pêche, Ouvrier de pecherie, Pêcheur~.	0.0%	0
" Professions de la conservation des aliments " , Agent technique de la conserverie, Autoclaviste,~.	0.0%	0
" Bouchers, charcutiers " , Abatteur de bétail, Aide de boucherie, Aide-boucher, Aide-charcutier,~..	0.0%	0
" Boulangers, pâtisseries et confiseurs " , Aide boulanger-pâtissier, Aide confiseur, Aide de~.....	0.4%	2
" Professions de la production industrielle de denrées alimentaires, de boissons et de tabacs " ,~..	0.0%	0
" Fromagers et laitiers " , Affineur, Aide à la pasteurisation du lait, Aide de laiterie,~.....	0.2%	1
" Meuniers " , Aide-meunier, Broyeur de cacao, Broyeur de sucre, Chef-meunier, Employé de meunerie,~	0.0%	0
" Autres professions en rapport avec la production ali " , Chef fondeur (industrie alimentaire),~..	0.0%	0
" Brasseurs et malteurs " , Brasseur, Brasseur et malteur, Brasseur-mélangeur, Caviste de brasserie~	0.0%	0
" Cavistes et technologues en boissons " , Aide-caviste, Caviste, Caviste en vins mousseux, Caviste~	0.0%	0
" Autres professions de la production de boissons " , Chef bouteiller, Chef cuiseur, Chef de~.....	0.0%	0
" Professions de la manufacture de tabac, cigares et " , Bagueur de cigares, Cigaretteur, Cigarié,~	0.0%	0
" Testeurs de denrées alimentaires et dégustateurs " , Dégustateur, Dégustateur de café, Dégustateu~	0.0%	0
" Professions du filage " , Aide-fileur, Assistant textile, filature, Bobineur (industrie textile),~	0.0%	0
" Professions du tissage " , Aide tisseur, Ajusteur de harnais, Assistant de l'industrie textile,~..	0.2%	1
" Professions de la finition et de la teinture de text " , Aide-apprêteur, Aide-calandreur, Ajusteu~	0.0%	0
" Autres professions de la production de textiles " , Assistant de l'industrie textile, fabrication~	0.0%	0
" Tailleurs " , Aide-coupeur, Aide-tailleur, Apiéceur, confection, Chef d'atelier de couture,~.....	0.6%	3
" Couseurs " , Boutonnier, Confectionneur de vêtements de messieurs, Couseur, Couseur à domicile,~..	0.0%	0
" Brodeurs " , Agent technique en broderie, Brodeur, Brodeur à la machine, Brodeur à la machine à~..	0.0%	0
" Autres professions dans le domaine traitements de produits textiles " , Aide-modiste, Apprêteur d~	0.0%	0
" Tanneurs, fabricants de cuir " , Apprêteur de cuir, Apprêteur de fourrures, Apprêteur de peaux,~..	0.0%	0
" Cordonniers et autres métiers de l'industrie de la chaussure " , Agent technique de la chaussure,~	0.0%	0
" Selliers " , Aide-sellier, Bourrelier, Capitonneur-décorateur, Capitonneur-tapissier, Garnisseur~.	0.0%	0
" Autres métiers de cuir epa " , Artisan en pelleterie, Ceinturier, Couseur en cuir, Couturier sur~.	0.0%	0
" Pelletiers et fourreurs " , Confectionneur de bonnets de fourrure, Confectionneur de chapeaux de~.	0.0%	0
" Maçons " , Aide-maçon, Chef d'équipe construction, Cimentier-jointoyeur, Contremaître maçon,~.....	0.2%	1
" Bétonneurs, cimentiers de la construction, epa " , Aide en bétonnage, Bétonneur, Cimenteur~.....	0.0%	0

" Charpentiers " , Aboutisseur, Aide-charpentier, Charpentier, Charpentier de chantier naval,~.....	0.0%	0
" Constructeurs de routes " , Aplanisseur d'asphalte, Asphalteur, Cantonnier, Cantonnier cantonal,~.	0.0%	0
" Pavés " , Aide-paveur, Contremaître paveur, Fabricant de pavés, Mosaïste, Ouvrier paveur,~.....	0.0%	0
" Constructeurs de tunnels, mineurs " , Aide mineur, Aide-foreur, Chargeur de mines, Chef~.....	0.0%	0
" Autres professions de l'industrie du bâtiment " , Administrateur de chantiers, Aide-ouvrier du~...	0.2%	1
" Poseurs de revêtements de sols, parqueteurs et carreleurs " , Aide-carreleur, Aide-poseur de sols~	0.6%	3
" Couvres " , Aide-couvreur, Couvreur, Couvreur en ardoises, Couvreur en bardeaux, Couvreur en~...	0.0%	0
" Gypseurs, plâtriers, stucateurs et activités connexes " , Aide-plâtrier, Aide-stucateur,~.....	0.4%	2
" Peintres, tapissiers " , Aide-peintre, Aide-tapissier, Apprêteur (peintre), Badigeonneur,~.....	1.0%	5
" Installateurs et monteurs d'installations de chauffage et de ventilation " , Chef monteur en~.....	0.2%	1
" Ferblantiers du bâtiment " , Aide-ferblantier, Constructeur de paratonnerres,~.....	0.0%	0
" Isoleurs " , Aide-isoleur, Calorifugeur-tôlier, Chef isoleur, Etancheur, Etancheur de jointures,~.	0.0%	0
" Professions de la construction de cheminées d'intérieur et de poêles de faïence,~.....	0.0%	0
" Vitriers " , Aide fabricant de fenêtres, Aide-vitrier, Expert en constructions techniverrières,~..	0.0%	0
" Installateurs et monteurs-électriciens " , Aide-électricien, Aide-monteur électricien, Chef~.....	0.4%	2
" Installateurs et monteurs sanitaires " , Appareilleur eau et gaz, Chef appareilleur en~.....	0.0%	0
" Autres professions de l'aménagement et du parachèvement " , Aide-installateur, Artisan du~.....	0.0%	0
" Mineurs de fond " , Chargeur d'explosifs, mineur, Foreur dans une exploitation minière, Houilleur~	0.0%	0
" Carriers, fendeurs de pierres " , Carrier, Carrier-artificier, Casseur de pierres, Chef de~.....	0.0%	0
" Professions de l'extraction de pétrole, terre, gravier et sable et autres professions~.....	0.0%	0
" Equarrisseurs et tailleurs de pierres " , Aide-marbrier, Contremaître marbrier, Contremaître~.....	0.0%	0
" Autres travaux de la pierre et polisseurs de pierres " , Broyeur d'ardoise, Fabricant de dalles d~	0.0%	0
" Ouvriers de briqueterie, tuilerie " , Apprêteur de tuiles, Batteur de briques, Briquetier à la~...	0.0%	0
" Fabricants d'articles en pierre artificielle ou en ciment " , Aide-cimentier, Broyeur à la meule~.	0.0%	0
" Souffleurs de verre et d'appareils en verre " , Bombagiste de verre, Etireur de tubes en verre,~..	0.0%	0
" Opticiens d'instruments " , Meuleur de prismes, Opticien de fabrique, Opticien de précision,~.....	0.0%	0
" Biseauteurs, polisseurs sur verre epa " , Biseuteur, Biseuteur (glaces et miroiterie),~.....	0.0%	0
" Métiers de l'industrie et du traitement de la céramique " , Assembleur d'éléments accessoires en~.	0.0%	0
" Fondeurs " , Chargeur de fourneaux de fonderie, Chargeur, alimenteur de four (fonderie),~.....	0.0%	0
" Mouleurs-fondeurs " , Agent technique de fonderie, Agent technique de fonderie, fonte d'acier,~...	0.0%	0
" Noyauteurs, mouleurs de fonderie " , Aide façonneur, Aide-mouleur, Aide-noyauteur, Chef mouleur,~.	0.0%	0
" Autres métiers de la production de métaux " , Batteur de fonte, Contrôleur de fonte, Décrasseur~..	0.0%	0
" Professions de la seconde transformation des métaux sans enlèvement de copeaux " , Adoucisseur,~.	0.0%	0
" Galvaniseurs et professions de l'affinage de surfaces métalliques " , Affineur de métal,~.....	0.0%	0
" Meuleurs et polisseurs sur métaux " , Affileur de lames de rasoir, Affûteur, Affûteur à l'eau,~...	0.0%	0
" Conducteurs de machines-outils " , Conducteur de machines-outils, Conducteur de machines-outils,~.	0.0%	0
" Fraiseurs et raboteurs " , Aide-fraiseur, Aide-raboteur, Ajusteur de fraiseuses, Bâtonnier,~.....	0.0%	0
" Perceurs sur métaux " , Aide perceur (métal), Aide-perceur (métaux), Aléseur, Chef perceur~.....	0.0%	0
" Tourneurs industriels (sur métaux) " , Aide-tourneur, Aide-tourneur au tour revolver,~.....	0.0%	0

" Décolleteurs, faiseurs de vis " , Aide décolleteur, Chef décolleteur, Décolleteur, Décolleteur en~	0.0%	0
" Autres ouvriers travaillant à la seconde transformation des métaux " , Aide cisailleur,~.....	0.0%	0
" Soudeurs " , Aide-soudeur, Chef soudeur, Chef technique de soudage, Contremaître en soudage,~.....	0.0%	0
" Autres professions de l'assemblage de métaux " , Mortaiseur, riveur, Riveur à froid, Riveur à la~	0.0%	0
" Constructeurs d'appareils industriels " , Chaudronnier sur fer, Constructeur d'appareils,~.....	0.0%	0
" Ferblantiers dans l'industrie " , Ebarbeur de lingots, Ferblantier d'appareils, Ferblantier~.....	0.0%	0
" Forgerons spa " , Aide-forgeron, Charron-maréchal-forgeron, Chaudronnier, Chaudronnier sur cuivre~	0.0%	0
" Serruriers en constructions métalliques " , Chef serrurier-constructeur, Constructeur de~.....	0.0%	0
" Serruriers-constructeurs " , Charpentier sur fer, Serrurier dans la construction de ponts,~.....	0.0%	0
" Serruriers spa " , Aide-serrurier, Ajusteur-électricien, Cintreur de tuyaux, Cintreur sur fer,~...	0.0%	0
" Autres professions de l'usinage de métaux " , Aide-dinandier, Boítier (boîtes de métal),~.....	0.0%	0
" Mécaniciens " , Aide-mécanicien, Calibriste, Chef mécanicien, Chef outilleur, Contremaître~.....	0.8%	4
" Mécaniciens de précision et micromécaniciens " , Ajusteur-mécanicien de précision, Chef mécanicie~	0.2%	1
" Serruriers et monteurs sur machines epa " , Ajusteur-monteur, Chef constructeur de machines,~.....	0.0%	0
" Mécaniciens de montage et d'entretien et autres mécaniciens " , Aide armurier, Aide mécanicien su~	0.0%	0
" Autres monteurs " , Aide-monteur, Chef d'atelier de montage, Chef de montage, Chef monteur,~.....	0.0%	0
" Electriciens sur véhicules (voitures, etc.) " , Electricien en automobiles, Electricien en~.....	0.0%	0
" Electromécaniciens " , Aide électromécanicien, Ajusteur-mécanicien-électricien, Constructeur de~..	0.2%	1
" Electroniciens (radio/TV/audio/vidéo) " , Constructeur de radio, Dépanneur radio-tv, Electricien~.	0.2%	1
" Electriciens de réseau et monteurs de câbles " , Electricien de réseau, Electricien de réseau,~...	0.2%	1
" Bobineurs epa " , Bobineur à la machine, Bobineur d'ancre, Bobineur de gabarits, Bobineur de~.....	0.0%	0
" Autres électriciens spa " , Automaticien, Capsuleur, fabrique de lampes à incandescence, Chargeur~	0.0%	0
" Professions de l'électronique " , Aide-électronicien, Avionicien, Chef d'équipe, monteur en~.....	0.0%	0
" Monteurs d'appareils électroniques et de télécommunication " , Chef monteur d'appareils de~.....	0.0%	0
" Monteurs du téléphone et des télégraphes " , Chef des lignes, Chef monteur de téléphones,~.....	0.0%	0
" Horlogers " , Fabricant de pendules, Horloger, Horloger complet, Horloger praticien,~.....	0.6%	3
" Autres professions de l'horlogerie " , Acheveur (horlogerie), Acheveur d'échappements, Acheveur~..	0.0%	0
" Professions de la construction de véhicules (terre, eau, air) " , Aide-carrossier, Carrossier,~...	0.6%	3
" Mécaniciens en automobiles " , Chef d'atelier mécanique, Chef de garage, Constructeur~.....	0.6%	3
" Mécaniciens de motocyclettes et de bicyclettes " , Constructeur de bicyclettes, Mécanicien de~....	0.2%	1
" Mécaniciens de machines agricoles, de machines de chantier et de petits appareils " ,~.....	0.0%	0
" Vernisseurs industriels et peintres en automobiles " , Chef vernisseur, Dérouilleur, Laqueur,~....	0.0%	0
" Pompistes, personnel de station-service spa " , Aide-pompiste, Autoserviceman, Depanneur, Employé~	0.0%	0
" Scieurs, découpeurs de bois " , Ajusteur dans une scierie, Assistant technique de scierie, Chef~..	0.0%	0
" Tourneurs sur bois et matériaux assimilés " , Employé tourneur, Ouvrier sur bois, tourneur,~.....	0.0%	0
" Ebénistes " , Aide ébéniste, Créateur de meubles, Ebéniste, Ebéniste en fauteuils, Ebéniste en~...	0.2%	1
" Menuisiers du bâtiment " , Fabricant de fenêtres, Fabricant de portes, Menuisier d'intérieur,~....	0.8%	4
" Autres menuisiers " , Aide-menuisier, Bouveteur, Chef d'atelier en menuiserie, Contremaître~.....	0.0%	0
" Professions de la fabrication d'objets en liège, d'objets de vannerie et d'objets tressés " ,~....	0.0%	0

" Autres professions du façonnage du bois " , Aide tonnelier, Assembleur de tonneaux en bois,~.....	0.0%	0
" Teinteurs, polisseurs " , Bronzeur sur bois, Chef teinteur, Fonceur de bois, Mateur, Ouvrier à~...	0.0%	0
" Autres professions du traitement de la surface du bois " , Argenteur, Doreur, Doreur à la main,~..	0.0%	0
" Professions de la fabrication du papier et du carton epa " , Conducteur de machine à carton,~.....	0.0%	0
" Autres professions du traitement du papier et du carton " , Blanchisseur, Cacheur, Cartonnier,~...	0.0%	0
" Typographes epa " , Aide compositeur, Aide typographe, Ajusteur-fondeur de caractères~.....	0.0%	0
" Lithographes " , Cartolithographe, Chef photolithographe, Chromolithographe, Dessinateur~.....	0.4%	2
" Photographes de reproduction " , Chef reprographe, Coloriste de gravures, Employé de reprographie~	0.8%	4
" Autres professions des arts graphiques et de la mise en Page " , Autotypiste, Autotypiste à l'eau~	0.2%	1
" Imprimeurs " , Aide d'imprimerie, Aide flexographe, Aide héliographe, Aide-imprimeur, Assistant~.	0.2%	1
" Professions de la reproduction et de la photocopie " , Copiste, Décalqueur (tireur de bleus),~....	0.0%	0
" Relieurs " , Conducteur de machines de reliures, Maître relieur EPS, Relieur, Relieur à la~.....	0.0%	0
" Autres professions de la reliure et du façonnage (de produits imprimés) " , Aide-relieur,~.....	0.0%	0
" Laborantins en chimie et laborantins spa " , Aide de laboratoire, Aide de laboratoire~.....	0.0%	0
" Opérateurs en chimie " , Conducteur d'appareils dans l'industrie chimique, Opérateur chimicien,~..	0.0%	0
" Photographes de laboratoire " , Aide de laboratoire photographique, Chef laborantin dans un~.....	0.4%	2
" Autres professions du traitement et de la fabrication de produits chimiques " , Aide-ouvrier,~....	0.0%	0
" Professions de la fabrication et du traitement des matières plastiques " , Agent technique des~...	0.0%	0
" Professions du travail du caoutchouc " , Aide-vulcaniseur, Caoutchoutier, Démonteur de pneus~.....	0.0%	0
" Architectes " , Administrateur en architecture, Architecte, Architecte d'entreprise, Architecte d~	4.3%	22
" Ingénieurs en informatique " , Diplôme d'ingénieur informaticien, Informaticien ETS, Ingénieur en~	1.8%	9
" Ingénieurs du bâtiment " , Chef de section du génie civil, Constructeur en génie civil, Ingénieur~	0.8%	4
" Ingénieurs en machines et procédés " , Ingénieur d'aviation, Ingénieur d'usine de laminage,~.....	0.0%	0
" Ingénieurs en installations de chauffage, d'aération et de climatisation " , Ingénieur de~.....	0.2%	1
" Ingénieurs-électriciens " , Ingénieur à la production de courant, Ingénieur d'usine électrique,~..	0.0%	0
" Ingénieurs en microtechnique et électronique " , Chercheur, secteur électronique, Ingénieur de la~	0.2%	1
" Ingénieurs forestiers " , Ingénieur forestier EPF, Ingénieur forestier, dipl. EPF, Ingénieur~....	0.0%	0
" Ingénieurs agronomes, agronomes " , Agro-économiste, Agro-technologue, Agroingénieur ETS,~.....	0.0%	0
" Ingénieurs du génie rural, géomètres " , Arpenteur, Géodésien, Géomètre, Géomètre cantonal,~.....	0.0%	0
" Ingénieurs-chimistes et ingénieurs en technologie alimentaire " , Ingénieur chimiste ETS,~.....	0.0%	0
" Autres ingénieurs " , Agent de planification nationale, Agent de planification régionale,~.....	1.6%	8
" Techniciens-électriciens " , Chef technicien-électricien, Electrotechnicien ET, Technicien de~....	0.0%	0
" Techniciens en électronique " , Technicien de réseaux de distribution, Technicien en électronique~	0.0%	0
" Techniciens en bâtiment et génie civil, chefs de chantier " , Chef d'étude de projets dans le~....	0.2%	1
" Techniciens en machines " , Technicien de construction, Technicien de machines, Technicien en~....	0.0%	0
" Techniciens de l'industrie textile " , Technicien de l'habillement ET, Technicien de la mise en~..	0.0%	0
" Techniciens en télécommunication " , Assistant technique des télécommunications, Technicien au~...	0.0%	0
" Autres techniciens " , Agro-technicien, Dépanneur-technicien, Géotechnicien, Métallurgiste,~.....	0.0%	0
" Dessinateurs en bâtiment et en génie civil " , Dessinateur d'architecture, Dessinateur du bâtimen~	0.4%	2

" Dessinateurs-géomètres " , Aide dessinateur-géomètre, Aide-géomètre, Dessinateur du cadastre,~....	0.0%	0
" Dessinateurs techniques " , Dessinateur technique,.....	0.0%	0
" Dessinateurs en constructions métalliques " , Dessinateur de constructions métalliques,~.....	0.0%	0
" Dessinateurs de machines " , Dessinateur de machines, Dessinateur de machines électriques,~.....	0.0%	0
" Dessinateurs en installations " , Dessinateur d'installations de ventilation, Dessinateur en~.....	0.0%	0
" Dessinateurs d'intérieurs " , Dessinateur d'intérieurs,.....	0.0%	0
" Dessinateurs-électriciens " , Dessinateur d'installations électriques, Dessinateur de schémas,~...	0.0%	0
" Autres professions du dessin technique " , Constructeur-CAD, Dessinateur, Dessinateur au propre,~.	0.0%	0
" Chefs d'exploitations techniques sip " , Assistant de la direction technique, Chef d'exploitation~	0.0%	0
" Experts de la production " , Agent d'exploitation, Agent d'exploitation, industrie de la~.....	0.0%	0
" Contremaîtres sip " , Assistant du chef d'atelier, Chef d'atelier, Chef d'atelier, serrurerie~....	0.0%	0
" Conducteurs d'appareils de mesure techniques " , Aide arpenteur, Aide de mensuration, Ajusteur~...	0.0%	0
" Autres ouvriers qualifiés et utilisateurs techniques " , Adjoint technique, Aide étalonneur, Aide~	0.0%	0
" Machinistes d'instruments de production d'énergie " , Conducteur d'installations de distribution~.	0.0%	0
" Machinistes du bâtiment epa " , Aide-conducteur de drague, Chef de machines de construction,~....	0.0%	0
" Grutiers " , Conducteur de grue, Conducteur de grue à moteurs, Conducteur de grue à ponts~.....	0.0%	0
" Machinistes sur bois " , Ebéniste-machiniste, Fraiseur à la machine sur bois, Machiniste en~.....	0.0%	0
" Autres machinistes " , Affûteur à la machine, Aide-machiniste, Assistant du conducteur de~.....	0.0%	0
" Chauffeurs de chaudières " , Aide de chauffage, Aide-chauffeur de fourneaux, Allumeur de~.....	0.2%	1
" Surveillants de machines et d'installations, réviseurs de citernes " , Chef d'installations~.....	0.0%	0
" Acheteurs " , Acheteur, Acheteur de bétail, Acheteur de biens d'équipement, Acheteur de bois,~....	0.2%	1
" Vendeurs, employés du commerce de détail " , Aide vidéothécaire, Aide-vendeur, Assistant du chef~.	1.6%	8
" Caissiers " , Aide-caissier, Assistant chef caissier, Caissier, Caissier AVS, Caissier~.....	0.0%	0
" Libraires, éditeurs " , Assistant d'édition, Assistant éditeur, Bouquiniste, Chef d'édition, dipl~	0.2%	1
" Droguistes " , Aide de droguerie, Droguiste, Droguiste médicinal, Droguiste, dipl. EPS,~.....	0.0%	0
" Marchands d'animaux " , Commerçant d'articles zoologiques, Marchand d'oiseaux et de petits~.....	0.0%	0
" Autres professions de la vente " , Acquisiteur, Acquisiteur d'abonnés, Acquisiteur en publicité,~.	0.8%	4
" Représentants, voyageurs de commerce " , Agent de vente, Agent prospecteur, Assistant de la~.....	0.2%	1
" Autres commerçants et négociants " , Agent agro-commercial, Agent technico-commercial, Agent~....	2.9%	15
" Professions bancaires spa " , Adjoint du chef du service bancaire, Administrateur de caisse~.....	0.6%	3
" Agents et inspecteurs d'assurances " , Agent d'assurance de dommages, Agent d'assurance incendie,~	0.6%	3
" Professions des assurances spa " , Acquisiteur d'assurances, Actuaire, lic. en sciences~.....	0.4%	2
" Spécialistes en publicité " , Agent de publicité d'une maison d'édition, Agent de publicité pour~.	0.4%	2
" Spécialistes en relations publiques " , Agent de relations publiques, Assistant en relations~.....	0.2%	1
" Spécialistes en marketing " , Adjoint Sales Promotion, Assistant de marketing, Chef de marketing~.	0.8%	4
" Spécialistes en études du marché et en sondages d'opinions " , Analyste de marché, Chef d'études~.	0.0%	0
" Employés d'agences de voyage " , Acheteur, agence de voyages, Agent de voyages, Agent de voyages~.	0.0%	0
" Guides de voyages organisés, guides, hôtesses " , Accompagnatrice touristique, Assistant de~.....	0.0%	0
" Autres spécialistes du tourisme et des loisirs " , Aide de camping, Animateur de vacances, Chef~..	0.0%	0

" Experts-comptables, réviseurs " , Assistant de révision, Assistant réviseur, Chef réviseur,~.....	1.6%	8
" Agents fiduciaires, conseillers fiscaux " , Administrateur foncier, Agent d'affaires, Agent~.....	2.7%	14
" Autres commerçants du secteur tertiaire " , Administrateur de brevets, Administrateur des~.....	2.3%	12
" Courtiers, commissaires-priseurs " , Agent, Agent central, Agent commercial, Agent d'affaires,~...	0.8%	4
" Prêteurs et loueurs " , Détenteur de bateaux de location, Distributeur de films, Logeur, Loueur,~.	0.2%	1
" Entrepreneurs, directeurs " , Adjoint du directeur général (économie privée), Adjoint scientifique~	2.1%	11
" Fonctionnaires supérieurs de l'administration publique " , Adjoint, Adjoint académique, Adjoint~..	0.2%	1
" Secrétaires, fonctionnaires de partis, d'associations " , Administrateur d'association, Chef~.....	0.6%	3
" Spécialistes du personnel " , Assistant du chef du personnel, Assistant du personnel, Chef du~....	0.0%	0
" Cadres moyens sip " , Adjoint au chef de division, Adjoint de direction, Adjoint du chef~.....	0.4%	2
" Employés de commerce, de bureau spa " , Adressier, Aide au service des finances, Aide de bureau,~.	0.8%	4
" Fonctionnaires d'administration epa " , Actuaire, Adjoint du tuteur général, Administrateur~.....	0.2%	1
" Comptables " , Aide-comptable, Assistant du chef comptable, Assistant-comptable, Chef comptable,~.	1.0%	5
" Spécialistes en immobilier et gérants " , Administrateur d'immeubles, Administrateur immobilier,~.	1.2%	6
" Spécialistes en importation et exportation " , Agent d'armement naval, Agent d'exportation, Agent~	0.4%	2
" Spécialistes en organisation et planification epa " , Agent de transport par route, brev. féd. EP~	0.0%	0
" Autres employés d'administration " , Adjoint administratif, Administrateur, Administrateur~.....	0.2%	1
" Informaticiens et analystes " , Analyste, Analyste de fonction, Analyste de système, Analyste de~.	0.0%	0
" Programmeurs " , Aide-programmeur, Chef programmeur, Codificateur, Conseiller d'applications,~....	0.0%	0
" Opérateurs en informatique " , Assistant sur ordinateur, Chef du service des cartes perforées,~...	0.0%	0
" Autres professions de l'informatique " , Administrateur de base de données, Administrateur de~....	0.6%	3
" Régulateurs d'exploitation ferroviaire, fonctionnaires de station, secrétaires ferroviaires " ,~..	0.0%	0
" Monteurs de voies, cantonniers de la voie ferrée " , Bourreur (monteur de voies), Cantonnier de l~	0.0%	0
" Aiguilleurs de pavillon, fonctionnaires de poste d'aiguillage " , Aiguilleur, Aiguilleur de~.....	0.0%	0
" Employés de dépôt et employés aux manoeuvres (chemin de fer) " , Aide de dépôt, Artisan de dépôt,~	0.4%	2
" Contrôleurs (transports publics) " , Accompagnateur de train, Assistant de train, Chef de la~....	0.0%	0
" Conducteurs de locomotives et de tramways epa " , Aide mécanicien d'un chemin de fer électrique,~.	0.0%	0
" Personnel des funiculaires et des téléphériques " , Chef technique d'installations de transport à~	0.0%	0
" Autres professions du trafic ferroviaire et à câbles " , Administrateur aux marchandises, Agent~..	0.0%	0
" Professions du transport de personnes " , Chauffeur d'autobus, Chauffeur d'autobus postal,~.....	2.3%	12
" Conducteurs de camion " , Camionneur, Camionneur-chauffeur, Camionneur-entrepreneur, Chauffeur~...	0.0%	0
" Autres chauffeurs et conducteurs " , Aide-chauffeur, Chauffeur, Chauffeur cat. A, Chauffeur cat.~.	0.0%	0
" Moniteurs d'auto-école et experts en automobiles " , Chef d'auto-école, Contrôleur de voitures,~..	0.6%	3
" Capitaines de bateaux, timoniers epa " , Batelier de bac, Capitaine, Capitaine de bateau,~.....	0.0%	0
" Matelots et autres professions de la navigation " , Abordeur, Abordeur dans une entreprise de~....	0.0%	0
" Pilotes, instructeurs de vol " , Aérostier, Aviateur, Capitaine d'aviation, Chef pilote,~.....	0.0%	0
" Directeurs du trafic aérien " , Agent technique d'exploitation, brev. féd. EP, Aide à la sécurité~	0.0%	0
" Personnel de cabine epa " , Accompagnateur de vol, Air Purser, Airsteward, Flight Attendant,~.....	0.0%	0
" Autres professions du trafic aérien " , Aide de vol, hélicoptère, Airline Catering Consultant,~...	0.0%	0

" Personnel du transport et de l'expédition " , Aide au service de livraison, Cariste, Chef d'équip~	0.0%	0
" Garçons de course, messagers " , Chauffeur-livreur, Commissionnaire de bureau, Courrier, Courrier~	0.2%	1
" Autres professions du transport et de la circulation " , Agent de transport, Aide-camionneur,~....	0.0%	0
" Employés des postes et secrétaires d'exploitation " , Adjoint à la direction des postes,~.....	0.0%	0
" Assistants d'exploitation des PTT " , Assistant aux chèques postaux, Assistant aux comptes de~....	0.0%	0
" Fonctionnaires de distribution PTT " , Courrier d'express PTT, Distributeur de lettres, Facteur au~	0.0%	0
" Téléopérateurs et téléphonistes PTT " , Aide téléphoniste, Assistant-téléopérateur,~.....	0.0%	0
" Autres professions des postes et télécommunications " , Administrateur du matériel PTT, Aide à~...	0.2%	1
" Police " , Adjoint de police, Adjudant de gendarmerie, Agent de la circulation, Agent de la polic~	0.0%	0
" Gardiens, surveillants " , Agent de Sécurité, Aide surveillant, Aide-gardien, Chauffeur de~.....	0.2%	1
" Pompiers professionnels, protection civile " , Administrateur du matériel de lutte contre~.....	0.0%	0
" Militaires de carrière epa " , Adjoint du commandant, Adjudant, Adjudant sous-officier,~.....	0.0%	0
" Police privée et autres professions du maintien de l'ordre " , Adjoint, inspecteur au service du~.	0.2%	1
" Douane et gardes-frontières " , Adjoint de douane, Adjoint garde-frontière, Adjudant~.....	0.0%	0
" Juges, procureurs " , Auditeur, Auditeur au tribunal de district, Avocat de district, Avocat des~.	3.5%	18
" Greffiers " , Aide-greffier, Commis de greffe du tribunal, Greffier, Greffier de tribunal,~.....	0.0%	0
" Avocats, notaires " , Avocat, Avocat et notaire, Avocat, docteur en droit, Avocat, licence en~....	3.7%	19
" Autres représentants de la justice et conseillers juridiques " , Agent de bureau d'études, Agent~.	0.6%	3
" Journalistes, rédacteurs " , Adjoint du rédacteur en chef, Assistant de rédaction,~.....	0.2%	1
" Correcteurs, lecteurs " , Aide correcteur, Correcteur, Correcteur d'épreuves, Correcteur~.....	0.2%	1
" Traducteurs, interprètes " , Assistant traducteur, Interprète, Interprète de conférences,~.....	2.1%	11
" Autres auteurs de textes, autres professionnels des médias: presse écrite, audio- visuel " , Agen~	0.4%	2
" Bibliothécaires " , Bibliothécaire, Bibliothécaire ABS, Bibliothécaire de bandes magnétiques,~....	0.0%	0
" Archivistes, documentalistes " , Analyste documentaire, Archiviste, Archiviste d'Etat, Archiviste~	0.0%	0
" Conservateurs, professionnels des musées " , Administrateur de musée, Assistant de musée,~.....	0.0%	0
" Peintres de décors et accessoiristes " , Accessoiriste, Chef des ateliers scéniques, Conseiller e~	0.0%	0
" Régisseurs, metteurs en scène, producteurs " , Aide-régisseur, Assistant de la direction~.....	0.6%	3
" Techniciens en audio-visuel " , Assistant du son, Assistant-opérateur du son, Chef du son, Chef~..	0.0%	0
" Cameramen et techniciens de l'image " , Assistant cameraman, Assistant-opérateur de télévision,~..	0.0%	0
" Photographes " , Aide-photographe, Assistant photographe, Astrophotographe, Chef photographe,~....	0.8%	4
" Autres professions de la production audio-visuelle " , Animateur de programmes de radio et~.....	0.0%	0
" Musiciens, compositeurs et chefs d'orchestre " , Accordéoniste, Aide musical, Altiste (violon~....	0.4%	2
" Chanteurs " , Baryton, Basse baryton, Chanteur, Chanteur comique, Chanteur d'opéra, Chanteur~....	0.0%	0
" Acteurs " , Acteur, Acteur de cinéma, Acteur de télévision, Acteur de théâtre, Acteur, comédien,~.	0.0%	0
" Danseurs, professeurs de danse, chorégraphes " , Assistant de chorégraphie, Ballerine,~.....	0.6%	3
" Artistes " , Acrobate, Artiste (spectacle), Artiste de cirque, Artiste de variétés, Cascadeur,~...	0.8%	4
" Modèles, mannequins " , Coverboy, Dressman, Habilleur, Mannequin, Modèle d'artiste, Photomodèle,~.	0.0%	0
" Autres professions du spectacle " , Animateur de soirées, Animateur de spectacles, Artiste de~....	0.0%	0
" Sculpteurs sur pierre " , Chef sculpteur, Glypticien, Graveur d'inscriptions, Graveur sur pierre,~	0.2%	1



" Artistes peintres, dessinateurs " , Aquafortiste, Aquarelliste, Aquatintiste, Artiste peintre,~..	0.8%	4
" Graphistes et dessinateurs d'affiches " , Aide graphiste, Assistant graphiste, Créateur visuel,~..	1.4%	7
" Designers, créateurs de mode " , Aide styliste, Art Designer, Assistant Designer, Auto-Designer,~.	0.0%	0
" Autres créateurs artistiques " , Artiste, Artiste formateur, Artiste libre, Artiste sculpteur,~..	0.2%	1
" Orfèvres " , Aide-orfèvre, Bijoutier, Bijoutier en argenterie, Bijoutier-boîtier,~.....	0.2%	1
" Autres fabricants de bijoux " , Affineur de métaux précieux, Artisan en bijouterie, Aviveur,~....	0.4%	2
" Graveurs et sculpteurs sur bois epa " , Artiste-ciseleur, Sabotier-sculpteur sur bois, Sculpteur~.	0.0%	0
" Céramistes, potiers " , Céramiste, Céramiste créateur d'objets ESAA, Céramiste d'art, Céramiste~..	0.0%	0
" Peintres sur céramique et verre " , Ciseleur sur verre, Décorateur de porcelaine, Décorateur sur~.	0.0%	0
" Fabricants et accordeurs d'instruments de musique " , Accordeur, Accordeur d'accordéons, Accordeu~	0.0%	0
" Décorateurs " , Aide décorateur, Chef décorateur, Conseiller décorateur, Couseur de décoration,~..	0.8%	4
" Restaurateurs d'oeuvres d'art " , Aide-restaurateur, Chef restaurateur, Restaurateur d'antiquités~	0.2%	1
" Architectes d'intérieurs " , Aide décorateur d'intérieur, Architecte d'intérieur, Architecte~....	0.2%	1
" Autres artisans d'art " , Artisan d'art, Emailleur, Emailleur d'art, Ferronnier d'art,~.....	0.2%	1
" Hôteliers, directeurs de restaurants " , Aide-gérant (hôtellerie, restauration), Aubergiste,~....	1.4%	7
" Personnel de réception " , Aide de réception, Assistant du chef de réception, Chef de réception,~.	0.0%	0
" Personnel de service " , Aide de buffet, Aide-sommelier, Auxiliaire de service, Barkeeper,~.....	0.0%	0
" Femmes de chambre et personnel de la lingerie et de l'économat " , Aide-gouvernante, Blanchisseur~	0.0%	0
" Personnel de cuisine " , Aide de cuisine, Aide-cuisinier, Assistant de cuisine, Auxiliaire de~....	0.4%	2
" Autres professions de la restauration " , Aide de cafétéria, Aide de cantine, Aide de restaurant,~	0.0%	0
" Intendants de maison " , Chef d'économie familiale, Conseiller en économie ménagère, Conseiller~..	0.0%	0
" Employés de maison " , Aide de foyer, Aide de maison, Aide de ménage, Aide de ménage dans un~....	0.2%	1
" Nettoyeurs de textiles, nettoyeurs à sec " , Dégraisseur, Détacheur, Employé de nettoyage à sec,~.	0.0%	0
" Repasseurs, blanchisseurs " , Aide de buanderie, Blanchisseur de blanc, Blanchisseur de linge fin~	0.0%	0
" Concierges, nettoyeurs de locaux et de bâtiments " , Aide-concierge, Aide-débarrasseur,~.....	0.4%	2
" Ramoneurs " , Aide ramoneur, Ramoneur, Ramoneur, maître EPS,.....	0.0%	0
" Autres professions du nettoyage " , Chef d'entretien dans une blanchisserie, Chef du service de~..	0.0%	0
" Agents ou entrepreneurs des pompes funèbres " , Agent de pompes funèbres, Croque-mort, Embaumeur,~	0.0%	0
" Professions de l'élimination et du recyclage des ordures " , Brocanteur, Chargeur d'ordures, Chef~	0.0%	0
" Autres professions de l'hygiène publique et de la propreté " , Assistant d'hygiène, Balayeur de~..	0.0%	0
" Coiffeurs " , Aide-coiffeur, Barbier, Coiffeur, Coiffeur de théâtre, Coiffeur pour dames, Coiffeu~	1.0%	5
" Esthéticiens " , Aide esthéticien, Assistant esthéticien, Beauty Advisor, Beauty-Manager, Chef~..	0.6%	3
" Manucures et pédicures " , Manucure, Pédicure, Podologue,.....	0.8%	4
" Autres professions de l'hygiène corporelle " , Directeur de sauna, Employé d'établissement de~....	0.0%	0
" Médecins " , Allergologue, Anesthésiste, Assistant du médecin chef, Assistant en cardiologie,~..	6.2%	32
" Aides médicales " , Aide de cabinet médical, Aide de consultation, Aide médicale, Assistant en~..	0.2%	1
" Pharmaciens " , Administrateur d'une pharmacie, Assistant-pharmacien, Chercheur en pharmacologie,~	1.0%	5
" Aides en pharmacie " , Aide en pharmacie, Aide-pharmacien, Assistant en pharmacie, Employé en~....	0.0%	0
" Physiothérapeutes, ergothérapeutes " , Aide en chiropratique, Aide physiothérapeute,~.....	1.6%	8

" Psychothérapeutes (non-médecins) " , Animateur en psychiatrie, Psychanalyste, Psychothérapeute,~..	1.4%	7
" Guérisseurs, naturopathes " , Conseiller en médecine naturelle, Diagnosticien, Guérisseur,~.....	0.2%	1
" Opticiens " , Aide-opticien, Assistant orthopédiste, Laboriste en optique, Opticien, Opticien de~.	0.0%	0
" Masseurs " , Masseur, Masseur d'établissement de bains, Masseur médical, Masseur sportif, Masseur~	0.4%	2
" Assistants médico-techniques " , Aide-anesthésiste, Aide-radiologue, Assistant anesthésiste,~....	0.0%	0
" Autres professions de la thérapeutique et de la technique médicale " , Acupresseur, Acupuncteur,~.	2.1%	11
" Laborantins médicaux " , Aide de laboratoire d'hôpital, Aide de laboratoire médical, Assistant de~	0.0%	0
" Dentistes " , Chirurgien-dentiste en orthopédie maxillaire, Dentiste, Dentiste scolaire, Dr méd.~.	1.2%	6
" Techniciens-dentistes " , Aide de laboratoire dentaire, Aide technicien pour dentiste, Céramiste~.	0.6%	3
" Aides en médecine dentaire " , Aide aux soins de prophylaxie dentaire, Aide en médecine dentaire,~	0.0%	0
" Hygiénistes dentaires " , Hygiéniste dentaire,.....	0.0%	0
" Vétérinaires " , Assistant-vétérinaire, Dr méd. vét., Vétérinaire, Vétérinaire cantonal,~.....	0.2%	1
" Aides-vétérinaires " , Aide en médecine vétérinaire, Aide vétérinaire,.....	0.0%	0
" Sages-femmes " , Accoucheur, Conseiller en préparation à la naissance, Infirmière/Sage-femme,~....	0.4%	2
" Infirmiers en pédiatrie et hygiène maternelle " , Aide puériculteur, Infirmier diplômé en hygiène~	0.0%	0
" Infirmiers en psychiatrie " , Infirmier en neuropsychiatrie, Infirmier en psychiatrie (PSY),~....	0.4%	2
" Infirmiers diplômés " , Chef infirmière en anesthésie, Infirmier, Infirmier chef d'unité de soins~	0.6%	3
" Aides hospitaliers, aides-infirmiers " , Aide d'hôpital, Aide de salle d'opération, Aide en soins~	0.0%	0
" Aides familiales, communales ou non " , Aide familial, dipl., Employé aux soins à domicile,~.....	0.0%	0
" Autres professions soignantes " , Adjudant sanitaire, Agent de la police sanitaire, Aide~.....	0.0%	0
" Assistants sociaux " , Accompagnateur social, Administrateur social, Agent de la Croix-Bleue, Aid~	0.4%	2
" Educateurs spécialisés " , Aide éducateur, Educateur, Educateur au travail, Educateur d'enfants,~.	0.2%	1
" Directeurs de homes et de crèches " , Administrateur d'asile de vieillards, Animateur d'un servic~	0.0%	0
" Autres professions de l'assistance sociale " , Accompagnateur, Accompagnateur de personnes âgées,~	0.2%	1
" Prêtres ordonnés, pasteurs " , Abbé, Aumônier d'établissement, Aumônier d'hôpital, Aumônier~.....	0.0%	0
" Autres professions de l'assistance spirituelle " , Assistant paroissial, Assistant pastoral,~....	0.0%	0
" Membres d'un ordre religieux " , Capucin, Carmélite, Diaconesse, Dominicain, Frère convers, Maîtr~	0.0%	0
" Aides professionnels de l'assistance spirituelle " , Aide paroissial, Assistant de curé,~.....	0.0%	0
" Professeurs d'université et d'écoles professionnelles supérieures " , Adjoint professeur~.....	0.0%	0
" Assistants universitaires sip " , Assistant d'enseignement supérieur, Assistant d'université,~....	0.0%	0
" Professeurs de l'enseignement secondaire (lycée, collège, gymnase, école normale, école de~.....	0.6%	3
" Enseignants des classes supérieures, des classes de formation pratique et des classes~.....	0.0%	0
" Instituteurs (école primaire) " , Brevet d'instituteur, Directeur d'école primaire, Enseignant,~..	0.0%	0
" Jardinières d'enfants, éducatrices de la petite enfance " , Aide de langage dans une école~.....	0.0%	0
" Enseignants d'école professionnelle et d'école spécialisée " , Chargé de cours dans une école~....	0.0%	0
" Enseignants dans une classe à programme d'enseignement spécial, pédagogues thérapeutiques " , Aid~	0.2%	1
" Professeurs de musique et de chant " , Maître d'accordéon, Maître d'art vocal, Maître d'école de~.	0.8%	4
" Professeurs de dessin, maîtres d'activités créatrices manuelles " , Institutrice de travaux~.....	0.0%	0
" Professeurs de gymnastique et d'éducation physique " , Instructeur de billard, Instructeur de~....	0.2%	1

" Formateurs d'adultes " , Andragogue, Animateur d'école de parents, Formateur d'adultes,~.....	0.8%	4
" Divers professeurs spécialisés " , Animateur d'éducation sexuelle, Animateur de centre de loisirs~	0.8%	4
" Enseignants et instructeurs " , Aide de devoirs scolaires à domicile, Assistant d'enseignement,~..	0.0%	0
" Pédagogues " , Aide-pédagogue, Animateur théâtral, Docteur en sciences de l'éducation, Lic. en~..	0.0%	0
" Professions des sciences économiques " , Chercheur en sciences économiques, Diplôme en économie,~.	0.2%	1
" Sociologues et politologues " , Démographe, Diplôme en sciences politiques, Docteur en sciences~..	0.2%	1
" Psychologues et conseillers en orientation professionnelle " , Analyste professionnel,~.....	1.2%	6
" Philologues " , Angliciste, Arabisant, Dialectologue, Dr ès lettres, Dr phil., Dr phil. I,~.....	0.0%	0
" Historiens et archéologues " , Aide en archéologie, Aide numismate, Anthropologue, Archéologue,~..	0.2%	1
" Autres professions des sciences humaines " , Lic. en philosophie, Musicologue, Philosophe,~.....	0.0%	0
" Biologistes " , Aéropalynologue, Agrobiologiste, Anatomiste, Aquariologue, Archéozoologiste,~.....	0.2%	1
" Géographes, météorologues " , Aérologue, Aide géologue, Aide-météorologiste, Assistant en~.....	0.0%	0
" Chimistes " , Agrochimiste, Analyste capillaire, Analyste en chimie inorganique, Biochimiste,~....	0.6%	3
" Mathématiciens, statisticiens " , Aide statisticien, Algébriste, Analyste de statistiques,~.....	0.0%	0
" Physiciens " , Acousticien, Analyste en spectrométrie, Assistant en physique, Astrophysicien,~....	0.2%	1
" Experts de la protection de l'environnement " , Chercheur dans le secteur de l'environnement,~....	0.0%	0
" Autres professions des sciences naturelles, physiques et exactes " , Audiophonologue, Chercheur~..	0.0%	0
" Contrôleurs, inspecteurs et trieurs de marchandises " , Contrôleur, Contrôleur d'atelier,~.....	0.0%	0
" Embaqueteurs " , Aide emballer, Botteleur, Chef d'emballage, Chef d'équipe emballage, Colleuse~..	0.0%	0
" Magasiniers, manutentionnaires " , Administrateur d'entrepôt, Administrateur d'un parc de~.....	0.0%	0
" Sportifs professionnels et entraîneurs sportifs " , Assistant de football, Athlète, Boxeur,~.....	0.0%	0
" Autres professions du façonnage et de la manufacture " , Aide dans un tir forain, Aide de baraque~	0.0%	0
" Professions du secteur tertiaire spa " , Aide de golf, Aide-animateur, Analyste de messages,~.....	0.0%	0
" Professions de l'administration publique non classifiables " , Gardien de tour, Ouvrier communal,~	0.0%	0
" Autres professions non classifiables " , Aide d'école, Ajusteur, Anthroposophe, Apprêteur,~.....	0.4%	2
" Personnes dont l'activité professionnelle ne peut pas être définie " , Acheveur (sans autres~....	0.2%	1
" Diplômes du niveau secondaire II, formation professionnelle et autres écoles de culture~.....	0.0%	0
" Diplômes du niveau secondaire II, maturité " , Baccalauréat, Baccalauréat international, Diplôme~.	0.0%	0
" Diplômes du niveau tertiaire, formation professionnelle supérieure sauf écoles professionnelles~..	0.0%	0
" Diplômes du niveau tertiaire, écoles professionnelles supérieures " , BTS, France, Certificat~....	0.0%	0
" Diplômes du niveau tertiaire, université " , Académicien, Certificat d'université, Diplôme~.....	0.0%	0
" Diplômes non attribuables " , Diplôme d'académie artistique, Diplôme d'école privée, Diplôme de~..	0.0%	0
Autre, [ " INT " ] PRÉCISER.....	0.2%	1
NE SAIT PAS.....	0.0%	0
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0

```

+-----+
: Q03
:
: Combien de personnes travaillent dans votre société, " mis à part vous-même " ?
: (nombre de personnes employées, indépendamment du temps de travail?)
+-----+
[ " INT " ] SI PERSONNE TRAVAILLE SEUL(E), CODER "0"
[ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 99998 / PAS DE REPONSE = CODE 99999

```

-- -- -- -- ++	513
----------------	-----

```

+-----+
: Q04
:
: Pouvez-vous me dire combien de postes à 100% est-ce que cela représente en tout?
+-----+
[ " INT " ] (NOMBRE DE POSTES À 100%)
[ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 99998 / PAS DE REPONSE = CODE 99999

```

-- -- -- -- ++	513
----------------	-----

```

+-----+
: Q05
:
: Est-ce que vous êtes soumis à la TVA?
+-----+
oui..... 46.0% 236 513
non..... 52.0% 267
NE SAIT PAS..... 1.9% 10
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

```

FILTRE: Si soumis à la TVA ; SI Q5 = 1

```

+-----+
: Q06
:
: Est-ce que vous déclarez la TVA au taux de la dette fiscale nette?
+-----+
[ " INT " ] PRÉCISER SI BESOIN: C'EST LA MANIÈRE SIMPLIFIÉE DE CALCULER LA TVA, EN LA PRENANT UNIQUEMENT SUR LE CHIFFRE
D'AFFAIRE, ET AVEC UN TAUX RÉDUIT DE TVA)
oui..... 53.0% 125 236
non..... 34.3% 81
NE SAIT PAS..... 12.7% 30
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

```

ENDEFILTRE: Si soumis à la TVA ; SI Q5 = 1

```

+-----+
:
:
:
: Nous allons maintenant parler de votre manière de remplir votre déclaration d'impôts.
+-----+

```

```

+-----+
: Q07
:
: De quelle manière remplissez-vous habituellement votre déclaration?
+-----+
[ " INT " ] L I R E LES REPONSES!
Vous la remplissez tout seul..... 22.2% 114 513
Vous la remplissez avec l'aide d'une personne NON RETRIBUEE (parent, ami, connaissance)..... 6.4% 33
Elle est remplie par un(e) employé(e) de votre société (ex. comptable)..... 1.9% 10
Vous la faites remplir par une personne externe, ou une société que VOUS RETRIBUEZ (fiduciaire,~..... 69.0% 354
NE PAS LIRE: Autre, précisez:..... 0.4% 2
NE SAIT PAS..... 0.0% 0

```

PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

FILTRE: Si remplit seul/aide ; SI Q7 = 1 ou 2 ou 3

```

+-----+
: Q08
:
: Combien de temps vous faut-il environ pour remplir/faire remplir votre déclaration?
+-----+
[ " INT " ] (NOMBRE D'HEURES)
[ " INT " ] NE PEUT RÉPONDRE: EX. C'EST UN COLLABORATEUR QUI S'EN OCCUPE = CODE 9997 / NE SAIT PAS = CODE 9998 / PAS DE
REPONSE = CODE 9999
|---|--|---|---+ 157
    
```

ENDEFILTRE: Si remplit seul/aide ; SI Q7 = 1 ou 2 ou 3

FILTRE: Si rétribue pour remplir déclaration ; SI Q7 = 4

```

+-----+
: Q09
:
: Pouvez-vous nous dire combien ça vous coûte environ de faire remplir votre déclaration?
+-----+
[ " INT " ] FR (MONTANT EN FRANCS)
[ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 999998 / PAS DE REPONSE = CODE 999999
|---|--|---|---|---+ 354
    
```

ENDEFILTRE: Si rétribue pour remplir déclaration ; SI Q7 = 4

FILTRE: Si a cité un montant supérieur à 300 ; SI Q9 >= 100

```

+-----+
: Q10
:
: Ce prix comporte-t-il uniquement la déclaration, ou également les aspects relatifs à la comptabilité?
+-----+
que la déclaration..... 39.2% 102 260
egalement les aspects relatifs à la comptabilité..... 60.8% 158
NE SAIT PAS..... 0.0% 0
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0
    
```

ENDEFILTRE: Si a cité un montant supérieur à 300 ; SI Q9 >= 300

FILTRE: A indiqué une valeur à Q8 ou Q9 (sauf NSP)

```

+-----+
: Q11
:
: Comment jugez-vous ce %749,/temps// %751,/coût// consacré pour remplir votre déclaration par rapport à votre
: situation?
: Le %753,/temps// %755,/coût// consacré est-il:
+-----+
[ " INT " ] L I R E LES REPONSES!
Supportable..... 65.7% 337 513
Trop élevé..... 23.0% 118
NE SAIT PAS..... 10.3% 53
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 1.0% 5
    
```

ENDEFILTRE: A indiqué une valeur à Q8 ou Q9 (sauf NSP)

FILTRE: Ne remplit pas lui-même habituellement la déclaration ; SI Q7 not 1 ou Q7 not 98/98

```

+-----+
: Q12
:
: Depuis que vous êtes indépendant, avez-vous déjà rempli votre déclaration au moins une fois seul?
+-----+
oui..... 21.6% 86 399
non..... 78.4% 313
    
```

NE SAIT PAS.....	0.0%	0
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0

+-----+  
: Q13 :  
: :  
: Pourquoi ne remplissez-vous pas votre déclaration vous-même? :  
+-----+

[ " INT " ] NE PAS LIRE (3 RÉPONSES MAXIMUM)			
pas le temps.....	22.1%	88	399
déclaration trop compliquée,.....	42.4%	169	
situation fiscale trop compliquée.....	5.0%	20	
pas envie d'oublier des déductions.....	6.8%	27	
payer moins d'impôts grâce aux spécialistes.....	3.5%	14	
peur de se tromper.....	12.3%	49	
avec le changement de loi, de formulaires, c'est devenu plus compliqué.....	1.3%	5	
les termes employés sont difficiles à comprendre.....	0.8%	3	
donne à quelqu'un de plus compétent.....	7.8%	31	
c'est ennuyeux.....	8.8%	35	
plus facile, question d'habitude.....	2.5%	10	
n'est pas compétent/ne comprend pas.....	8.3%	33	
fiduciaire imposée.....	0.5%	2	
à chacun son métier.....	2.5%	10	
a une fiduciaire.....	5.3%	21	
Autre, précisez:.....	3.3%	13	
NE SAIT PAS.....	0.5%	2	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	1.3%	5	

ENDEFILTRE: Ne remplit pas lui-même habituellement la déclaration ; SI Q7 not 1 ou Q7 not 98/98

+-----+  
: Q14 :  
: :  
: Pensez-vous qu'il est nécessaire d'avoir des connaissances en comptabilité pour remplir correctement sa déclaration :  
: d'impôt? :  
+-----+

Oui, tout à fait.....	34.5%	177	513
Oui, un peu.....	34.5%	177	
Non pas vraiment.....	19.9%	102	
Non pas du tout.....	8.2%	42	
NE SAIT PAS.....	2.9%	15	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	

+-----+  
: Q15 :  
: :  
: Qui prépare vos comptes qui servent à remplir la déclaration? :  
+-----+

[ " INT " ] L I R E LES REPONSES!			
Vous les préparez vous-même.....	65.7%	337	513
Ils sont préparés par un parent, un ami, une connaissance.....	5.7%	29	
Ils sont préparés par un employé de votre société (comptable).....	10.5%	54	

Ils sont préparés par une fiduciaire ou un autre professionnel extérieur à la société (ex. comptable)	16.8%	86	
NE PAS LIRE: Autre, précisez:.....	1.4%	7	
NE SAIT PAS.....	0.0%	0	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	
-----+-----			
: Q16			:
:			:
: Sous quelle forme se présentent vos comptes?			:
: [ " INT " ] une comptabilité simplifiée comprend un nombre limité de rubriques			:
-----+-----			
[ " INT " ] L I R E LES REPONSES!			
Il s'agit d'une liste des recettes et des dépenses.....	22.2%	114	513
Il s'agit d'une comptabilité simplifiée.....	22.0%	113	
Il s'agit d'une comptabilité détaillée.....	48.9%	251	
NE PAS LIRE Ne peut répondre: ex. c'est la fiduciaire, c'est un collaborateur qui s'en occupe.....	5.5%	28	
NE SAIT PAS.....	1.4%	7	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	
-----+-----			
: Q17			:
:			:
: Dans vos comptes, comment vous-même ou votre fiduciaire faites-vous la distinction entre frais professionnels et frais			:
: privés (ex. frais de téléphone, frais de véhicule)?			:
-----+-----			
[ " INT " ] L I R E LES REPONSES!			
Vos comptes ne comprennent que vos frais professionnels (pas de dépenses privées).....	51.3%	263	513
Vous enlevez / votre fiduciaire enlève d'emblée de vos comptes 2/5ème des dépenses au titre de la~...	37.8%	194	
Vous laissez / votre fiduciaire laisse le soin à l'administration d'enlever d'office 2/5ème pour la~.	4.5%	23	
NE PAS LIRE Ne peut répondre: ex. c'est la fiduciaire, c'est un collaborateur qui s'en occupe.....	5.7%	29	
NE PAS LIRE: Autres, précisez:.....	2.1%	11	
NE SAIT PAS.....	2.1%	11	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	
-----+-----			
: Q18			:
:			:
: Utilisez-vous un logiciel de comptabilité spécifique pour votre comptabilité / vos comptes? (autre que tableurs tels			:
: qu'Excel)			:
-----+-----			
oui.....	30.6%	157	513
non.....	65.9%	338	
NE SAIT PAS.....	3.3%	17	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.2%	1	
-----+-----			
: Q19			:
:			:
: Disposez-vous d'un modèle pour faire vos comptes (ex. modèle mis à disposition par l'Administration fiscale cantonale			:
: ou par une association professionnelle)?			:
-----+-----			
oui.....	28.1%	144	513
non.....	57.3%	294	
NE PAS LIRE: c'est un mandataire/ma fiduciaire qui s'en occupe.....	13.1%	67	
NE SAIT PAS.....	1.6%	8	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	

FILTRE: Si ne dispose pas d'un modèle pour faire les comptes ; SI Q.19 = 2

```

+-----+
: Q20
:
: Auriez-vous besoin d'un modèle pour faire vos comptes?
+-----+
oui..... 21.4% 63 294
non..... 77.9% 229
NE SAIT PAS..... 0.7% 2
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

```

ENDEFILTRE: Si ne dispose pas d'un modèle pour faire les comptes ; SI Q.19 = 2

```

+-----+
: Q21
:
: Est-ce que vous estimez que les informations fournies par l'Administration fiscale sur la manière de remplir la
: déclaration sont " suffisantes " ?
+-----+
[ " INT " ] LIRE LES ITEMS DE RÉPONSES, SAUF NE PAS LIRE: NSP: C'EST UN MANDATAIRE / MA FIDUCIAIRE QUI S'EN OCCUPE
Tout à fait..... 13.6% 70 513
Plutôt oui..... 33.3% 171
Plutôt non..... 9.0% 46
Pas du tout..... 3.9% 20
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en occupe..... 34.7% 178
NE SAIT PAS..... 5.1% 26
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.4% 2

```

```

+-----+
: Q22
:
: Est-ce que les informations fournies par l'Administration fiscale sur la manière de remplir la déclaration sont
: " claires " ?
+-----+
[ " INT " ] LIRE LES ITEMS DE RÉPONSES, SAUF NE PAS LIRE: NSP: C'EST UN MANDATAIRE / MA FIDUCIAIRE QUI S'EN OCCUPE
Tout à fait..... 16.4% 84 513
Plutôt oui..... 32.7% 168
Plutôt non..... 9.4% 48
Pas du tout..... 3.9% 20
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en occupe..... 31.4% 161
NE SAIT PAS..... 6.0% 31
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.2% 1

```

```

+-----+
: Q23
:
: Lorsque vous avez besoin d'informations supplémentaires sur la manière de remplir la déclaration, trouvez-vous qu'il
: est plutôt facile ou plutôt difficile de les obtenir auprès de l'Administration fiscale?
+-----+
[ " INT " ] LIRE LES ITEMS DE RÉPONSES, SAUF NE PAS LIRE: NSP: C'EST UN MANDATAIRE / MA FIDUCIAIRE QUI S'EN OCCUPE
Plutôt facile..... 25.3% 130 513
Plutôt difficile..... 21.4% 110
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en occupe..... 38.4% 197
NE SAIT PAS..... 14.2% 73
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.6% 3

```



```

+-----+
: Q24
:
: Avez-vous pris connaissance des instructions complémentaires 2005 envoyées par l'Administration fiscale avec la
: déclaration?
+-----+
oui..... 21.6% 111 513
non..... 41.1% 211
reçue mais pas encore lues..... 34.9% 179
NE SAIT PAS..... 2.3% 12
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

```

FILTRE: Si pris connaissance des instructions ; SI Q24=1

```

+-----+
: Q25
:
: Ces instructions complémentaires sont-elles utiles?
+-----+
oui..... 76.6% 85 111
non..... 10.8% 12
NE SAIT PAS..... 11.7% 13
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.9% 1

```

```

+-----+
: Q26
:
: Ces instructions complémentaires sont-elles claires?
+-----+
oui..... 76.6% 85 111
non..... 10.8% 12
NE SAIT PAS..... 11.7% 13
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.9% 1

```

ENDEFILTRE: Si pris connaissance des instructions ; SI Q24=1

```

+-----+
: Q27
:
: D'une manière générale, est-ce que les informations fournies par l'Administration fiscale sur les possibilités de
: déductions fiscales pour les indépendants sont suffisantes?
+-----+
[ " INT " ] LIRE LES ITEMS DE RÉPONSES, SAUF NE PAS LIRE: NSP: C'EST UN MANDATAIRE / MA FIDUCIAIRE QUI S'EN OCCUPE
Tout à fait..... 6.4% 33 513
Plutôt oui..... 22.2% 114
Plutôt non..... 23.4% 120
Pas du tout..... 7.6% 39
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en occupe..... 33.5% 172
NE SAIT PAS..... 6.8% 35
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

```

```

+-----+
: Q28
:
: D'une manière générale, est-ce que les informations fournies par l'Administration fiscale sur les possibilités de
: déductions fiscales pour les indépendants sont claires?
+-----+
[ " INT " ] LIRE LES ITEMS DE RÉPONSES, SAUF NE PAS LIRE: NSP: C'EST UN MANDATAIRE / MA FIDUCIAIRE QUI S'EN OCCUPE
Tout à fait..... 8.6% 44 513
Plutôt oui..... 23.6% 121

```

Plutôt non.....	20.9%	107	
Pas du tout.....	6.8%	35	
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en occupe.....	32.0%	164	
NE SAIT PAS.....	8.2%	42	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	
-----+-----			
: Q29			:
:			:
: D'une manière générale, si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur les possibilités de déductions fiscales :			:
: pour les indépendants, trouvez-vous qu'il est plutôt facile ou plutôt difficile de les obtenir auprès de :			:
: l'Administration fiscale?			:
-----+-----			
[ " INT " ] LIRE LES ITEMS DE RÉPONSES, SAUF NE PAS LIRE: NSP: C'EST UN MANDATAIRE / MA FIDUCIAIRE QUI S'EN OCCUPE			
Plutôt facile.....	23.4%	120	513
Plutôt difficile.....	20.1%	103	
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en occupe.....	38.6%	198	
NE SAIT PAS.....	17.3%	89	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.6%	3	
-----+-----			
: Q30			:
:			:
: En général, auprès de qui vous informez-vous sur les possibilités de déductions professionnelles autorisées?			:
-----+-----			
[ " INT " ] NE PAS LIRE (3 RÉPONSES MAXIMUM)			
un membre de la famille, parent proche.....	1.6%	8	513
un ami, une connaissance.....	9.6%	49	
un employé de votre société.....	1.2%	6	
une fiduciaire, un avocat, ou un conseiller fiscal ou autre professionnel.....	37.0%	190	
une association professionnelle, syndicat, etc.....	4.7%	24	
administration fiscale (internet, guide, téléphone).....	13.3%	68	
la presse.....	0.4%	2	
ne se renseigne pas.....	0.8%	4	
Je n'ai pas besoin de m'informer.....	3.7%	19	
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en occupe.....	31.6%	162	
NE PAS LIRE: Autre, précisez:.....	1.4%	7	
NE SAIT PAS.....	1.0%	5	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.4%	2	
-----+-----			
: Q31			:
:			:
: Avez-vous l'impression de connaître toutes les possibilités de déductions professionnelles qui sont autorisées par :			:
: l'Administration fiscale cantonale pour votre profession/activité professionnelle?			:
-----+-----			
[ " INT " ] LIRE LES ITEMS DE RÉPONSES, SAUF NE PAS LIRE: NSP: C'EST UN MANDATAIRE / MA FIDUCIAIRE QUI S'EN OCCUPE			
Tout à fait.....	9.4%	48	513
Plutôt oui.....	21.6%	111	
Plutôt non.....	27.3%	140	
Pas du tout.....	20.5%	105	
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en occupe.....	18.9%	97	
NE SAIT PAS.....	2.1%	11	

PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.2%	1	
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+			
: Q32			:
:			:
: Avez-vous connaissance d'un accord, d'une directive ou d'un règlement sur les déductions professionnelles autorisées			:
: qui s'appliquerait spécifiquement à votre secteur d'activité ou à votre profession?			:
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+			
oui.....	14.8%	76	513
non.....	68.0%	349	
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en occupe.....	13.5%	69	
NE SAIT PAS.....	3.5%	18	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.2%	1	

+-----+-----+-----+-----+-----+-----+  
: : : : : :  
: : : : : :  
: Parlons maintenant des contacts que vous pouvez avoir eu avec l' Administration fiscale cantonale.  
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+

: Q33			:
:			:
: Avez-vous contacté l'Administration fiscale cantonale au moins une fois ces trois dernières années?			:
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+			
Oui.....	58.3%	299	513
Oui, via mon mandataire/ma fiduciaire.....	9.0%	46	
Non.....	32.0%	164	
NE SAIT PAS.....	0.8%	4	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	

FILTRE: SI A contacté l'AFC ; SI Q33=1

: Q34			:
:			:
: Intéressons nous au dernier contact que vous avez eu avec l' Administration fiscale. Quelle(s) était la/les			:
: raison(s) de ce contact?			:
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+			
[ " INT " ] NE PAS LIRE LES REPONSES!			
Demande de renseignements concernant la manière dont il faut remplir la déclaration.....	10.0%	30	299
Réclamation à cause d'une rectification/corrections de la déclaration fiscale (taxation).....	16.4%	49	
Recours sur la taxation.....	7.7%	23	
Problème de paiements, demande de délais (acomptes provisionnels et bordereaux).....	30.8%	92	
demande d'attestation.....	2.0%	6	
réclamation d'une somme.....	0.3%	1	
demande de précisions/informations générales.....	7.0%	21	
concernant des justificatifs.....	2.3%	7	
concernant des déductions.....	2.3%	7	
concernant la TVA.....	0.3%	1	
demande d'une déclaration/formulaire.....	0.7%	2	
retard dans la taxation.....	2.0%	6	
questions concernant des valeurs immobilières.....	3.7%	11	
demande sur l'état du compte.....	1.0%	3	
concernant l'AVS.....	0.7%	2	

contrôle pour un client.....	2.0%	6
concernant un décès/succession.....	0.7%	2
concernant les impôts à la source.....	1.7%	5
demande de délai pour remplir la déclaration.....	0.0%	0
n'a pas eu de contact.....	0.0%	0
NE PAS LIRE: Autre, précisez:.....	6.0%	18
n'a pas de fiduciaire.....	0.0%	0
NE SAIT PAS.....	4.0%	12
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	1.0%	3

-----+  
: Q35 :  
: :  
: Comment jugez-vous la clarté des réponses que vous avez reçues/qui vous ont été données lors de ce dernier contact? :  
-----+  
[ " INT " ] L I R E LES REPONSES!  
très bonne..... 38.8% 116 299  
plutôt bonne..... 38.5% 115  
plutôt mauvaise..... 13.4% 40  
très mauvaise..... 6.4% 19  
NE PAS LIRE: je ne m'en suis pas occupé..... 1.0% 3  
NE SAIT PAS..... 1.3% 4  
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.7% 2

-----+  
: Q36 :  
: :  
: Combien de téléphones avez-vous faits pour avoir les informations nécessaires (obtenir les renseignements demandés, :  
: faire aboutir la réclamation, le recours, etc.)? :  
-----+  
[ " INT " ] NOMBRE DE TÉLÉPHONES:  
[ " INT " ] SI N'AS PAS FAIT DE TÉLÉPHONES = CODE 0  
[ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 998 / PAS DE REPONSE = CODE 999  
|---|---|--- 299

-----+  
: Q37 :  
: :  
: Combien de lettres/fax/messages électroniques avez-vous envoyés pour avoir les informations nécessaires (obtenir :  
: les renseignements demandés, faire aboutir la réclamation, le recours, etc.)? :  
-----+  
[ " INT " ] NOMBRE DE LETTRES/FAX/MESSAGES:  
[ " INT " ] SI N'AS PAS ENVOYÉS DE LETTRES = CODE 0  
[ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 998 / PAS DE REPONSE = CODE 999  
|---|---|--- 299

-----+  
: Q38 :  
: :  
: Combien de visites au guichet ou entretiens avez-vous faits pour avoir les informations nécessaires (obtenir les :  
: renseignements demandés, faire aboutir la réclamation, le recours, etc.)? :  
-----+  
[ " INT " ] NOMBRE DE VISITES OU ENTRETIENS:  
[ " INT " ] SI N'AS PAS FAIT DE VISITES AU GUICHET OU ENTRETIENS = CODE 0  
[ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 998 / PAS DE REPONSE = CODE 999  
|---|---|--- 299

ENDEFILTRE: SI A contacté l'AFC ; SI Q33=1

```

+-----+
: Q39
:
: Est-ce que l'Administration fiscale vous a contacté, " vous ou votre fiduciaire " , au moins une fois durant les
: trois dernières années pour vous demander des informations complémentaires sur votre déclaration?
+-----+
oui..... 46.4% 238 513
non..... 49.3% 253
NE SAIT PAS..... 4.3% 22
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

```

FILTRE: Si demande de l'AFC ; SI Q39 = 1

```

+-----+
: Q40
:
: Ces demandes d'informations concernaient-elles:
+-----+
[ " INT " ] LIRE/PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES
des pièces/informations manquantes (annexes à la déclaration)..... 30.7% 73 238
des pièces/informations pour justifier vos revenus ou votre fortune nette..... 27.3% 65
les comptes, la comptabilité..... 14.3% 34
des pièces ou justificatifs pour des déductions..... 36.1% 86
erreur de ma part/de la fiduciaire..... 1.7% 4
concernant des déductions..... 2.1% 5
pour un contrôle..... 0.8% 2
NE PAS LIRE: Autre, précisez:..... 6.7% 16
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en est occupé..... 2.9% 7
NE SAIT PAS..... 2.5% 6
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.8% 2

```

ENDEFILTRE: Si demande de l'AFC ; SI Q39 = 1

FILTRE: Si rétribue pour remplir déclaration ; SI Q7 = 4

```

+-----+
: Q41
:
: Est-ce que votre mandataire (la personne ou la société qui remplit votre déclaration et que vous rétribuez) a
: contacté l'Administration fiscale cantonale au moins une fois au cours de ces trois dernières années?
+-----+
oui..... 58.2% 206 354
non..... 20.6% 73
NE SAIT PAS..... 21.2% 75
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

```

ENDEFILTRE: Si rétribue pour remplir déclaration ; SI Q7 = 4

FILTRE: SI mandataire a contacté AFC ; SI Q41 = 1 ou Q 33 = 1 ou 2

```

+-----+
: Q42
:
: Concernant le dernier contact que votre mandataire eu avec l' Administration fiscale, quelle(s) était la/les
: raison(s) de ce contact?
+-----+
[ " INT " ] N E P A S L I R E LES REPONSES!
Demande de renseignements concernant la manière dont il faut remplir la déclaration..... 4.8% 19 400
Réclamation à cause d'une rectification/corrections de la déclaration fiscale (taxation)..... 10.0% 40
Recours sur la taxation..... 6.2% 25

```

Problème de paiements, demande de délais (acomptes provisionnels et bordereaux).....	14.8%	59
demande d'attestation.....	0.0%	0
réclamation d'une somme.....	0.5%	2
demande de précisions/informations générales.....	3.2%	13
concernant des justificatifs.....	1.8%	7
concernant des déductions.....	3.2%	13
concernant la TVA.....	0.0%	0
demande d'une déclaration/formulaire.....	0.2%	1
retard dans la taxation.....	0.8%	3
questions concernant des valeurs immobilières.....	0.8%	3
demande sur l'état du compte.....	0.0%	0
concernant l'AVS.....	0.0%	0
contrôle pour un client.....	0.0%	0
concernant un décès/succession.....	0.2%	1
concernant les impôts à la source.....	0.5%	2
demande de délai pour remplir la déclaration.....	1.8%	7
n'a pas eu de contact.....	3.2%	13
NE PAS LIRE: Autre, précisez:.....	4.0%	16
n'a pas de fiduciaire.....	7.2%	29
NE SAIT PAS.....	24.8%	99
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	14.2%	57

ENDEFILTRE: SI mandataire a contacté AFC ; SI Q41 = 1 ou Q 33 = 1 ou 2

FILTRE: Si rétribue pour remplir déclaration ; SI Q7 = 4

+-----+ : Q43 : : Est-ce que l'Administration fiscale a contacté votre mandataire au moins une fois durant les trois dernières années : : pour lui demander des informations complémentaires sur votre déclaration? : +-----+		
oui.....	26.0%	92 354
non.....	48.9%	173
NE SAIT PAS.....	24.9%	88
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.3%	1

FILTRE: Si AFC a contacté mandataire ; SI Q43 = 1

+-----+ : Q44 : : Ces demandes d'informations concernaient-elles: : +-----+		
[ " INT " ] LIRE / PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES des pièces/informations manquantes (annexes à la déclaration).....	27.2%	25 92
des pièces/informations pour justifier vos revenus ou votre fortune nette.....	26.1%	24
les comptes, la comptabilité.....	9.8%	9
des pièces ou justificatifs pour des déductions.....	30.4%	28
valeur locative.....	2.2%	2

réclamation.....	1.1%	1
NE PAS LIRE: Autre, précisez:.....	5.4%	5
NSP: c'est un mandataire / ma fiduciaire qui s'en est occupé.....	5.4%	5
NE SAIT PAS.....	12.0%	11
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0

ENDEFILTRE: Si AFC a contacté mandataire ; SI Q43 = 1

ENDEFILTRE: Si rétribue pour remplir déclaration ; SI Q7 = 4

+-----+  
: Q45  
:  
: Si vous pensez à vos trois dernières déclarations, est-il déjà arrivé que l' Administration fiscale cantonale ait  
: commis des erreurs " en matière de déductions professionnelles " dans la taxation de vos revenus d'indépendants?  
+-----+  
[ " INT " ] L I R E LES REPONSES!  
Oui, c'est arrivé plusieurs fois..... 8.0% 41 513  
Oui, c'est arrivé une fois..... 15.0% 77  
Non..... 65.3% 335  
NE SAIT PAS..... 11.7% 60  
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

FILTRE: Si a constaté erreur de l'AFC ; SI Q45= 1 ou 2

+-----+  
: Q46  
:  
: De quelle nature étaient les erreurs commises dans la dernière déclaration concernée? S'agissait-il:  
+-----+  
[ " INT " ] L I R E / PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES  
D'une reprise d'office non fondée..... 15.3% 18 118  
D'une mauvaise interprétation de vos comptes commerciaux..... 30.5% 36  
D'une non application ou d'une mauvaise application d'un accord ou d'instructions spécifiques à~.. 12.7% 15  
De la non prise en compte de vos frais effectifs..... 22.0% 26  
De la méconnaissance d'un accord particulier vous concernant..... 1.7% 2  
concernant des déductions..... 6.8% 8  
erreur d'interprétation (fortune, revenu)..... 2.5% 3  
somme excessive..... 4.2% 5  
erreur de calcul..... 2.5% 3  
NE PAS LIRE: Autre, précisez:..... 7.6% 9  
NE SAIT PAS..... 8.5% 10  
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.8% 1

+-----+  
: Q47  
:  
: Est- ce que vous considérez que cette ou ces erreurs dans la dernière déclaration concernée étaient?  
+-----+  
[ " INT " ] L I R E LES REPONSES!  
très grave..... 11.0% 13 118  
assez grave..... 37.3% 44  
peu grave..... 31.4% 37  
pas grave..... 20.3% 24  
NE SAIT PAS..... 0.0% 0

PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	
+-----+ : Q48 : : La ou les erreurs étaient-elles en votre faveur ou en votre défaveur? +-----+			
[ " INT " ] LIRE, SAUF ITEM 3) ET 4)			
en ma faveur.....	7.6%	9	118
en ma défaveur.....	88.1%	104	
NE PAS LIRE: ni l'un, ni l'autre.....	2.5%	3	
NE PAS LIRE: l'un et l'autre.....	1.7%	2	
NE SAIT PAS.....	0.0%	0	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	

ENDEFILTRE: Si a constaté erreur de l'AFC ; SI Q45= 1 ou 2

+-----+ : Q49 : : Au cours de ces trois dernières années, vous ou votre mandataire/fiduciaire avez-vous déjà contesté une décision de l' Administration fiscale cantonale? +-----+			
oui.....	28.3%	145	513
non.....	69.8%	358	
NE SAIT PAS.....	1.9%	10	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	

FILTRE: Si a contesté décision de l'AFC ; SI Q49= 1

+-----+ : Q50 : : Vous avez contesté cette décision de l' Administration fiscale en faisant: +-----+			
[ " INT " ] LIRE / PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES			
Une réclamation écrite.....	84.8%	123	145
Un recours à la Commission cantonale de recours en matière d'impôts (CCRI).....	12.4%	18	
Un recours auprès du tribunal administratif (TA) ou du Tribunal fédéral (TF).....	1.4%	2	
NE SAIT PAS.....	3.4%	5	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	1.4%	2	

FILTRE: SI a fait une réclamation ; SI Q50 = 1

+-----+ : Q51 : : Combien de réclamations écrites avez-vous fait? +-----+			
[ " INT " ] NOMBRE DE RÉCLAMATIONS AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION FISCALE CANTONALE			
[ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 98 / PAS DE REPONSE = CODE 99			

|--|---+ 123

ENDEFILTRE: SI a fait une réclamation ; SI Q50 = 1



FILTRE: A fait un recours CCRI ; SI Q50 = 2

```

+-----+
: Q52
:
: Combien de recours auprès de la CCRI avez-vous fait?
+-----+
[ " INT " ] NOMBRE DE RECOURS AUPRÈS DE LA CCRI
[ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 98 / PAS DE REPONSE = CODE 99
    
```

|--|--+ 18

ENDEFILTRE: A fait un recours CCRI ; SI Q50 = 2

FILTRE: A fait un recours TF/TA ; SI Q50 = 3

```

+-----+
: Q53
:
: Combien de recours avez-vous fait auprès du Tribunal administratif ou fédéral?
+-----+
[ " INT " ] NOMBRE DE RECOURS AUPRÈS DU TA / TF
[ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 98 / PAS DE REPONSE = CODE 99
    
```

|--|--+ 2

ENDEFILTRE: A fait un recours TF/TA ; SI Q50 = 3

ENDEFILTRE: Si a contesté décision de l'AFC ; SI Q49= 1

FILTRE: Si a constaté erreur de l'AFC ; SI Q45= 1 ou 2

```

+-----+
: Q54
:
: Vous est-il déjà arrivé de renoncer à faire une réclamation auprès de l'administration en raison du temps ou du
: coût d'une telle démarche (ex. frais de mandataire/fiduciaire)?
+-----+
oui..... 38.1% 45 118
non..... 61.0% 72
NE SAIT PAS..... 0.8% 1
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0
    
```

```

+-----+
: Q55
:
: Vous est-il déjà arrivé de renoncer à faire un recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière
: d'impôts (CCRI) en raison du coût d'une telle démarche (ex. frais d'avocats)
+-----+
oui..... 23.7% 28 118
non..... 76.3% 90
NE SAIT PAS..... 0.0% 0
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0
    
```

```

+-----+
: Q56
:
: Vous est-il déjà arrivé de renoncer à faire un recours auprès du TA ou du TF en raison du coût d'une telle démarche
: (ex. frais d'avocats)
+-----+
oui..... 18.6% 22 118
non..... 78.8% 93
NE SAIT PAS..... 2.5% 3
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0
    
```

ENDEFILTRE: Si a constaté erreur de l'AFC ; SI Q45= 1 ou 2

-----+-----			
:	Q57	:	:
:	:	:	:
:	En cas d'oubli de votre part, par exemple un oubli de déductions autorisées, pensez-vous que l'Administration fiscale cantonale rectifie la déclaration en votre faveur?	:	:
:	:	:	:
-----+-----			
[	" INT " ] L I R E	LES REPONSES!	
	tout à fait.....	9.4%	48 513
	plutôt oui.....	23.6%	121
	plutôt non.....	24.0%	123
	pas du tout.....	18.3%	94
	NE PAS LIRE: ça dépend.....	1.0%	5
	NE SAIT PAS.....	23.0%	118
	PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.8%	4
-----+-----			
:	Q58	:	:
:	:	:	:
:	Avez-vous l'impression que votre déclaration est examinée sérieusement par l'administration fiscale?	:	:
:	:	:	:
-----+-----			
[	" INT " ] LIRE, SAUF ITEM 3) ET 4)		
	oui, vraiment.....	51.1%	262 513
	oui, assez.....	34.1%	175
	NE PAS LIRE: non, pas vraiment.....	2.9%	15
	NE PAS LIRE: non, pas du tout.....	1.8%	9
	NE SAIT PAS.....	9.6%	49
	PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.6%	3
-----+-----			
:	:	:	:
:	:	:	:
:	Q59	:	:
:	:	:	:
:	Nous aimerions savoir globalement quelle opinion vous avez de l' Administration fiscale cantonale.	:	:
:	Pour chacun des aspects de l' Administration fiscale que je vais vous citer, dites moi si votre impression est très	:	:
:	bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise ou très mauvaise?	:	:
:	:	:	:
-----+-----			
:	Q59.01: La rigueur et l'exactitude du travail effectué	:	:
:	:	:	:
:	- La rigueur et l'exactitude du travail effectué	:	:
:	:	:	:
-----+-----			
	Très bonne.....	10.1%	52 513
	Plutôt bonne.....	67.6%	347
	Plutôt mauvaise.....	11.3%	58
	Très mauvaise.....	2.7%	14
	NE SAIT PAS.....	8.0%	41
	PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.2%	1
-----+-----			
:	Q59.02: L'accueil, l'information, la disponibilité	:	:
:	:	:	:
:	- L'accueil, l'information, la disponibilité	:	:
:	:	:	:
-----+-----			
	Très bonne.....	13.6%	70 513
	Plutôt bonne.....	52.0%	267
	Plutôt mauvaise.....	12.5%	64

Très mauvaise.....	3.5%	18
NE SAIT PAS.....	17.3%	89
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	1.0%	5

+-----+  
: Q59.03: Les compétences du personnel :  
:  
: - Les compétences du personnel :  
+-----+

Très bonne.....	10.1%	52	513
Plutôt bonne.....	51.3%	263	
Plutôt mauvaise.....	10.5%	54	
Très mauvaise.....	1.9%	10	
NE SAIT PAS.....	23.8%	122	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	2.3%	12	

+-----+  
: Q59.04: La coordination entre les différents services de l'Administration fiscale cantonale (ex. titres, immobilier, :  
: etc.) :  
:  
: - La coordination entre les différents services de l'Administration fiscale cantonale (ex. titres, immobilier, etc.) :  
+-----+

Très bonne.....	3.3%	17	513
Plutôt bonne.....	25.0%	128	
Plutôt mauvaise.....	21.4%	110	
Très mauvaise.....	8.0%	41	
NE SAIT PAS.....	40.2%	206	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	2.1%	11	

+-----+  
:  
:  
:  
: Nous allons maintenant parler des éventuels contrôles fiscaux que vous pourriez avoir eu ces dernières années.  
+-----+

+-----+  
: Q60 :  
:  
: Est-ce que vous avez eu un contrôle fiscal ces trois dernières années?  
+-----+

oui.....	7.0%	36	513
non.....	91.6%	470	
NE SAIT PAS.....	1.4%	7	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	

FILTRE: Si a eu un contrôle fiscal ; SI Q60 = 1

+-----+  
: Q61 :  
:  
: Quelle était la/les raison(s) de ce contrôle?  
+-----+

[ " INT " ] NE PAS LIRE / PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES			
Chiffres d'affaires et revenus taxables.....	2.8%	1	36
Frais d'acquisition du revenu à justifier.....	0.0%	0	
Forfaits relatifs à certaines dépenses professionnelles.....	0.0%	0	
Problèmes de forme: pièces justificatives, comptabilité, etc.....	25.0%	9	
autres frais.....	5.6%	2	

générale, routine.....	8.3%	3
TVA.....	33.3%	12
AVS.....	8.3%	3
Autre (p.ex dénonciation), préciser:.....	13.9%	5
NE SAIT PAS.....	8.3%	3
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0

+-----+  
: Q62  
:  
: Est-ce que vous avez contesté les conclusions du contrôle?  
+-----+  
oui..... 11.1% 4 36  
non..... 83.3% 30  
NE SAIT PAS..... 5.6% 2  
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

FILTRE: SI a contesté les décisions du contrôle ; SI Q62 = 1

+-----+  
: Q63  
:  
: Vous avez contesté les conclusions de ce contrôle en faisant:  
+-----+  
[ " INT " ] LIRE / PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES  
Une réclamation..... 75.0% 3 4  
Un recours à la Commission cantonale de recours en matière d'impôts (CCRI)..... 25.0% 1  
Un recours auprès du tribunal administratif (TA) ou du tribunal fédéral (TF)..... 0.0% 0  
NE SAIT PAS..... 0.0% 0  
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.0% 0

ENDEFILTRE: SI a contesté les décisions du contrôle ; SI Q62 = 1

+-----+  
: Q64  
:  
: En définitive, quel a été le résultat final de ce contrôle? A-t-il donné lieu:  
+-----+  
[ " INT " ] L I R E LES REPONSES!  
A un remboursement/réduction d'impôt..... 2.8% 1 36  
A aucun impôt supplémentaire..... 19.4% 7  
A un paiement / redressement partiel par rapport aux conclusions du contrôle..... 27.8% 10  
A un paiement / redressement intégral..... 5.6% 2  
est en suspens..... 5.6% 2  
rien en particulier..... 27.8% 10  
NE PAS LIRE: Autre, préciser:..... 5.6% 2  
NE SAIT PAS..... 2.8% 1  
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 2.8% 1

ENDEFILTRE: Si a eu un contrôle fiscal ; SI Q60 = 1

+-----+  
: Q65  
:  
: D'une manière générale, considérez vous que l' Administration fiscale cantonale est très arrangeante, plutôt  
: arrangeante, plutôt pas arrangeante ou pas du tout arrangeante avec les contribuables indépendants?  
+-----+  
Tout à fait arrangeante..... 5.3% 27 513

Plutôt arrangeante.....	48.5%	249	
Plutôt pas arrangeante.....	14.0%	72	
Pas du tout arrangeante.....	3.5%	18	
NE SAIT PAS.....	26.1%	134	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	2.5%	13	
+-----+ : : : : Nous allons maintenant aborder quelques questions sur la manière dont les différentes professions sont traitées en : : matière d'imposition +-----+			
+-----+ : Q66 : : : Pensez-vous que l' Administration fiscale donne toutes les informations nécessaires concernant les déductions : professionnelles autorisées? +-----+			
[ " INT " ] L I R E LES REPONSES!			
Tout à fait.....	9.7%	50	513
Plutôt oui.....	36.1%	185	
Plutôt non.....	23.8%	122	
Pas du tout.....	7.6%	39	
NE SAIT PAS.....	21.8%	112	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	1.0%	5	
+-----+ : Q67 : : : Certaines catégories de contribuables ou certaines professions sont au bénéfice d'accords fiscaux et de forfaits : concernant les déductions professionnelles autorisées. Selon vous, existe-t-il des possibilités de forfait dans votre : profession/secteur d'activité? +-----+			
oui.....	24.6%	126	513
non.....	44.1%	226	
NE SAIT PAS.....	31.4%	161	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	
FILTRE: SI a connaissance de forfait ; SI Q67=1			
+-----+ : Q68 : : : Comment avez-vous eu connaissance des ces forfaits, qui vous en a informé? +-----+			
[ " INT " ] NE PAS LIRE / PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES			
Membre de la famille, parent proche.....	0.0%	0	126
Ami, connaissance.....	12.7%	16	
Employé de votre société.....	5.6%	7	
Fiduciaire, avocat, conseiller fiscal ou autre professionnel.....	34.1%	43	
Association professionnelle, syndicat, etc.....	30.2%	38	
Administration fiscale (internet, guide, téléphone).....	6.3%	8	
la presse/les médias.....	3.2%	4	
cela est connu.....	2.4%	3	
par autre membre de la profession.....	2.4%	3	

Autre, préciser:.....	0.8%	1
NE SAIT PAS.....	3.2%	4
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	3.2%	4

ENDEFILTRE: SI a connaissance de forfait ; SI Q67=1

+-----+  
: Q69 :  
:  
: Selon vous, existe-t-il des possibilités de forfait pour d'autres professions/secteurs d'activité? :  
+-----+

oui.....	50.9%	261	513
non.....	8.2%	42	
NE SAIT PAS.....	40.7%	209	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.2%	1	

FILTRE: SI a connaissance de forfait pour sa profession et autres ; SI Q67 =1 ou Q69=1

+-----+  
: Q70 :  
:  
: Est-ce que vous pensez que les éventuels forfaits qui sont appliqués pour votre profession/secteur d'activité sont :  
+-----+

[ " INT " ] L I R E LES REPONSES! plus avantageux comparés à ceux appliqués à d'autres professions/secteurs d'activité.....	0.0%	0	81
moins avantageux par rapport à ceux appliqués à d'autres professions/secteurs d'activité.....	14.8%	12	
corrects par rapport à votre profession/secteur d'activité.....	46.9%	38	
NE SAIT PAS.....	34.6%	28	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	3.7%	3	

ENDEFILTRE: SI a connaissance de forfait pour sa profession et autres ; SI Q67 =1 ou Q69=1

+-----+  
: Q71 :  
:  
: Selon vous, quels sont les avantages principaux d'une forfaitisation de certaines déductions professionnelles? :  
+-----+

[ " INT " ] NE PAS LIRE / PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES simplification du travail comptable.....	41.1%	211	513
simplification pour l'administration fiscale.....	7.2%	37	
réduction de la charge fiscale.....	7.2%	37	
clarté.....	0.8%	4	
aucune.....	4.3%	22	
gain de temps.....	2.7%	14	
limite justifications.....	1.4%	7	
uniformisation, plus d'égalité.....	3.1%	16	
régularité, permet d'anticiper.....	2.1%	11	
bien pour les riches.....	1.9%	10	
bon pour le marché de l'emploi.....	0.8%	4	
Autre, préciser:.....	2.7%	14	
NE SAIT PAS.....	32.4%	166	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	1.9%	10	

```

+-----+
: Q72
:
: Et quels sont les désavantages principaux d'une forfaitisation de certaines déductions professionnelles?
+-----+
[ " INT " ] NE PAS LIRE / PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES
les forfaits ne reflètent en général pas la situation réelle..... 21.8% 112 513

les forfaits sont à l'origine d'inégalités de traitement entre contribuables..... 9.6% 49
pas flexible/pas adapté à chacun..... 2.7% 14
frais varient d'une année à l'autre..... 0.8% 4
Etat perd de l'argent (sous évaluation)..... 1.2% 6
aucun..... 3.1% 16
limite possibilités de déduction..... 4.3% 22
moins clair..... 1.6% 8
on paie plus..... 1.9% 10
Autre, préciser:..... 5.1% 26
NE SAIT PAS..... 46.4% 238
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 2.3% 12

```

```

+-----+
: Q73
:
: A votre avis, existe-t-il des catégories de contribuables qui sont favorisées en matière d'imposition?
+-----+
oui..... 60.4% 310 513
non..... 15.6% 80
NE SAIT PAS..... 23.4% 120
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 0.6% 3

```

FILTRE: SI considère existe contribuables favorisés ; SI Q73=1

```

+-----+
: Q74
:
: Quelles sont selon vous les catégories de contribuables qui sont favorisées?
+-----+
[ " INT " ] N E P A S L I R E LES REPONSES!
les indépendants..... 5.5% 17 310

les salariés..... 0.3% 1
les petits revenus..... 8.7% 27
les revenus moyens (classes moyennes)..... 0.3% 1
les gros revenus..... 23.9% 74
les grosses fortunes..... 39.7% 123
les entreprises..... 5.8% 18
tricheurs / fraudeurs..... 2.3% 7
ceux qui déduisent beaucoup..... 1.3% 4
les étrangers (notamment travailleurs expatriés)..... 8.7% 27
les grandes entreprises et leurs dirigeants..... 5.5% 17
les contribuables au bénéfice de forfaits..... 6.1% 19
les avocats..... 1.6% 5
les professions libérales..... 1.6% 5

```

les fonctionnaires.....	1.0%	3
les personnes non imposées.....	1.9%	6
Autre, préciser:.....	10.3%	32
aucune.....	0.0%	0
NE SAIT PAS.....	8.1%	25
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	1.6%	5

+-----+  
: Q75  
:

: Pour quelles raisons ces catégories de contribuables vous semblent-elles favorisées?  
+-----+

[ " INT " ] LIRE/PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

Traitement privilégié de la part de l'administration fiscale.....	38.7%	120	310
Marge de MANOEUVRE financière et économique plus large.....	43.5%	135	
Moyens et ressources investis dans le conseil fiscal (planification fiscale).....	21.0%	65	
possibilité de forfaits.....	2.9%	9	
plus facile de tricher.....	1.9%	6	
choix politique / loi.....	5.5%	17	
taux d'imposition inégal.....	3.5%	11	
Autre, préciser:.....	6.1%	19	
NE SAIT PAS.....	6.8%	21	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	1.6%	5	

ENDEFILTRE: SI considère existe contribuables favorisés ; SI Q73=1

+-----+  
: Q76  
:

: Parmi les catégories d'indépendants, lesquelles sont les plus favorisés en terme d'imposition?  
+-----+

[ " INT " ] N E P A S L I R E LES REPONSES!

Les petits indépendants, les petits artisans, les petits commerçants (ou personnes qui exercent~.....	3.5%	18	513
Les gros indépendants (nombreux postes de charges, nombreux collaborateurs / associés).....	3.9%	20	
Les professions libérales (avocats, notaires, architectes, médecins,...).....	7.4%	38	
Les professions qui ont des forfaits ou des montants déductibles élevés (avocats, notaires,~.....	2.3%	12	
Tous le sont.....	0.2%	1	
ceux qui travaillent avec l'étranger.....	1.4%	7	
le tertiaire (not. finance).....	1.9%	10	
ceux qui ne sont pas soumis à la TVA.....	0.6%	3	
Autre, préciser:.....	6.2%	32	
Aucun ne l'est.....	8.0%	41	
NE SAIT PAS.....	63.4%	325	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	2.7%	14	

+-----+  
:  
:  
:  
: Nous aimerions encore vous poser quelques questions à des fins statistiques  
+-----+



-----+  
 : Q77 :  
 : :  
 : Depuis combien d'années exercez-vous votre activité actuelle en tant qu'indépendant? :  
 -----+

[ " INT " ] (NOMBRE D'ANNÉES D'ACTIVITÉ EN TANT QU'INDÉPENDANT)  
 [ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 98 / PAS DE REPONSE = CODE 99

-----+  
 |--|--+ 513  
 -----+

-----+  
 : Q78 :  
 : :  
 : Quelle est votre nationalité? :  
 -----+

Suisse.....	75.6%	388	513
Etranger.....	16.0%	82	
Double nationalité (Suisse /étranger).....	8.4%	43	
autre Europe.....	0.0%	0	
autre reste du monde.....	0.0%	0	
NE SAIT PAS.....	0.0%	0	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	

-----+  
 : Q79 :  
 : :  
 : Quelle est votre langue maternelle? :  
 -----+

Français.....	77.2%	396	513
Italien.....	5.3%	27	
Espagnol.....	4.5%	23	
Portugais.....	1.6%	8	
Allemand.....	7.2%	37	
Anglais.....	3.5%	18	
autre Europe.....	3.3%	17	
autre reste du monde.....	1.6%	8	
Autre, préciser:.....	0.4%	2	
NE SAIT PAS.....	0.0%	0	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	

-----+  
 : Q80 :  
 : :  
 : Quelle est la langue que vous parlez habituellement dans votre travail? :  
 -----+

Français.....	96.9%	497	513
Italien.....	4.1%	21	
Espagnol.....	2.7%	14	
Portugais.....	0.6%	3	
Allemand.....	7.2%	37	
Anglais.....	21.1%	108	
autre Europe.....	0.8%	4	
autre reste du monde.....	0.4%	2	
Autre, préciser:.....	0.2%	1	

NE SAIT PAS.....	0.0%	0	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	
+-----+-----+-----+			
: Q81			:
:			:
:			:
: Quel est votre état civil? Etes-vous:			:
+-----+-----+-----+			
Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf/veuve.....	31.6%	162	513
Marié(e).....	68.4%	351	
NE SAIT PAS.....	0.0%	0	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	
+-----+-----+-----+			
: Q82			:
:			:
: Quel est le niveau de formation le plus élevé que vous ayez achevé?			:
+-----+-----+-----+			
Primaire.....	1.8%	9	513
Secondaire obligatoire, cycle.....	4.5%	23	
Apprentissage, école professionnelle.....	24.4%	125	
Secondaire supérieure, collège (maturité).....	5.8%	30	
Ecole professionnelle supérieure.....	10.9%	56	
Université, Hautes écoles.....	52.6%	270	
NE SAIT PAS.....	0.0%	0	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.0%	0	

FILTRE: Si Marié ; Q81 = 2

+-----+-----+-----+			
: Q83			:
:			:
: Quel est le niveau de formation le plus élevé achevé par votre conjoint-e?			:
+-----+-----+-----+			
Primaire.....	2.0%	7	351
Secondaire obligatoire, cycle.....	10.5%	37	
Apprentissage, école professionnelle.....	24.8%	87	
Secondaire supérieure, collège (maturité).....	8.3%	29	
Ecole professionnelle supérieure.....	11.4%	40	
Université, Hautes écoles.....	41.3%	145	
NE SAIT PAS.....	1.4%	5	
PAS DE REPONSE / REFUSER.....	0.3%	1	

ENDEFILTRE: Si Marié ; Q81 = 2

+-----+-----+-----+			
:			:
:			:
:			:
: Nous vous précisons à nouveau que les informations qui vous sont demandées sont traitées de manière strictement			:
: anonymes et sont utilisées à des fins statistiques.			:
+-----+-----+-----+			
+-----+-----+-----+			
: Q84			:
:			:
: Avez-vous une activité professionnelle salariée?			:
+-----+-----+-----+			
oui.....	19.9%	102	513

non..... 80.1% 411

FILTRE: Si Marié ; Q81 = 2

```

+-----+
: Q85
:
: Votre conjoint a-t-il/elle une activité professionnelle salariée?
+-----+
oui..... 47.6% 167 351
non..... 52.4% 184
    
```

ENDEFILTRE: Si Marié ; Q81 = 2

FILTRE: SI présence d'une activité salariée ; SI Q84 = 1 OR Q85 = 1

```

+-----+
: Q86
:
: Pouvez-vous me dire approximativement quelle est la part du revenu de l'activité indépendante du ménage, par
: rapport au revenu brut de l'ensemble du ménage?
+-----+
[ " INT " ] ON PARLE DE REVENU DU MÉNAGE, CAR C'EST LE MÉNAGE QUI EST L'UNITÉ ÉCONOMIQUE POUR L'ADMINISTRATION FISCALE
CANTONALE %
NE SAIT PAS = 1
    
```

|--|--|++ 232

ENDEFILTRE: SI présence d'une activité salariée

```

+-----+
: Q87
:
: A l'exclusion du revenu découlant de l'activité professionnelle, quelles sont les autres sources de revenu dont
: dispose votre ménage?
+-----+
[ " INT " ] NE PAS LIRE / PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES
Aucune autre source de revenu..... 64.3% 330 513
Revenus de prestations (AC, prestations sociales, etc.) (ENQ: AC= assurance chômage, prestations~..... 3.7% 19
Revenus mobiliers (intérêts, dividendes)..... 3.1% 16
Revenus immobiliers (revenu locatif)..... 9.0% 46
Rentes AVS/AI/LPP..... 12.1% 62
Autres (pensions alimentaires, bourses, prêts, dons, etc.)..... 11.3% 58
NE SAIT PAS..... 0.4% 2
PAS DE REPONSE / REFUSER..... 1.6% 8
    
```

```

+-----+
: Q88
:
: Quel est approximativement le revenu annuel brut de votre ménage (si vous êtes marié-e, il s'agit du revenu des deux
: conjoints)?
+-----+
[ " INT " ] PRÉCISER BRUT = AVANT DÉDUCTION AVS, CAISSE DE RETRAITE, ETC. SANS ALLOCATIONS FAMILIALES)
FR (REVENU BRUT ANNUEL)
[ " INT " ] NE SAIT PAS = CODE 9999998 / PAS DE REPONSE = CODE 9999999 (7X9 - SEPT FOIS NEUF)
    
```

|--|--|--|--|--|++ 513

```

+-----+
: Q89
:
: Pouvez-vous me dire combien vous payez d'impôts (cantonaux et communaux) par année en moyenne?
+-----+
[ " INT " ] EN FR
[ " INT " ] RIEN = CODE 0 / NE SAIT PAS = CODE 9999998 / PAS DE REPONSE = CODE 9999999 (7X9 - SEPT FOIS NEUF)
    
```

|--|--|--|--|--|++ 513

---

+-----+			
: Q90			:
:			:
: Payez-vous un impôt sur la fortune?			:
+-----+			
oui.....	43.5%	223	513
non.....	55.0%	282	
refus de répondre.....	1.6%	8	

**Professions ou branches bénéficiant d'un accord avec l'AFC  
en matière de déductions des frais professionnels**

Agriculteurs

Architectes

Assurances (agents généraux)

Assurances (inspecteurs et agents à plein-temps)

Auto-école (moniteur d')

Avocats indépendants

Banques : Privées constituées en raison individuelle

Banques : Gérants de fortune constitués en raison individuelle

Brokers

Chauffeurs de taxis indépendants

Cinémas (association Fonction cinéma)

Dentistes

Entrepreneurs : tous métiers du bâtiment

Experts-comptables

Film (achat et exploitation de)

Garagistes

Gérance (libre d'une exploitation commerciale)

Gérants de fortune (voir banques)

Gravières (exploitation de)

Huissiers judiciaires

Infirmières indépendantes

Ingénieurs

Maraîchers (voir agriculteurs)

Marins

Médecins indépendants

Médecins indépendants ayant une activité salariale auprès des HUG

Notaires

Ramoneurs (maîtres)

Réalisateurs T.V.

Vendeurs de journaux

Vendeurs de voiture

Ventes immeubles (promoteurs immobiliers)